

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Plan d'Actions de la Stratégie Nationale REDD+ du BURKINA FASO (2024-2026)

TABLE DE MATIERES

LISTE DES TABLEAUX, DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES.....	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS	V
INTRODUCTION	2
I. RAPPEL DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE NATIONALE REDD+	3
1.1. Fondements	3
1.1.1. Au niveau international	3
1.1.2. Au niveau régional	3
1.1.3. Au niveau national	4
1.2. Vision de la REDD+ pour le Burkina Faso	7
1.3. Principes directeurs	7
1.4. Objectif global et impacts attendus.....	8
II. AXES STRATEGIQUES, ACTIONS PRIORITAIRES ET ACTIVITES	9
2.1. AXE 1 : PRESERVATION DES ECOSYSTEMES FORESTIERS ET HUMIDES	9
2.1.1. Objectif stratégique.1.1 : réduire le déboisement et la conversion des forêts en d'autres types de terres	9
2.1.2. Objectif stratégique.1.2 : réduire la dégradation des forêts et des zones humides.....	10
2.2. AXE 2 : ACCROISSEMENT DES STOCKS DE CARBONE	12
2.2.1. Objectif stratégique 2.1 : améliorer les stocks de carbone aérien et souterrain à l'intérieur des forêts	12
2.2.2. Objectif stratégique 2.2 : améliorer les stocks de carbone dans les terres agro-sylvo-pastorales	13
2.3. AXE 3 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR A FAIBLE EMISSION DE CARBONE.....	15
2.3.1. Objectif stratégique 3.1 : créer un environnement favorable à une production agro-sylvo-pastorale et faunique durable	15
2.3.2. Objectif stratégique 3.2 : améliorer la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux.....	16
2.4. AXE 4 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SECURISATION FONCIERE	17
2.4.1. Objectif stratégique 4.1: améliorer l'occupation des terres.....	17
2.4.2. Objectif stratégique 4.2 : assurer la sécurisation foncière	19
2.5. AXE 5 : GOUVERNANCE DE LA REDD+	20
2.5.1. Objectif stratégique 5.1 : renforcer le cadre politique et juridique.....	20
2.5.2. Objectif stratégique 5.2 : assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie	21
III. DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION	23
3.1. Dispositif de mise en œuvre	23
3.1.1. Instruments de mise en œuvre.....	23
3.1.2. Acteurs de mise en œuvre, engagement et participation des parties prenantes	23
3.1.3. Cadre organisationnel	25

3.2. Dispositif de suivi-évaluation	28
3.2.1. Mécanisme de suivi-évaluation	28
3.2.2. Outils de suivi-évaluation	29
3.2.3. Instance de suivi-évaluation	31
3.3. Financement de la REDD+	32
3.3.1. Coût du plan d'actions	32
3.3.2. Stratégie de financement et de gestion	32
3.3.3. Gestion des financements	34
IV. ANALYSE ET GESTION DES RISQUES	34
4.1. Analyse des risques	34
4.1.1. Persistance de la crise sécuritaire	34
4.1.2. Pression foncière	34
4.1.3. Exacerbation des facteurs climatiques	34
4.1.4. Instabilité socio-politique et institutionnelle	35
4.1.5. Sous financement de la Stratégie nationale REDD+	35
4.1.6. Crises sanitaires	35
4.2. Gestion des risques	36
4.2.1. Persistance de la crise sécuritaire	36
4.2.2. Pression foncière	36
4.2.3. Exacerbation des facteurs climatiques	36
4.2.4. Instabilité socio-politique et institutionnelle	37
4.2.5. Sous financement de la Stratégie nationale REDD+	37
4.2.6. Crises sanitaires	37
CONCLUSION	40
ANNEXES	A
Annexe 1: Cadre de mesure de performance	A
Annexe 2: Cadre programmatique	G

LISTE DES TABLEAUX, DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition du coût du plan d'actions par axe en milliers de FCFA	32
Tableau 2: Contributions par type d'acteurs (en milliers de FCFA)	33
Tableau 3: Analyse des risques	35
Tableau 4: Mesures d'atténuation des risques.....	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cadre institutionnel de la REDD+ au Burkina Faso.....	28
Figure 2 : Représentation des arrangements institutionnels du système MNV/REDD+ .	30

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Cadre de mesure de performance	A
Annexe 2: Cadre programmatique	G

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABNORM	Agence burkinabé de normalisation
AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
AN	Assemblée nationale
ANEEMAS	Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées
ANEREE	Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
ANVAR	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et des innovations
APFR	Attestation de possession foncière rurale
ASP	Agro-sylvo-pastoral
ASPH	Agro-sylvo-pastoral et halieutique
ASPHF	Agro-sylvo-pastoral-halieutique et faunique
BAD	Banque africaine de développement
CAF	Chantier d'aménagement forestier
CASEM	Conseil d'administration du secteur ministériel
CC/REDD+	Comité communal REDD+
CCFV	Commissions de conciliation foncières villageoises
CCNUCC	Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques
CCUC	Cadre de concertation unique des conventions
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEAP	Champ école agro-pastoral
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CEP	Champ école producteur
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CFO	Contributions forfaitaires obligatoires
CFV	Commission foncière villageoise
CLD	Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification
CN/REDD+	Comité national REDD+
CNRST	Centre national de la recherche scientifique et technologique
CNSF	Centre national de semences forestières
CO₂	Dioxyde de carbonique
CR/REDD+	Comité régional REDD+
CTC/REDD+	Cellule technique communale REDD+
CTR/REDD+	Cellule technique régionale REDD+
CUE	Comité des usagers de l'eau
DGA	Direction générale de l'assainissement
DGCT	Direction générale des collectivités territoriales
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles

DGEVCC	Direction générale de l'économie verte et du changement climatique
DGFOMR	Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural
DGI	Direction générale des impôts
DGMG	Direction générale des mines et de la géologie
DGPA	Direction générale des productions animales
DGPER	Direction générale de la promotion de l'économie rurale
DGPV	Direction générale de la production végétale
DGSV	Direction générale des services vétérinaires
EA	Effet attendu
EES	Evaluation environnementale et sociale
EMC	Enquête multisectorielle continue
ENP	Etude nationale prospective
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FCPF	Forest carbone partnership fund
FIC	Fonds d'investissement climatique
FMDL	Fond minier de développement local
FVC	Fonds vert pour le climat
GDT	Gestion durable des terres
GES	Gaz à effet de serre
GPS	Global positioning system
IFN2	Second inventaire forestier national
INERA	Institut de l'environnement et de la recherche agricole
JNA	Journée nationale de l'arbre
LEAF	Lowering emissions by accelerating forest finance
MATD	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MDICAPME	Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
MEEA	Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement
MEEVCC	Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
MEFP	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MEMC	Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MESRSI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
MGPR	Mécanisme de gestion des plaintes et des recours
MNC	Maladie de newcastle
MNV	Mesure, notification et de vérification
NRF	Niveau de référence des forêts
ODD	Objectif de développement durable

ONEDD	Observatoire national de l'environnement et du développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OS	Objectif stratégique
OSC	Organisations de la société civile
PAF	Plan d'aménagement forestier
PAO	Plan d'actions opérationnel
PC/REDD+	Plateforme communale REDD+
PCAE	Politique commune d'amélioration de l'environnement
PCD	Plan communal de développement
PCGES	Plan cadre de gestion environnementale et sociale
PD	Plan de développement
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PLD	Plans locaux de développement
PN/REDD+	Plateforme nationale REDD+
PNA	Plan national d'adaptation aux changements climatiques
PNDD	Politique nationale de développement durable
PNDES	Plan national de développement économique et social
POS	Plan d'occupation des sols
PPCB	Péripleurmonie contagieuse bovine
PPR	Peste des petits ruminants
PR/REDD+	Plateforme régionale REDD+
PRD	Plan régional de développement
PSE	Paiement pour services environnementaux
PTBA	Plan de travail et budget annuel
PTF	Partenaire technique et financier
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, incluant la gestion durable des forêts, la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier
RNA	Régénération naturelle assistée
R-PP	Readiness preparation plan
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
SALM	Sustainable agricultural land management
SCOOP	Société coopérative
SDADDC	Schéma directeur d'aménagement et de développement durable de la commune
SDAGO	Schéma directeur d'aménagement du grand Ouaga
SDAU	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
SFR	Services fonciers ruraux
SG	Secrétaire général
SNADDT	Schéma national d'aménagement et du développement durable du territoire
SNG	Stratégie nationale genre

SN-REDD+	Stratégie nationale REDD+
SNSF	Système national de surveillance des forêts
SP/CNDD	Secrétariat permanent du conseil national pour le développement durable
SP/REDD+	Secrétariat permanent pour la REDD+
SRADDT	Schéma régional d'aménagement et de développement durable du Territoire
STN/REDD+	Secrétariat technique national REDD+
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNPCB	Union nationale des producteurs de coton du Burkina

INTRODUCTION

Le Burkina Faso a été admis au processus de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'accroissement des stocks de carbone forestier (REDD+) suite à la validation de son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) en décembre 2013 par le Comité des participants du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF). L'une des exigences de la REDD+ est de disposer d'une stratégie nationale. Ainsi, le pays s'est doté de cette stratégie qui couvre la période 2024-2033 et dont la mise en œuvre nécessite l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel triennal glissant.

C'est ainsi que le présent document, qui tient lieu de plan d'actions de la SN-REDD+, est élaboré pour guider la mise œuvre des activités sur la période 2024-2026. Cette élaboration a été faite en suivant un processus participatif qui a réuni l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre de la SN-REDD+. Ce plan d'actions s'articule autour des points suivants : (i) rappel des éléments de la SN-REDD+, (ii) axes stratégiques, actions prioritaires et activités, (iii) dispositions de mise en œuvre et de suivi évaluation et (iv) analyse et gestion des risques.

I. RAPPEL DES ELEMENTS DE LA STRATEGIE NATIONALE REDD+

Cette partie rappelle les fondements, la vision pour le Burkina Faso, les principes directeurs et les orientations stratégiques. Ces orientations sont déclinées en axes stratégiques, en objectifs stratégiques, en effets attendus et en actions.

1.1. Fondements

La SN-REDD+ se fonde aussi bien sur les engagements du Burkina Faso aux niveaux international et régional que sur les documents de référence au niveau national en matière de lutte contre les changements climatiques, la désertification et la destruction de la biodiversité.

1.1.1. Au niveau international

La stratégie se fonde principalement sur : (i) la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)) ratifiée le 02 septembre 1993, qui vise à stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique, (ii) la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CLD) ratifiée le 26 janvier 1996 qui vise à lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification et (iii) la Convention sur la diversité biologique (CDB) ratifiée le 02 septembre 1993 qui vise à conserver la diversité biologique, à utiliser durablement ses éléments et à partager équitablement les avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques adéquates.

Elle s'inspire également des objectifs de développement durable visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous à l'horizon 2030, notamment les ODD 1 ; 2 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 12 ; 13 et 15¹.

1.1.2. Au niveau régional

La stratégie nationale REDD+ s'appuie sur l'agenda 2063 de l'Union africaine dont les aspirations n°1 et n°6 visent à construire respectivement « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » et « une Afrique où le développement est axé sur les populations, qui s'appuient notamment sur le potentiel des femmes et des jeunes ». Elle s'inspire également de la déclaration de Malabo adoptée en 2014 et traduite par le nouveau cycle du Programme détaillé de développement de

¹ -ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;

-ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;

-ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;

-ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ;

-ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ;

-ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;

-ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables ;

-ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;

-ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;

l'agriculture africaine (PDDAA+10) dont l'objectif global est de « Promouvoir un développement tiré par l'agriculture qui élimine la faim, réduit la pauvreté et l'insécurité alimentaire, ouvrant ainsi la voie à l'expansion des exportations ».

Elle s'appuie également sur la Politique forestière de la CEDEAO adoptée en 2005 dont l'objectif général est « la conservation et le développement durable des ressources génétiques, animales et végétales, la restauration des zones forestières dégradées au plus grand bien des populations de la CEDEAO ».

En outre, elle s'appuie sur la politique environnementale de la CEDEAO (2008) notamment en ses axes stratégiques: (i) « le renforcement de la Gouvernance environnementale (établissement d'un dispositif sous-régional) et la promotion des capacités à cet effet » ; (ii) « la promotion de la gestion durable des ressources pour l'amélioration de l'économie sous régionale dans le respect de l'environnement » ; (iii) « la promotion de l'information, l'éducation et la communication pour un meilleur environnement ».

Enfin, elle s'appuie sur la politique commune d'amélioration de l'environnement (PCAE) (2008) dont l'objectif global est d'inverser les tendances lourdes de dégradation et de réduction des ressources naturelles, des milieux et du cadre de vie, en vue d'assurer dans la sous-région, un environnement sain, facile à vivre et productif, améliorant ainsi les conditions de vie des populations de l'espace sous-régional.

1.1.3. Au niveau national

La stratégie s'inspire de :

- **l'Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025** qui ambitionne de « transformer les déterminants de l'évolution du système burkinabè, pour rendre l'économie nationale compétitive, conforter la croissance et la prospérité, et améliorer la qualité de vie » ;
- **le Schéma National d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire (SNADDT)** horizon 2040, adopté en 2017 et qui a pour objectif de mettre en place les conditions d'un développement que l'on espère pouvoir engager effectivement à l'issue de ces 25 années ;
- **la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) à l'horizon 2050.** Adoptée en 2013, elle a pour objectif de définir le cadre global de la mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso ;
- **le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) à l'horizon 2050.** Adopté en septembre 2015, il a pour objectifs de : (i) réduire la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques en développant des capacités d'adaptation et de résilience et (ii) faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques d'une manière cohérente dans les politiques, les stratégies, les plans d'actions, les programmes ou activités ;
- **la Politique sectorielle « Production Agro-Sylvo-Pastorale »** qui vise à développer un secteur « production agro-sylvo-pastorale » productif assurant la sécurité alimentaire, davantage orienté vers le marché et créateur d'emplois décents basé sur des modes de production et de consommation durables ;

- **la Politique sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement » (2018-2027).** Adoptée en 2018, son objectif global est d'assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et renforcer la gouvernance environnementale et le développement durable dans l'optique d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations. La stratégie s'inscrit dans l'axe 1 : « Gestion durable de l'environnement » en son OS 1.1 « Renforcer la gouvernance environnementale dans la transition vers une économie verte et inclusive » et l'axe 2 : « Mobilisation et gestion des ressources en eau » dont l'objectif est de satisfaire durablement les besoins en eau pour tous les usages et des écosystèmes naturels dans un contexte de changement climatique ;
- **la Politique sectorielle « Culture, Tourisme, Sports et Loisirs » (2018-2027).** Adoptée en 2018, il a pour objectif global de développer des industries culturelles, touristiques, sportives et de loisirs, créatrices d'emplois et de valeur ajoutée qui participent au renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociales, à l'épanouissement de la population et au rayonnement international du Burkina Faso. La SN-REDD+ s'inscrit dans l'Axe 2 : Protection et promotion du patrimoine culturel et touristique, de la pratique sportive et des loisirs » et contribue à l'atteinte de l'objectif stratégique 2.1 : Protéger et promouvoir le patrimoine culturel et touristique. La mise en œuvre de la stratégie REDD+ contribue à la réalisation de l'Effet Attendu 2.1.2: L'offre touristique originelle est protégée et valorisée ;
- **la Politique sectorielle « transformations industrielles et artisanales » (2018-2027).** Adoptée en 2018, son objectif global est de rendre le secteur industriel et artisanal compétitif, créateur de forte valeur ajoutée et d'emplois décents. La stratégie s'inscrit dans l'Axe 2 : Accroissement du niveau de transformation des matières premières locales et de la productivité artisanale » et contribue à l'atteinte de l'objectif stratégique 2.1 : Objectif stratégique 2.1 : Accroître le niveau de transformation des matières premières locales et l'Axe 3 : « l'amélioration de l'accessibilité aux services énergétiques de qualité et la garantie de l'efficacité énergétique » qui vise à rendre l'énergie accessible à tous à moindre coût.
- **la Politique sectorielle « Gouvernances Administrative et Locale » (2018-2027).** Adoptée en 2018, son objectif global est de promouvoir la bonne gouvernance administrative et de renforcer la décentralisation au Burkina Faso. La SN-REDD+ s'inscrit dans l'Axe 1 : Modernisation de l'administration et lutte contre la corruption » en contribuant à l'atteinte de l'objectif stratégique 2.1 : Promouvoir les principes de bonne gouvernance et un service public de qualité et spécifiquement dans la réalisation de l'effet attendu ESA 1.1.6 : La gestion des zones frontalières est améliorée. Elle intervient aussi dans l'Axe 2 : « Consolidation de la décentralisation en contribuant à l'atteinte de l'objectif stratégique : Assurer la viabilité des collectivités territoriales et spécifiquement dans la réalisation des effets attendus ESA 2.1.1. : Les potentialités locales sont valorisées et ESA 2.1.2. : La gestion foncière des collectivités territoriales est améliorée ;

- **la Politique sectorielle « Recherche et Innovation » (2018-2027).** Adoptée en 2018, son objectif global est de renforcer le système productif par la génération et l'utilisation intensive des résultats de la recherche et de l'innovation. La SN-REDD+ s'inscrit dans l'Axe 2 : « Développement de la recherche scientifique et de l'innovation » en contribuant à l'atteinte de l'objectif stratégique 2.1 : Orienter les programmes de recherche pour l'atteinte des objectifs de développement et spécifiquement dans la réalisation des effets attendus EA 2.1.1 : la recherche et l'innovation dans les domaines agro-sylvo-pastorale et environnementale sont développées, EA 2.1.2 : la recherche et l'innovation en sciences appliquées et technologies sont développées et EA 2.1.4 : la recherche et l'innovation en sciences sociales et humaines sont développées. Elle intervient aussi dans l'Axe 3 : « Valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation » qui vise à promouvoir l'utilisation intensive des résultats de la recherche et des innovations ;
- **la Politique sectorielle « Justice et Droits humains »,** adoptée en 2018, son objectif global est de renforcer la protection, la promotion des droits et libertés des hommes et des femmes au Burkina Faso. La SN-REDD+ s'inscrit dans l'Axe stratégique 2 : « Effectivité des droits humains et de la citoyenneté responsable ».
- **la Contribution Déterminée au niveau National (CDN),** adoptée en 2021, elle fixe les ambitions du pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- **le Plan National de Développement Economique et Social II (PNDES II, 2021-2025)** qui constitue le référentiel orientant le développement économique et social au Burkina Faso. La SN-REDD+ contribue à sa mise en œuvre à travers les axes stratégiques 3 « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale » et 4 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois » plus précisément dans ses objectifs stratégiques 3.3 : « promouvoir la recherche et l'innovation et renforcer leur utilisation en faveur de la transformation de l'économie », 3.6 : « améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité », 4.1 : « développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, d'avantage orienté vers le marché » et 4.5 « inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Dans le cadre de l'opérationnalisation du PNDES II, l'élaboration de la SN-REDD+ est inscrite comme une réforme stratégique. Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions pour la Stabilisation et le Développement (PASD), instrument de mise en œuvre du PNDES II ;
- **la Stratégie Nationale Genre (SNG 2020-2024),** adoptée en 2020, elle a pour objectif global de favoriser l'instauration de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles au Burkina Faso.

1.2. Vision de la REDD+ pour le Burkina Faso

La vision du Burkina Faso, premier pays à expérimenter la REDD+ dans un écosystème sahélien, s'énonce comme suit : « **A l'horizon 2033 le Burkina Faso, une nation résiliente, inversant durablement la tendance de la déforestation et de la dégradation des terres pour assurer une croissance verte, forte et inclusive** ».

1.3. Principes directeurs

La mise en œuvre de la SN-REDD+ reposera sur un certain nombre de principes directeurs pour assurer l'efficacité et l'efficacité des interventions par l'ensemble des acteurs. Il s'agit de :

- la progressivité

La mise en œuvre se fera selon une démarche progressive pour finalement couvrir l'ensemble du territoire national. Les initiatives REDD+ devront s'efforcer à prendre en compte les spécificités des sites où elles se mettront en œuvre sans toutefois perdre le lien avec la vision nationale.

- l'information et la participation

La mise en œuvre réussie de la REDD+ requiert une large consultation des parties prenantes. La mise à disposition et l'accès des parties prenantes aux informations relatives aux options stratégiques ainsi qu'aux données scientifiques et techniques sont très essentiels pour orienter les choix d'intervention pratique.

- l'inclusion

L'inclusion implique que toutes les initiatives REDD+ prennent en compte les spécificités des différentes catégories de parties prenantes en luttant contre toute forme de discrimination.

- le genre

Au regard de la forte dépendance des activités économiques des femmes et des jeunes aux ressources naturelles, la mise en œuvre de la REDD+ nécessite un regard particulier sur ces couches de la société.

- l'équité

Bien que la REDD+ soit orientée sur la séquestration du carbone, elle poursuit aussi un objectif de développement économique et social. Ainsi, les bénéfices carbone issus de la mise en œuvre de la REDD+ devront être partagés de façon équitable entre l'ensemble des parties prenantes ayant contribué à leur génération.

- la cohérence

La cohérence repose d'une part sur l'alignement des politiques nationales REDD+ avec les engagements internationaux et les objectifs nationaux de développement durable, et d'autre part sur la coordination des efforts et des actions des différents acteurs nationaux

et locaux impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie REDD+. Elle vise à maximiser l'efficacité et l'impact des actions dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts et des zones humides, tout en contribuant au développement durable du pays.

- **le partenariat**

L'atteinte des objectifs de la REDD+ nécessite impérativement une synergie d'action et une complémentarité des interventions des différentes parties prenantes. Le partenariat doit à la fois être transversal et horizontal et impliquer les acteurs du public, du privé, de la société civile et des communautés locales.

- **la durabilité**

La durabilité suppose l'utilisation des ressources « naturelles » de façon rationnelle en tenant compte des besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. Elle prend en compte les contraintes économiques, sociales, environnementales et culturelles et est basée sur des modes de production et de consommation responsables.

- **l'additionnalité**

Ce principe fait obligation, dans le cadre de la SN-REDD+, d'engendrer des bénéfices tels que les réductions d'émissions ou les augmentations des quantités séquestrées de carbone, qui ne se seraient pas produits en l'absence de la mise en œuvre des activités ou projets de cette stratégie.

- **la permanence**

Ce principe suppose que les effets recherchés, dans le cadre de la mise en œuvre de la SN-REDD+, ne se trouvent pas partiellement ou totalement annihilés après avoir obtenu le paiement ou le financement sur résultat et ce, du fait de l'homme ou des perturbations naturelles.

1.4. Objectif global et impacts attendus

L'objectif global de la SN-REDD+ est de réduire la déforestation et la dégradation des terres pour une croissance verte, forte et inclusive.

Ainsi, les principaux résultats finaux attendus de la mise en œuvre de la SN-REDD+ se présentent comme suit :

- **la capacité de séquestration de carbone des écosystèmes forestiers et humides s'est accrue.** Il s'agira de faire passer les quantités de carbone séquestré de 5,2 millions de tonnes en 2022² à 20,193 millions de tonnes en 2033 ;
- **les conditions socio-économiques des populations en milieu rural sont améliorées.** Il s'agira de contribuer à faire passer l'incidence de la pauvreté en milieu rural de 52,7%³ en 2021 à moins de 48,7% en 2033.

² Porte sur la période 2014-2021

³ EHCVM, 2021

II. AXES STRATEGIQUES, ACTIONS PRIORITAIRES ET ACTIVITES

Le plan d'actions 2024-2026 est structuré en cinq (05) axes. Chaque axe est décliné en objectifs stratégiques, effets attendus, actions et activités.

2.1. Axe 1 : Préservation des écosystèmes forestiers et humides

Les objectifs stratégiques (OS) de cet axe sont : OS 1.1 : réduire le déboisement et la conversion des forêts en d'autres types de terres et OS 1.2 : réduire la dégradation des forêts et des zones humides.

2.1.1. Objectif stratégique.1.1 : réduire le déboisement et la conversion des forêts en d'autres types de terres

Deux (02) effets sont attendus (EA) de cet objectif stratégique : EA.1.1.1 : le déboisement dû à l'expansion agricole est réduit, EA.1.1.2 : le déboisement dû aux mauvaises pratiques d'exploitation des ressources ligneuses est réduit.

- **EA.1.1.1 : le déboisement dû à l'expansion agricole est réduit**

L'ambition est de réduire de 191 901 ha par an les superficies moyennes de déforestation grâce aux technologies approuvées. Pour atteindre cet effet, les actions majeures ci-après seront réalisées : Action 1.1.1.1 : amélioration de l'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles, Action 1.1.1.2 : appui à l'adoption des techniques et technologies agricoles durables et Action 1.1.1.3 : renforcement des mécanismes de financement innovant.

- **Action 1.1.1.1 : amélioration de l'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles**

La réalisation de cette action se fera à travers la mise en œuvre de deux (02) activités qui sont : (i) mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées à prix subventionnés et (ii) mettre à la disposition des producteurs des équipements de motorisation intermédiaires à prix subventionnés.

- **Action 1.1.1.2 : appui à l'adoption des techniques et technologies agricoles durables**

Cette action sera mise en œuvre à travers le renforcement de capacités techniques et matérielles des producteurs, la promotion des bonnes pratiques agroécologiques, celle des espèces pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux (PFNL) et la mise en place des jardins nutritifs et des outils de vulgarisation (CEP, CEAP, PD, UD et PVP).

- **Action 1.1.1.3 : renforcement des mécanismes de financement innovant**

Il s'agira de renforcer les capacités techniques et financières des acteurs, de développer un mécanisme d'arrimage du warrantage à l'agriculture contractuelle dans le cadre des achats institutionnels et d'instituer les contributions forfaitaires obligatoires (CFO) au profit des interprofessions des filières ASPHF.

- **EA.1.1.2 : le déboisement dû aux mauvaises pratiques d'exploitation des ressources ligneuses est réduit**

Pour cet effet, l'ambition est de réduire de 19 753 ha par an les superficies moyennes de déforestation grâce aux technologies propres et sobres en carbone.

L'effet sera atteint à travers l'Action 1.1.2.1 : promotion de technologies propres et sobres en carbone et l'action 1.1.2.2 : amélioration de l'accès des populations aux technologies propres et sobres en carbone.

- **Action 1.1.2.1 : promotion de technologies propres et sobres en carbone**

La mise en œuvre de cette action passera par la réalisation de quatre (04) activités. Ce sont : (i) former les femmes sur la construction de foyers améliorés, (ii) former les acteurs de la pharmacopée sur les bonnes pratiques de récolte des organes des plantes médicinales, (iii) sensibiliser les agriculteurs sur les modes de productions et de consommations durables et (iv) sensibiliser les producteurs sur les technologies propres et sobres en carbone.

- **Action 1.1.2.2 : amélioration de l'accès des populations aux technologies propres et sobres en carbone**

Pour cette action, trois (03) activités seront mise en œuvre : (i) doter les ménages en foyers améliorés modernes, (ii) créer des jardins des plantes médicinales et (iii) réaliser des biodigesteurs.

2.1.2. Objectif stratégique.1.2 : réduire la dégradation des forêts et des zones humides

Deux (02) effets sont attendus de la mise en œuvre de cet objectif. Ce sont : EA.1.2.1 : la dégradation des forêts et des zones humides due à l'exploitation minière est réduite ; EA.1.2.2 : la dégradation des forêts et des zones humides due au surpâturage est réduite.

- **EA.1.2.1 : la dégradation des forêts et des zones humides due à l'exploitation minière est réduite**

L'ambition est de réduire de 3 686 ha par an les superficies forestières dégradées grâce aux bonnes pratiques d'exploitation minière.

L'atteinte de cet effet se fera à travers les actions suivantes : Action 1.2.1.1 : promotion des bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT), Action 1.2.1.2 : promotion d'une exploitation minière responsable et intelligente vis-à-vis de la forêt (Forest-Smart Mining)⁴, Action 1.2.1.3 : renforcement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans le secteur minier et Action 1.2.1.4 : opérationnalisation des mécanismes de réhabilitation des sites miniers.

- **Action 1.2.1.1 : promotion des bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT)**

⁴ Le concept FSM ou exploitation minière intelligente en zone de forêt est une exploitation minière qui reconnaît et comprend la relation entre les forêts et la MAPE (mine artisanale et à petite échelle) et qui cherche activement à réduire les dommages causés par cette dernière. Le FSM n'autorise pas l'exploitation minière dans les forêts classées.

Cette action sera mise en œuvre à travers cinq (05) activités : (i) effectuer des sorties de contrôle et de vérification des coordonnées et des bornages des titres miniers et autorisations, (ii) assurer l'encadrement des sites miniers artisanaux, (iii) contrôler l'application de la réglementation dans le domaine minier et réduire les impacts de l'exploitation des mines industrielles, artisanales et semi-mécanisées sur l'environnement, (iv) sensibiliser les exploitants miniers sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres et (v) développer des techniques et technologies de gestion durable des sols sur les sites miniers.

- **Action 1.2.1.2 : promotion d'une exploitation minière responsable et intelligente vis-à-vis de la forêt (Forest-Smart Mining)**

Les activités suivantes seront mises en œuvre s : (i) réaliser des inspections des systèmes et des outils de management de la santé et sécurité au travail et environnemental, (ii) contrôler les dépôts de substances explosives à usage civil fournies aux exploitants miniers, (iii) sensibiliser les exploitants miniers à l'exploitation respectueuse de l'environnement, (iv) réaliser une évaluation environnementale et sociale (EES) pour la mise en place d'une unité industrielle de production de substances de mines et d'une unité semi-mécanisée et (v) suivre et contrôler les activités des sites d'exploitation de substances de carrières.

- **Action 1.2.1.3 : renforcement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans le secteur minier**

Il s'agira pour cette action de renforcer les capacités techniques des acteurs du secteur minier à la connaissance et à l'application de la RSE, de tenir les cadres de concertation du secteur minier, de suivre l'utilisation du FMDL et de superviser les travaux du groupe de travail chargé de la répartition des taxes superficielles.

- **Action 1.2.1.4 : opérationnalisation des mécanismes de réhabilitation des sites miniers**

Les activités qui concourront à la réalisation de cette action sont les suivantes : (i) Elaborer les organigrammes des directions en charge de la réhabilitation et de la fermeture des sites miniers et des sites de carrières et (ii) organiser un atelier de partage d'expériences sur la réhabilitation et la fermeture des sites miniers.

• **EA.1.2.2 : la dégradation des forêts et des zones humides due au surpâturage est réduite**

Il visera à réduire de 5 000 ha par an les superficies forestières dégradées grâce à la gestion durable des ligneux fourragers et à la diversification des sources d'alimentation. L'atteinte de cet effet se fera à travers les actions suivantes : Action 1.2.2.1 : aménagement des espaces pastoraux, Action 1.2.2.2 : gestion durable des ligneux fourragers, Action 1.2.2.3 : diversification des sources alimentaires du cheptel et Action 1.2.2.4 : amélioration de l'accès du cheptel aux ressources en eau.

- **Action 1.2.2.1 : aménagement des espaces pastoraux**

Il s'agira pour cette action, de mener des activités d'aménagement de zones pastorales et de pistes à bétail.

- **Action 1.2.2.2 : gestion durable des ligneux fourragers**

Les activités à mener dans cette action sont la production de semences et de plants de ligneux fourragers.

- **Action 1.2.2.3 : diversification des sources alimentaires du cheptel**

Il s'agira de mettre à la disposition des acteurs des intrants et kits de production fourragère et de renforcer leurs capacités techniques à la production, à la fauche et à la conservation du fourrage.

- **Action 1.2.2.4 : amélioration de l'accès du cheptel aux ressources en eau**

Les activités à mener pour la réalisation de cette action sont les suivantes : réaliser des forages solaires pastoraux équipés de polytank et réaliser des boullis pastoraux.

2.2. Axe 2 : Accroissement des stocks de carbone

Il se décline en deux (02) objectifs stratégiques que sont : OS 2.1: améliorer les stocks de carbone aérien et souterrain à l'intérieur des forêts et OS 2.2 : améliorer les stocks de carbone dans les terres agro-sylvo-pastorales.

2.2.1. Objectif stratégique 2.1 : améliorer les stocks de carbone aérien et souterrain à l'intérieur des forêts

Cet objectif stratégique cible deux (02) effets attendus que sont : EA.2.1.1 : le peuplement des espèces ligneuses est diversifié et accru et EA.2.1.2 : les massifs forestiers sont mieux protégés.

• **EA.2.1.1 : le peuplement des espèces ligneuses est diversifié et accru**

L'ambition est d'accroître de 19 148 ha en moyenne par an les superficies reboisées. A cet effet, il s'agira principalement de mener les actions suivantes : Action 2.1.1.1 : reforestation et reboisement ; Action 2.1.1.2 : promotion de l'agroforesterie et Action 2.1.1.3 : promotion de l'initiative « une famille une forêt ».

- **Action 2.1.1.1 : reforestation et reboisement**

La mise en œuvre de cette action portera principalement sur les activités suivantes : Il s'agit entre autres de la production et la diffusion des semences améliorées d'espèces forestières ; la production et la mise en terre des plants ; le renforcement des capacités des acteurs sur les techniques de plantations, d'entretien des plants et sur les techniques de multiplication végétative ; l'appui des acteurs en matériel de protection dans la mise en place des plantations individuelles ; le suivi des placettes permanentes de l'IFN, l'élaboration d'une stratégie nationale de reboisement et l'organisation des journées de promotion de la reforestation.

- **Action 2.1.1.2 : promotion de l'agroforesterie**

Les activités à mener dans cette action sont essentiellement basées sur la formation des producteurs sur l'agriculture climato-intelligente dans chaque écovillage et les chef(fe)s d'exploitation sur les techniques de la RNA et la restauration des terres agroforestières.

- **Action 2.1.1.3 : promotion de l'initiative « une famille une forêt »**

Il s'agira de réaliser une étude sur la foresterie privée et d'élaborer une stratégie nationale de promotion de la foresterie privée tout en accompagnant les promoteurs à la réalisation de plantations dans leurs espaces privés.

• **EA.2.1.2 : les massifs forestiers sont mieux protégés**

Il s'agira d'accroître le taux de survie des plants mis en terre à 90% en 2033. Pour atteindre cet effet, les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 2.1.2.1 : protection des massifs forestiers et Action 2.1.2.2 : renforcement de la surveillance des écosystèmes forestiers.

- **Action 2.1.2.1 : protection des massifs forestiers**

Les activités de cette action porteront sur la création des espaces de conservation dans les collectivités territoriales et l'appui des communautés locales à l'aménagement des espaces de conservation ; l'appui à l'élaboration et l'actualisation des Plans d'Aménagement Forestier (PAF) ; l'apurement des forêts et l'aménagement de l'exutoire à l'intérieur et en aval du parc Bangre Wéogo.

- **Action 2.1.2.2 : renforcement de la surveillance des écosystèmes forestiers**

La mise en œuvre de cette action concernera : l'acquisition des moyens roulants à quatre roues et à deux roues, du matériel et outillage technique et des drones de surveillance au profit du corps des eaux et forêts ; la construction des postes forestiers et de contrôle et l'organisation des patrouilles de sécurisation des aires protégées.

2.2.2. Objectif stratégique 2.2 : améliorer les stocks de carbone dans les terres agro-sylvo-pastorales

Pour l'atteinte de cet objectif, deux (02) effets attendus sont identifiés. Il s'agit de l'effet EA.2.2.1 : la superficie des terres dégradées récupérée dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux est accrue, EA.2.2.2 : la qualité des sols des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux est améliorée.

• **EA.2.2.1 : la superficie des terres dégradées récupérée dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux est accrue**

L'ambition est d'accroître les superficies récupérées en ha des terres dégradées dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux. Les actions suivantes seront mises en œuvre pour l'atteinte de l'effet : Action 2.2.1.1 : restauration des terres dégradées dans les écosystèmes forestiers ; Action 2.2.1.2 : restauration des terres agricoles et pastorales dégradées et Action 2.2.1.3 : renforcement des mesures incitatives à la restauration et à la réhabilitation des terres.

- **Action 2.2.1.1 : restauration des terres dégradées dans les écosystèmes forestiers**

Pour cette action, la formation des acteurs et l'acquisition des unités mécanisées de récupération de terres dégradées et la récupération des terres dégradées dans les aires protégées seront les activités à mettre en œuvre.

- **Action 2.2.1.2 : restauration des terres agricoles et pastorales dégradées**

Les activités à mener porteront sur la récupération et la restauration des pâturages et des terres agropastorales dégradées, la formation des agriculteurs en technique de récupération des terres et la mise à leur disposition des kits CES/DRS ainsi que la réalisation des aménagements sous CES/DRS.

- **Action 2.2.1.3 : renforcement des mesures incitatives à la restauration et à la réhabilitation des terres**

Pour cette action, les activités concerneront la réalisation d'une étude de clarification des PSE dans le cadre de la REDD+ et la proposition d'une démarche en vue de leur intégration dans les référentiels de développement. Il s'agira également d'organiser des concours du meilleur site de JNA au niveau régional et communal.

• **EA.2.2.2 : la qualité des sols dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux est améliorée**

Il s'agira de travailler à porter la dose nette d'utilisation de la fumure organique de 2173 à 5 000 kg/ha. Pour l'atteinte de cet effet, les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 2.2.2.1 : promotion des bonnes pratiques d'amélioration de la fertilité des sols, Action 2.2.2.2 : valorisation des déchets organiques (utilisation de la technologie de biogaz, compostage...), Action 2.2.2.3 : développement d'un marché d'engrais organique et Action 2.2.2.4 : gestion et valorisation des eaux usées et boues de vidange à des fins agronomiques.

- **Action 2.2.2.1 : promotion des bonnes pratiques d'amélioration de la fertilité des sols**

Les activités de cette action porteront sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, des producteurs, des SCOOP féminines et des agents de l'UNPCB et de Faso coton respectivement sur les bonnes pratiques ASP, la bonne gestion des déchets chimiques agro-sylvo-pastoraux, le compostage en tas et en biochar et bokashi, la dotation des SCOOP féminines en matériel de compostage et en semences de légumineuse et à l'organisation d'un atelier de partage sur les innovations dans la production du coton durable (gestion des jassides⁵ et coton biologique).

- **Action 2.2.2.2 : valorisation des déchets organiques**

La réalisation de cette action se fera par la mise en œuvre des activités telles que la formation des coopératives des PFNL (Karité) sur la valorisation de leurs déchets en briquettes écologiques, l'accompagnement des promoteurs individuels pour la réalisation et la valorisation de leurs biodigesteurs ainsi que l'appui à la création de coopératives de production de compost des feuilles de karité.

- **Action 2.2.2.3 : développement d'un marché d'engrais organique**

⁵ Un insecte ravageur piqueur-suceur du cotonnier

Il s'agira d'appuyer les promoteurs individuels pour la réalisation de comptoirs de vente de compost et de mettre en place des faitières pour les maillons de production et de commercialisation de compost.

- **Action 2.2.2.4 : gestion et valorisation des eaux usées et boues de vidange à des fins agronomiques :**

Cette action sera réalisée à travers la mise en œuvre des activités suivantes : mettre en œuvre des technologies de dépollution des eaux usées et des technologies de traitement des boues de vidange, des sols et eaux usées.

2.3. Axe 3 : Soutien au développement des chaînes de valeur à faible émission de carbone

Il se décline en deux (02) objectifs stratégiques que sont : OS 3.1: créer un environnement favorable à une production agro-sylvo-pastorale et faunique durable et OS 3.2: améliorer la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux.

2.3.1. Objectif stratégique 3.1 : créer un environnement favorable à une production agro-sylvo-pastorale et faunique durable

Cet objectif stratégique cible deux (02) effets attendus que sont : EA.3.1.1 : La disponibilité et l'accès des producteurs à la ressource eau sont améliorés et EA.3.1.2 : les pertes de production sont réduites.

- **EA.3.1.1 : La disponibilité et l'accès des producteurs à la ressource eau sont améliorés**

L'ambition est d'accroître le taux de couverture des besoins en eau du bétail en saison sèche. La réalisation de cet effet se fera à travers les actions suivantes : Action 3.1.1.1: construction et réhabilitation d'ouvrages de retenue d'eau et Action 3.1.1.2: entretien et sécurisation des ouvrages de retenue d'eau.

- **Action 3.1.1.1 : construction et réhabilitation d'ouvrages de retenue d'eau**

Cette action consistera à la mobilisation des ressources en eau à travers la réhabilitation/réalisation des mares/boulis, des forages positifs dans les aires de protection faunique ; la réalisation des travaux d'aménagement du Lac Dem et la réhabilitation de barrages y compris la mise en œuvre des mesures environnementales.

- **Action 3.1.1.2 : Entretien et sécurisation des ouvrages de retenue d'eau**

Cette action consistera à la gestion durable des ouvrages. Les activités qui y concourront sont entre autres : (i) mettre en place des Comités d'Usagers de l'Eau (CUE), (ii) former les membres des CUE sur leurs rôles et responsabilités et (iii) conduire et superviser les travaux d'entretien des ouvrages.

- **EA.3.1.2 : les pertes de production sont réduites**

L'objectif est de réduire les pertes post-récoltes agricoles. Sa réalisation se fera à travers les actions suivantes : Action 3.1.2.1: développement des instruments et outils de réduction des pertes, Action 3.1.2.2: développement des infrastructures communautaires

paysannes de stockage adaptées et Action 3.1.2.3: amélioration de la couverture sanitaire du cheptel.

- **Action 3.1.2.1 : développement des instruments et outils de réduction des pertes**

Les activités à réaliser porteront sur le renforcement des capacités techniques et matérielles des acteurs pour la mise en qualité des produits agricoles avant stockage, les bonnes techniques de cueillette de PFNL et la mise en place des champs de démonstration sur le coton.

- **Action 3.1.2.2 : développement des infrastructures communautaires paysannes de stockage adaptées**

Cette action contribuera au renforcement des capacités de stockage des produits agrosylvo-pastoraux et fauniques. Les activités à réaliser porteront sur la construction des infrastructures de stockage et de conservation des produits ASP et le renforcement des capacités des acteurs sur les techniques de gestion des infrastructures et de stockage/conservation.

- **Action 3.1.2.3 : amélioration de la couverture sanitaire du cheptel**

Cette action contribuera à améliorer la situation sanitaire du cheptel à travers des opérations de vaccination des petits ruminants contre la Peste des petits ruminants (PPR), des bovins contre la Péripleurmonie contagieuse bovine (PPCB) et de la volaille contre la Maladie de newcastle (MNC).

2.3.2. Objectif stratégique 3.2 : améliorer la compétitivité des produits agrosylvo-pastoraux

Cet objectif stratégique cible deux (02) effets attendus que sont : EA.3.2.1 : la transformation des produits ASP est accrue et EA.3.2.2 : l'accès des produits ASP aux marchés est amélioré.

• **EA.3.2.1 : la transformation des produits ASP est accrue**

L'objectif de cet effet est d'augmenter le taux de transformation des produits ASP. L'atteinte de cet objectif se fera à travers : Action 3.2.1.1: promotion des techniques et technologies innovantes de transformation des produits ASP à faible émission de carbone et Action 3.2.1.2: développement des infrastructures de transformation des produits ASP.

- **Action 3.2.1.1 : promotion des techniques et technologies innovantes de transformation des produits ASP à faible émission de carbone**

L'amélioration du niveau de transformation constitue l'enjeu de cette action. Pour se faire, les activités suivantes seront réalisées : (i) former les acteurs sur les bonnes pratiques de transformation des produits forestiers non ligneux ; (ii) mettre à la disposition des acteurs des kits de transformation des produits frais, (iii) former les acteurs sur le système de traçabilité du coton durable ; (iv) mettre au point des techniques et technologies de transformation de produits ASP.

- **Action 3.2.1.2 : développement des infrastructures de transformation des produits ASP**

Le développement des infrastructures de transformation sera assuré à travers les activités suivantes : mettre en place des unités de transformation des produits ASP et mettre en place des centres de valorisation des mets locaux.

1.1.1.1. EA.3.2.2 : l'accès des produits ASP aux marchés est amélioré

L'ambition est d'accroître le taux de commercialisation des produits ASP. Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des actions suivantes : Action 3.2.2.1 : amélioration de la qualité des produits transformés ; Action 3.2.2.2 : renforcement des infrastructures de stockage et de commercialisation et Action 3.2.2.3 : renforcement des systèmes d'information sur les marchés des produits ASP.

- Action 3.2.2.1 : amélioration de la qualité des produits transformés

Mettre des produits ASP et agroalimentaires sains à la disposition des consommateurs constitue l'objectif de cette action. Plusieurs activités concourront à sa réalisation. Elles concernent entre autres le renforcement des capacités de certification de l'ABNORM, l'appui à la certification et à l'élaboration des normes, la formation des acteurs sur les normes, la mise en place d'un incubateur et son opérationnalisation et la réalisation/réhabilitation d'unité de fabrique d'emballages. Il s'agira également d'élaborer des formulations de produits alimentaires et cosmétiques à base de PFNL.

- Action 3.2.2.2 : renforcement des infrastructures de stockage et de commercialisation

Cette action consistera à la réalisation d'infrastructures qui contribueront à l'accroissement de la commercialisation des produits ASP. Il s'agira de la mise en place des vitrines de promotion de produits burkinabè et des comptoirs d'achat et/ou mini marchés et la réalisation des marchés à détail.

- Action 3.2.2.3 : renforcement des systèmes d'information sur les marchés des produits ASP

Cette action contribuera à rendre disponible et accessible l'information sur les marchés des produits ASP. Les activités à réaliser concerneront la mise en place d'une plateforme virtuelle e-commerce ainsi que la collecte, le traitement et la diffusion des informations du SIMA à toutes les échelles.

2.4. Axe 4 : Aménagement du territoire et sécurisation foncière

Il se décline en deux (02) objectifs stratégiques que sont : OS 4.1: améliorer l'occupation des terres et OS 4.2: assurer la sécurisation foncière.

2.4.1. Objectif stratégique 4.1: améliorer l'occupation des terres

Pour l'atteinte de cet objectif, deux (02) effets attendus sont identifiés. Il s'agit de : EA 4.1.1: la planification spatiale du territoire est améliorée et EA 4.1.2: la sécurisation juridique des espaces ASP publics est améliorée.

- **EA 4.1.1 : la planification spatiale du territoire est améliorée**

Son objectif est d'augmenter la proportion des régions et des communes disposant respectivement de schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire et de schéma directeur d'aménagement et de développement durable de la commune.

Les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 4.1.1.1: renforcement des instruments d'aménagement et de développement durable du territoire et Action 4.1.1.2: mise en œuvre des instruments d'aménagement du territoire.

- Action 4.1.1.1 : renforcement des instruments d'aménagement et de développement durable du territoire

La mise en œuvre de cette action se fera à travers cinq (05) activités qui sont : (i) élaborer les Schémas Régionaux d'Aménagement et Développement Durable du Territoire (SRADDT), (ii) élaborer des Schémas directeurs d'aménagement et de développement durable de la Commune (SDADDC), (iii) réaliser l'étude diagnostique pour la révision du SDAGO horizon 2025, (iv) réviser le schéma directeur d'aménagement du grand Ouaga (SDAGO) horizon 2025 et (v) réviser les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de cinq villes (Kaya, Ouahigouya, Dori, Fada N'Gourma, Dédougou) à fort défi sécuritaire selon une procédure d'urgence.

- Action 4.1.1.2 : mise en œuvre des instruments d'aménagement du territoire

Cette action sera mise en œuvre à travers la mise en place du fonds national d'aménagement et de développement durable du territoire et la révision des plans locaux de développement (PLD) pour les arrimer aux SDADDC et aux SRADDT.

• EA 4.1.2 : la sécurisation juridique des espaces ASP publics est améliorée

L'ambition est d'accroître la proportion des aires classées immatriculées.

Les actions suivantes seront réalisées : Action 4.1.2.1: approbation des plans d'aménagement forestier, Action 4.1.2.2: immatriculation des forêts, Action 4.1.2.3: classement des espaces forestiers et Action 4.1.2.4: immatriculation des espaces agropastoraux.

- Action 4.1.2.1 : approbation des plans d'aménagement forestier

La mise en œuvre de cette action se fera à travers l'organisation des sessions d'examen des Plans d'aménagement forestier (PAF) aux niveaux provincial, régional et national et l'élaboration des cahiers de charges et des contrats de gestion.

- Action 4.1.2.2 : immatriculation des forêts

La mise en œuvre de cette action se fera à travers l'acquisition des GPS différentiels et ordinaires (Garmin), la formation des cadres du MEEA et ses partenaires en topographie appliquée à la délimitation des forêts et l'immatriculation des forêts classées et espaces de conservation.

- Action 4.1.2.3 : classement des espaces forestiers

Cette action sera mise en œuvre à travers deux (02) activités qui sont : (i) élaborer les PAF des espaces de conservation et (ii) classer les espaces de conservation créés dans les collectivités territoriales.

- **Action 4.1.2.4: Immatriculation des espaces agropastoraux**

Trois (03) activités concourront à la mise en œuvre de cette action. Ce sont : (i) baliser les espaces pastoraux, (ii) immatriculer les zones pastorales et (iii) immatriculer les aménagements hydro-agricoles.

2.4.2. Objectif stratégique 4.2 : assurer la sécurisation foncière

Pour l'atteinte de cet objectif, deux (02) effets attendus sont identifiés. Il s'agit de : EA 4.2.1: la sécurisation des sites d'investissements ASP pour la REDD+ est renforcée et EA 4.2.2: le dispositif de sécurisation foncière est renforcé.

• **EA 4.2.1 : la sécurisation foncière des sites d'investissements ASP pour la REDD+ est renforcée**

L'objectif de cet effet est d'augmenter la proportion des actes fonciers (APFR) délivrés sur les demandes d'actes.

Afin d'atteindre cet effet, les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 4.2.1.1: renforcement du cadre juridique et de son application, Action 4.2.1.2: gestion efficace des conflits fonciers et Action 4.2.1.3: accompagnement des exploitants ASP dans la procédure de sécurisation foncière.

- **Action 4.2.1.1 : renforcement du cadre juridique et de son application**

La mise en œuvre de cette action se fera à travers trois (03) activités qui sont : (i) relire la loi 034-2012/AN portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) au Burkina Faso, (ii) organiser les sessions de sensibilisation sur les textes juridiques en matière d'aménagement du territoire et (iii) mettre en place la police de l'aménagement du territoire.

- **Action 4.2.1.2 : gestion efficace des conflits fonciers**

Cette action sera mise en œuvre à travers quatre (04) activités qui sont : (i) la mise en place des commissions de gestion des plaintes au sein des organes REDD+, (ii) l'organisation des sessions de diffusions des mécanismes endogènes de gestion des conflits auprès des acteurs de la chaîne de gestion des conflits, (iii) la mise en place des Commissions de Conciliation Foncières Villageoises (CCFV), l'organisation des sessions des commissions de gestion des plaintes et l'organisation des émissions radiophoniques au niveau régional sur le mécanisme de gestion des plaintes et (iv) et la formation des membres des CCFV sur la sécurisation foncière en milieu rural et ceux des commissions de gestion des plaintes sur diverses thématiques.

- **Action 4.2.1.3 : accompagnement des exploitants ASP dans la procédure de sécurisation foncière**

Trois (03) activités concourront à la mise en œuvre de cette action. Ce sont : (i) appuyer la sécurisation des fermes péri-urbaines, (ii) accompagner les producteurs à la sécurisation de leurs exploitations agricoles et (iii) appuyer la délimitation des espaces de production ASP.

• **EA 4.2.2 : le dispositif de sécurisation foncière est renforcé**

L'ambition est d'accroître la proportion de communes ayant mis en place des structures de gestion foncière fonctionnelles.

Pour l'atteinte de cet effet, les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 4.2.2.1: mise en place de structures de gestion foncière et Action 4.2.2.2: opérationnalisation des structures de gestion foncière.

- **Action 4.2.2.1 : mise en place de structures de gestion foncière**

Elle se fera à travers la mise en place des commissions foncières villageoises et des services fonciers ruraux (SFR).

- **Action 4.2.2.2 : opérationnalisation des structures de gestion foncière**

Elle sera mise en œuvre à travers deux (02) activités qui sont : (i) doter les CFV/CCFV en kits de fonctionnement et (ii) installer des CFV/CCFV.

2.5. Axe 5 : Gouvernance de la REDD+

L'objectif principal est de soutenir la mise en œuvre des diverses actions de la REDD+. Il se décline en deux (02) objectifs stratégiques que sont : OS 5.1: renforcer le cadre politique et juridique et OS 5.2: assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie.

2.5.1. Objectif stratégique 5.1 : renforcer le cadre politique et juridique

Pour l'atteinte de cet objectif, deux (02) effets attendus sont identifiés. Il s'agit de : EA.5.1.1 : la prise en compte de la dimension de la REDD+ dans les référentiels de développement est renforcée, EA.5.1.2 : le cadre juridique est renforcé.

• **EA.5.1.1 : la prise en compte de la dimension de la REDD+ dans les référentiels de développement est renforcée**

Il a pour objectif d'accroître la proportion de PCD ayant intégré les thématiques environnement et développement durable. Sa réalisation portera sur les actions suivantes : Action 5.1.1.1 : renforcement des capacités des parties prenantes et Action 5.1.1.2 : prise en compte de la REDD+ dans les référentiels de développement.

- **Action 5.1.1.1 : renforcement des capacités des parties prenantes**

La réalisation de cette action se fera à travers la mise en œuvre de trois (3) activités. Il s'agira de : (i) organiser des sessions de formation au profit des acteurs en charge de l'élaboration des référentiels sur les thématiques émergentes de la REDD+, (ii) former les acteurs locaux sur la prise en compte des thématiques E/DD dans la planification locale et (iii) former les responsables de programmes budgétaires et leurs planificateurs sur l'intégration des CC dans la budgétisation.

- **Action 5.1.1.2 : prise en compte de la REDD+ dans les référentiels de développement**

Il s'agira de : (i) réviser les PLD pour prendre en compte les thématiques E/DD, (ii) organiser des ateliers de diffusion du guide de prise en compte des thématiques E/DD dans les référentiels de développement et (iii) réviser les documents stratégiques (PS-ASP et PNIASP) pour prendre en compte les thématiques E/DD.

- **EA.5.1.2 : le cadre juridique est renforcé**

L'ambition est d'augmenter la proportion des textes juridiques élaborés/révisés en matière de REDD+. Les actions à mettre en œuvre seront : Action 5.1.2.1 : élaboration ou actualisation des textes juridiques en matière de REDD+ et Action 5.1.2.2 : vulgarisation des textes juridiques en matière de REDD+.

- **Action 5.1.2.1 : élaboration ou actualisation des textes juridiques en matière de REDD+**

Cette action sera mise en œuvre à travers les activités suivantes : (i) réviser le code forestier et le code de l'environnement ; (ii) élaborer leurs décrets d'application et (iii) élaborer un texte juridique sur les droits carbone.

- **Action 5.1.2.2 : vulgarisation des textes juridiques en matière de REDD+**

Il s'agira d'organiser des sessions de formation et de sensibilisation au profit des acteurs sur les textes juridiques relatifs à la REDD+.

2.5.2. Objectif stratégique 5.2 : assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie

Pour l'atteinte de cet objectif, trois (03) effets attendus sont identifiés : EA.5.2.1 : la coordination et le suivi-évaluation des interventions en matière de REDD+ sont améliorés et EA.5.2.2 : le dispositif d'information et de communication est renforcé et EA.5.2.3 : la mobilisation et la gestion efficiente des ressources sont assurées.

- **EA.5.2.1 : la coordination et le suivi-évaluation des interventions en matière de REDD+ sont améliorés**

Cet effet a pour objectif d'accroître la proportion de communes disposant des comités et cellules techniques REDD+ et la proportion des comités et cellules techniques régionaux et communaux REDD+ qui tiennent des sessions régulières. Les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 5.2.1.1 : mise en place d'organes de pilotage, de concertation et d'exécution ; Action 5.2.1.2 : opérationnalisation des organes de pilotage, de coordination et de suivi-évaluation et Action 5.2.1.3 : mise en place du dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation.

- **Action 5.2.1.1 : mise en place d'organes de pilotage, de concertation et d'exécution**

Cette action sera consacrée à la mise en place d'un comité national sur les changements climatiques, des comités et cellules techniques régionaux REDD+, des comités et cellules techniques communaux REDD+ et de la coalition nationale pour la gestion durable des terres.

- **Action 5.2.1.2 : opérationnalisation des organes de pilotage, de coordination et de suivi-évaluation**

Il s'agira dans cette action de la tenue des sessions du cadre de concertation unique des conventions (CCUC), du comité national changement climatique, de la plateforme nationale des OSC sur la REDD+, de la coalition nationale pour la gestion durable des terres ainsi que celles des organes REDD+ au niveau national, régional et communal.

- **Action 5.2.1.3 : Mise en place du dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation**

Cette action devra à terme permettre de disposer d'un système de suivi évaluation efficace. Les activités à mettre en œuvre seront celles en lien avec l'élaboration des outils de planification et de suivi-évaluation de la stratégie nationale REDD+. Il s'agira également de définir des cadres de programmation annuelle des investissements en matière de REDD+, d'élaborer les répertoires des indicateurs et bonnes pratiques dans le domaine de la REDD+ et de renforcer les capacités des acteurs en suivi-évaluation.

• **EA.5.2.2 : le dispositif d'information et de communication est renforcé**

L'ambition sera d'accroître le taux annuel de mise en œuvre du plan de communication de la REDD+. Pour atteindre ce résultat, les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 5.2.2.1 : renforcement des capacités techniques des acteurs et Action 5.2.2.2 : développement et diffusion des outils de communication dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication sur la REDD+.

- **Action 5.2.2.1 : renforcement des capacités techniques des acteurs**

Le renforcement de capacités concernera l'organisation des sessions de formation au profit des acteurs en communication sur la REDD+ et ceux chargés de l'animation de la plateforme nationale MRV. Par ailleurs, cette action assurera le fonctionnement du Site-web de la REDD+ et la réalisation de la cartographie des radios locales les plus écoutées.

- **Action 5.2.2.2 : renforcement de la communication sur la REDD+**

Cette action visera à assurer la visibilité des actions de la REDD+ à travers la diffusion d'émissions télé, des billets d'informations, des spots télé, des films et des publi-reportages sur la REDD+, la réalisation des boîtes à images sur l'éducation environnementale et l'écocitoyenneté au profit des acteurs et des capsules vidéo en langues nationale sur les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales, l'élaboration et la diffusion des outils de communication et l'impression de guide de compréhension de la REDD+.

• **EA.5.2.3 : la mobilisation et la gestion efficiente des ressources financières sont assurées.**

L'ambition est d'accroître le taux de mobilisation des ressources financières et d'assurer un meilleur taux d'exécution financière des activités de la SN-REDD+. Pour atteindre ce résultat, les actions suivantes seront mises en œuvre : Action 5.2.3.1 : mobilisation des ressources financières et Action 5.2.3.2 : gestion efficiente des ressources financières.

- **Action 5.2.3.1 : mobilisation des ressources financières**

La mise en œuvre de cette action se fera à travers : (i) l'organisation des rencontres de concertation entre les acteurs, (ii) l'organisation des sessions de formation en finance climat, (iii) l'organisation d'un atelier de finalisation de l'ER-program, (iv) la participation, aux rencontres des instances internationales, la réalisation de la cartographie des projets et programmes et initiatives REDD+, la conception du registre des projets/programmes et

initiatives et carbone REDD+, la création d'un guichet REDD+ au FIE et l'élaboration de notes conceptuelles.

- **Action 5.2.3.2 : gestion efficace des ressources financières**

Cette action visera à élaborer un document de suivi des PPM, l'élaboration des rapports de suivi de la mise en œuvre des PPM, l'élaboration des rapports d'exécution financière et la réalisation des contrôles et audits.

III. DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

Cette partie traite respectivement (i) du dispositif de mise en œuvre, (ii) du dispositif de suivi-évaluation et (iii) du mécanisme de financement.

3.1. Dispositif de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre de la REDD+ comprend (i) les instruments de mise en œuvre ; (ii) les différents acteurs et leurs rôles et (iii) le cadre organisationnel.

3.1.1. Instruments de mise en œuvre

Les instruments de mise en œuvre du présent plan d'action comprennent les instruments globaux et les instruments spécifiques.

3.1.1.1. Instruments globaux

Les instruments globaux d'opérationnalisation du plan d'actions comprennent le plan de travail et de budget annuel (PTBA), et les projets et programmes de développement.

Au niveau local, la mise en œuvre du plan d'actions se fera à travers les plans annuels d'investissement communaux et les plans annuels d'investissement régionaux.

3.1.1.2. Instruments spécifiques

Les instruments spécifiques devant servir à opérationnaliser le plan d'actions sont : (i) le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) qui comprend les actions opérationnelles de gestion des impacts et risques environnementaux et sociaux identifiés et sert de guide pour la mise en œuvre des instruments de sauvegardes spécifiques ; (ii) le Cadre Fonctionnel pour minimiser les effets néfastes des restrictions d'accès aux ressources (iii) le Cadre de Gestion des Pesticides pour contenir les risques liés à l'usage des pesticides (iv) le Cadre de Politique de Réinstallation pour minimiser les risques de déplacement et encadrer la réinstallation involontaire des populations le cas échéant ; (v) le registre d'enregistrement des plaintes, prévu pour recueillir les différentes plaintes/griefs et solutions et de suivre leur mise en œuvre; (vi) le mécanisme de partage des bénéfices, pour une gestion transparente des bénéfices carbone et non carbone ; (vii) la stratégie de communication sur la REDD+ et de mobilisation des parties prenantes contenant des activités de communication pour le changement de comportement dans l'optique de contribuer à l'atteinte des options stratégiques de la REDD+.

3.1.2. Acteurs de mise en œuvre, engagement et participation des parties prenantes

3.1.2.1. Acteurs et rôles

La REDD+ est un processus multi-acteurs et multi-secteurs. Les acteurs de la mise en œuvre sont l'Etat, la société civile, les collectivités territoriales, le secteur privé, les bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers, qui jouent un rôle important dans la mobilisation des ressources financières et humaines.

- l'Etat

L'intervention de l'Etat se fera à travers les structures centrales et déconcentrées des départements ministériels qui contribuent à la mise en œuvre des options stratégiques de la REDD+. Les principaux départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre de la SN-REDD+ sont : (i) le Ministère en charge de l'Environnement assure le leadership dans la préparation et la mise en œuvre de la REDD+ à travers le SP/REDD+ qui est l'organe de coordination des activités REDD+ ; (ii) le Ministère en charge de l'agriculture et des ressources animales ; (iii) le Ministère en charge des mines et des carrières ; (iv) le Ministère en charge de l'économie et de la prospective ; (v) le Ministère en charge de l'éducation nationale ; (vi) le Ministère en charge de la recherche scientifique et l'innovation ; (vii) le Ministère en charge du genre ; (viii) le Ministère en charge de l'administration territoriale et de la décentralisation ; (ix) le Ministère en charge de la justice ; (x) le Ministère en charge de la culture et du tourisme ; (xi) le Ministère en charge du commerce et (xii) le Ministère en charge de l'urbanisme et des affaires foncières.

Le rôle de l'Etat est d'assurer le pilotage et la coordination des interventions et de créer les conditions favorables à la mise en œuvre des activités des acteurs. Dans cette optique, il s'agit de renforcer le cadre politique, juridique et institutionnel en matière de REDD+, de faciliter la sécurisation foncière selon les principes de la REDD+, de développer des connaissances, techniques et technologies, de mobiliser les ressources nécessaires pour une mise en œuvre efficace des actions prioritaires, de réaliser les investissements et de développer le partenariat avec les autres acteurs pour la mise en œuvre du plan.

Il devra également, à travers ses structures déconcentrées, assurer l'encadrement et l'appui-conseil des acteurs à la base. L'Etat assure aussi la coordination générale de la mise en œuvre et le suivi évaluation du plan à travers ses services habilités en collaboration avec les autres acteurs.

- l'Assemblée nationale

Elle a pour rôle, entre autres, de contribuer à la prise en compte de la REDD+ dans les textes législatifs et d'intégrer les enjeux liés à la REDD+ dans le contrôle de l'action gouvernementale.

- les collectivités territoriales

Elles participent à la mise en œuvre, au suivi des activités programmées dans le présent PAO ainsi qu'à l'évaluation des interventions des acteurs. Aussi, elles ont pour rôle de prendre en compte la REDD+ dans les Plans Locaux de Développement (PLD) et les projets et programmes au niveau local, de contribuer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets REDD+ et d'animer les cadres de concertation au niveau local.

Elles contribuent également à la mobilisation des ressources pour une mise en œuvre efficace du plan.

- **les organisations de la société civile (OSC)**

La participation des OSC dans la mise en œuvre du plan se fera prioritairement au travers de la plateforme nationale des OSC sur la REDD+ et le développement durable. Elles sont chargées de : (i) servir d'interface entre les structures étatiques, les PTF et les communautés de base, (ii) veiller à la prise en compte des préoccupations et des aspirations de la société civile et des communautés locales dans la conception des projets et des programmes en lien avec la REDD+, (iii) participer au suivi et à l'évaluation des interventions des acteurs, (iv) informer et sensibiliser les populations sur les enjeux et les opportunités qu'offre la REDD+, (v) promouvoir des bonnes pratiques à potentiel REDD+ et (vi) mobiliser des ressources nécessaires à l'opérationnalisation des actions prioritaires.

- **le secteur privé**

Le secteur privé impliqué dans la mise en œuvre de la SN-REDD+ est principalement constitué du Conseil national du patronat burkinabè, de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, du Collège des acteurs privés du secteur rural, de la Chambre des mines du Burkina, de la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina, de l'Union nationale des orpailleurs artisanaux et traditionnels du Burkina Faso et des médias privés. Il a pour rôles d'accompagner l'innovation en matière de la REDD+, d'assurer les investissements nécessaires dans le cadre de la REDD+ et d'accompagner la mise en œuvre des projets et initiatives REDD+. En matière de communication, le secteur privé à travers les médias a pour rôles de : (i) contribuer au renforcement de la transparence du processus national en diffusant les informations aux profits de toutes les parties prenantes, (ii) développer des programmes médiatiques pour soutenir les activités d'éducation environnementale et de communication pour le changement de comportements, (iii) assurer la visibilité du processus et des réalisations issues des projets et programmes REDD+ et (iv) contribuer à la valorisation et à la capitalisation des acquis à travers des programmes médiatiques appropriés.

- **les partenaires techniques et financiers**

Il s'agit des acteurs de la coopération bilatérale et multilatérale ainsi que des organisations intergouvernementales. Ils ont pour rôles de contribuer à la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires, d'appuyer la formulation, le financement et la mise en œuvre des projets et programmes d'investissement dans le cadre de la REDD+, de participer au suivi-évaluation et à la capitalisation des données et expériences en matière de REDD+.

- **les bénéficiaires**

Ils jouent un rôle important par la gestion décentralisée des ressources forestières. Ils contribuent à la gestion durable des ressources forestières.

3.1.3. Cadre organisationnel

Il est composé d'organes de pilotage au plan stratégique et opérationnel chargés d'apprécier et de valider les performances enregistrées dans la mise en œuvre de la stratégie en vue d'orienter au besoin, les interventions.

3.1.3.1. Pilotage stratégique et opérationnel

- Pilotage stratégique

Il est assuré par trois organes que sont : le Comité National REDD+ (CN/REDD+), les Comités Régionaux REDD+ (CR/REDD+) et les Comités Communaux REDD+ (CC/REDD+).

• le Comité National REDD+ (CN/REDD+)

Présidé par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'environnement, le CN/REDD+ est l'organe de pilotage au niveau national du mécanisme REDD+. Il regroupe les représentants de la Primature, du Parlement, des départements ministériels concernés, des collectivités territoriales, des partenaires techniques et financiers et des autres acteurs non étatiques (ONG, OSC, Secteur privé). Le CN/REDD+ se réunit en session ordinaire une fois par semestre pour, entre autres, adopter les programmes et projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du mécanisme REDD+ et les rapports du Secrétariat Permanent pour la REDD+ à transmettre aux instances internationales de la REDD+. Il est chargé également de donner des orientations pour des performances plus optimales dans la mise en œuvre de la SN-REDD+.

• les Comités Régionaux REDD+ (CR/REDD+)

Le Comité Régional REDD+ est l'organe régional de pilotage du mécanisme REDD+ et de suivi de la mise en œuvre des interventions au niveau régional. Présidé par le Gouverneur, il regroupe les services techniques déconcentrés au niveau régional et provincial, les collectivités territoriales, la société civile, le secteur privé et les projets et programmes mis en œuvre au niveau régional ou communal. Le CR/REDD+ se réunit en session ordinaire une fois par semestre pour examiner et valider les documents de programmation et de suivi de la mise en œuvre des interventions des acteurs au niveau régional.

• les Comités Communaux REDD+ (CC/REDD+)

Le comité communal REDD+ est l'organe communal de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des interventions au niveau communal. Présidé par le Maire de la commune, il regroupe les représentants des structures techniques de l'État au niveau communal et départemental, du conseil municipal, des conseils villageois et de la société civile. Il se réunit en session ordinaire une fois par semestre pour examiner et valider les documents de programmation et de suivi de la mise en œuvre des interventions des acteurs au niveau communal.

- Pilotage opérationnel

L'opérationnalisation de la REDD+ est assurée par les organes d'exécutions. Ces organes sont : (i) le Secrétariat Permanent REDD+ (SP/REDD+), (ii) les Cellules Techniques Régionales REDD+ (CTR/REDD+) et (iii) les Cellules Techniques Communales REDD+ (CTC/REDD+).

- **le Secrétariat Permanent REDD+ (SP/REDD+)**

Le SP/REDD+ est l'organe de coordination nationale du mécanisme REDD+. Il joue le rôle de secrétariat technique du Comité National REDD+. A ce titre, il est chargé d'organiser les sessions du Comité national REDD+, de capitaliser les résultats, de suivre la mise en œuvre des recommandations du comité national REDD+ et de rendre compte de l'état d'exécution des activités au Comité national REDD+.

- **les Cellules Techniques Régionales REDD+ (CTR/REDD+)**

La CTR/REDD+ est l'organe technique du CR/REDD+. Présidée par le Secrétaire Général de région, elle est composée des représentants des services techniques étatiques, des collectivités territoriales, des OSC et du secteur privé au niveau régional. Elle assure le secrétariat des sessions du CR/REDD+. A ce titre, elle est chargée de l'élaboration des documents de suivi des activités à soumettre au CR/REDD+, du suivi de la mise en œuvre des recommandations et de la capitalisation des résultats des travaux des sessions du CR/REDD+. Elle se réunit une fois par trimestre en session ordinaire.

- **les Cellules Techniques Communales REDD+ (CTC/REDD+).**

La CTC/REDD+ est l'organe technique de mise en œuvre de la REDD+ au niveau communal. Présidée par le secrétaire général de la Mairie, elle est composée des acteurs communaux, des représentants de services techniques au niveau communal, des représentants des organisations socio-professionnelles et des OSC. Elle assure le secrétariat des sessions du CC/REDD+. A ce titre, elle est chargée de l'élaboration des documents de suivi des activités à soumettre au CC/REDD+, du suivi de la mise en œuvre des recommandations et de la capitalisation des résultats des travaux des sessions du CC/REDD+. La CTC/REDD+ se réunit en session ordinaire une fois par trimestre.

3.1.3.2. Organes de concertation

Les organes de concertation sur la REDD+ sont : (i) la plateforme nationale REDD+ (PN/REDD+), (ii) les plateformes régionales REDD+ (PR/REDD+) et (iii) les plateformes communales REDD+ (PC/REDD+).

- **la plateforme nationale REDD+ (PN/REDD+)**

Elle est l'organe de concertation permanente du mécanisme REDD+. Elle est présidée par le Secrétaire Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD). Elle est composée des représentants du Parlement, de la primature, des départements ministériels concernés, des points focaux des départements ministériels concernés, des programmes, des projets et initiatives REDD+, des collectivités territoriales, du conseil économique et social, des OSC, des ONG, du secteur privé, des universités, des instituts de recherche et des partenaires techniques et financiers. La PN/REDD+ se réunit une fois par an en session ordinaire pour émettre entre autres des avis sur les décisions à prendre au niveau du comité national REDD+. Elle peut également se réunir en session extraordinaire soit sur l'initiative du Président ou sur demande d'au moins deux tiers des membres.

La PN/REDD+ est assistée par une cellule technique qui appuie l'organisation des sessions nationales.

- les plateformes régionales et communales REDD+

Les plateformes régionales et communales REDD+ sont confondues respectivement aux Comités régionaux et communaux REDD+. Elles sont chargées notamment de coordonner les concertations régionales et communales sur la REDD+, coordonner et conduire des réflexions thématiques sur des sujets relatifs aux contenus et objectifs poursuivis dans la stratégie nationale REDD+ et formuler des propositions à l'endroit des Comités régionaux et communaux REDD+.

Le cadre organisationnel est synthétisé dans la figure ci-après :

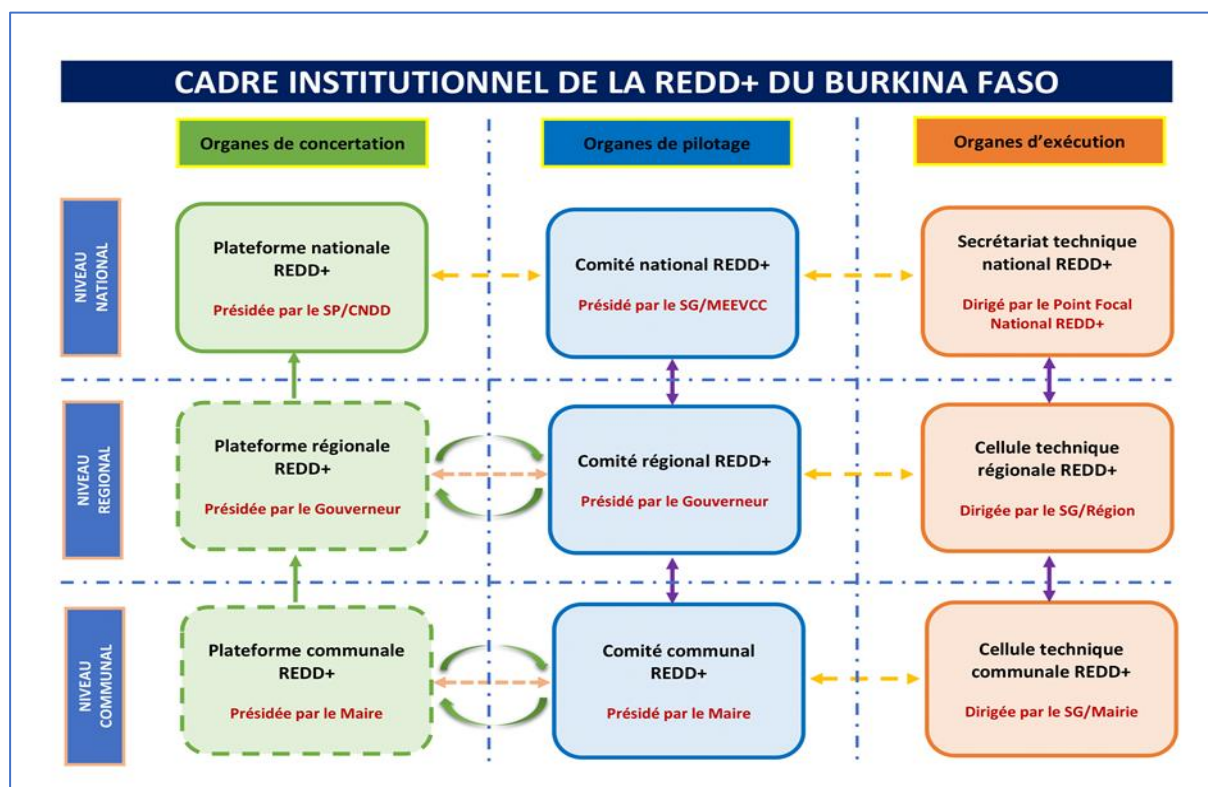


Figure 1: Cadre institutionnel de la REDD+ au Burkina Faso

Source : MEEVCC, 2020

3.2. Dispositif de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation est constitué (i) du mécanisme, (ii) des outils, et (iii) des instances de suivi-évaluation.

3.2.1. Mécanisme de suivi-évaluation

Le suivi de la mise en œuvre des interventions des acteurs est bâti autour d'une approche ascendante.

Au niveau communal, sur la base des canevas de rapports, les services techniques de l'État assurent la collecte des informations relatives aux interventions des différents acteurs. Ces informations collectées sont transmises au secrétariat technique communal pour l'élaboration des rapports de performances à soumettre lors des sessions du comité communal REDD+ pour examen et validation.

Au niveau régional, le mécanisme de suivi est coordonné et animé par les services techniques régionaux. Les directions régionales sur la base des données validées au niveau communal font une synthèse du suivi des interventions des acteurs au niveau régional. Ces données collectées par les différentes directions régionales sont transmises au secrétariat technique régional pour l'élaboration du rapport périodique qui sera soumis au comité technique régional pour examen et validation. Une fois ces données validées par les comités régionaux REDD+, elles sont transmises aux DGESS.

Au niveau central, les données collectées et validées au niveau régional sont transmises aux DGESS conformément à la logique du budget programme pour l'élaboration des rapports périodiques ministériels qui sont examinés et validés lors des sessions des CASEM. Les données validées relatives à la mise en œuvre du PAO sont transmises au SP/REDD+ pour élaboration des rapports périodiques.

Pour l'élaboration des rapports sur le niveau de référence des forêts (NRF), le dispositif MRV est utilisé. Il est piloté par le Secrétariat Permanent pour la REDD+ en collaboration avec les autres structures productrices des données d'activités. Les données générées grâce à ce dispositif contribuent à l'élaboration des communications nationales et de la contribution déterminée au niveau national.

Les rapports produits pour être soumis à la CCNUCC sont validés et adoptés par le CN-REDD+ après avis de la plateforme nationale REDD+.

3.2.2. Outils de suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation du plan d'actions de la SN-REDD+ se feront à travers l'élaboration et le renseignement d'outils globaux et spécifiques.

3.2.2.1. Outils globaux de suivi-évaluation

Ces outils permettront le suivi et l'évaluation des activités qui seront mises en œuvre par les structures publiques, ainsi que les projets et programmes REDD+. Il s'agit entre autres : (i) du cadre logique, (ii) du cadre de mesure de performance, (iii) des canevas de programmation et de rapportage des activités, (iv) de la fiche de suivi des indicateurs, (v) de la matrice des investissements structurants et des réformes stratégiques et (vi) de la matrice de spatialisation des investissements.

3.2.2.2. Outils spécifiques de suivi-évaluation

Il s'agit des outils utilisés pour le suivi-évaluation des émissions/absorptions des GES et des outils utilisés pour le suivi-évaluation des activités concourant à l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses impacts et à la résilience des populations.

❖ Outils de suivi-évaluation des émissions/absorptions du carbone forestier

- Dispositif de mesure du carbone organique du sol

Compte tenu du contexte sahélien du Burkina Faso, le pays a décidé de porter ses efforts de séquestration de carbone au-delà des terres forestières, notamment dans les terres agricoles. Pour ce faire, la méthodologie SALM (Sustainable Agricultural Land Management en anglais) sera appliquée. Il s'agit d'une méthodologie approuvée par Verified Carbon Standard (VCS)/VERRA VM0017 de gestion durable des terres agricoles. Par ailleurs, le modèle RothC, développé par Rothamsted Research, sera utilisé pour l'estimation des stocks de carbone du sol.

D'autres standards seront aussi explorés pour le suivi-évaluation des petits projets qui contribuent à améliorer les services écosystémiques et permettent aux communautés de se développer et de quantifier la séquestration du carbone. Il s'agit entre autres des standards plans vivo, Gold standard, etc., le but étant de capitaliser les efforts de ces projets pour des éventuels paiements pour services environnementaux.

- Registre carbone

Il permettra de suivre toutes les réductions d'émissions liées au processus REDD+. Il sera l'outil de suivi-évaluation de toutes les transactions carbone des activités REDD+ à l'échelle nationale. Pour chaque activité REDD+ et/ou programme de réduction d'émissions, il précisera le nombre de crédits carbone produit et/ou le nombre d'unités donnant lieu à des paiements avec l'utilisation de proxys. Ainsi, il apportera une transparence maximale sur les transactions carbone dans le pays.

- Système national de surveillance des forêts

Le Système national de surveillance des forêts (SNSF) est le système d'enregistrement et de suivi de l'utilisation et/ou occupation des terres qui permettra au pays de produire des données sur les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre liées aux forêts. Son objectif final est d'évaluer la performance des activités de REDD+ du pays. Le SNSF assurera la fonction de surveillance des forêts qui sera utilisée dans le suivi-évaluation des activités et la fonction de Mesure, notification et de vérification (MNV).

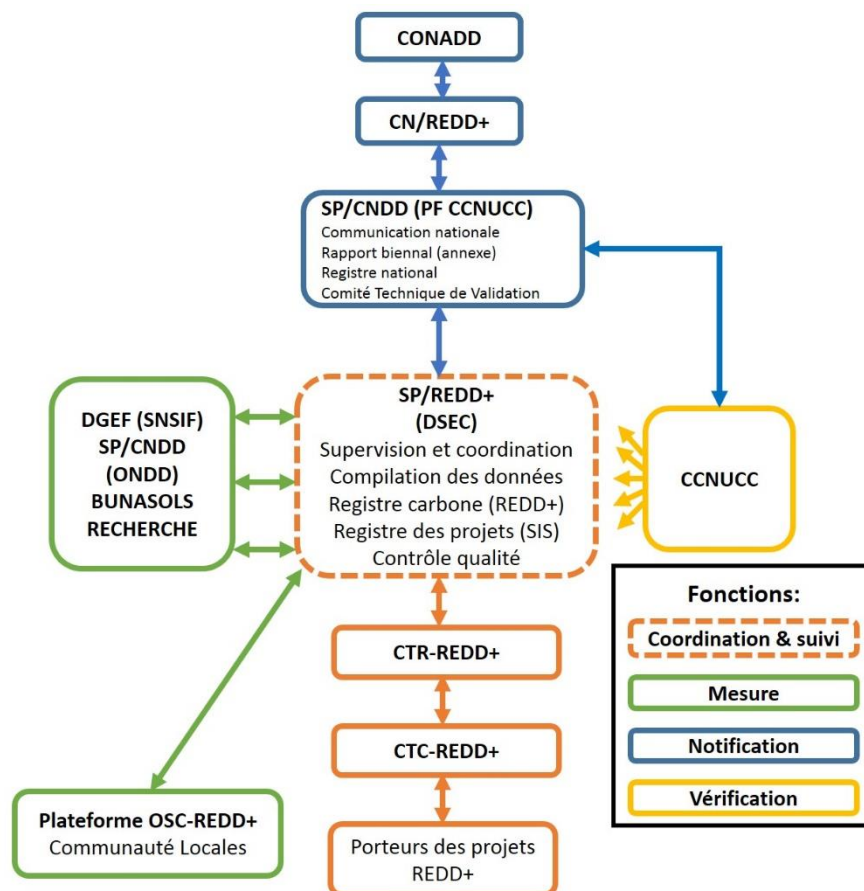


Figure 2 : Représentation des arrangements institutionnels du système MNV/REDD+

- Outils Ex-Ante Carbon Balance Tool

C'est un système basé sur l'affectation des terres, estimant les stocks de carbone et leur évolution par unité de surface, et/ou sur les facteurs d'émissions des pratiques sélectionnées. Il permet l'estimation ex-ante du bilan carbone des projets, des programmes et des politiques de développement agricole et forestier. Aussi, il rend compte des émissions de CH₄, N₂O, et CO₂ exprimées en tonnes de CO₂-eq par hectare et par an. Cette évaluation ex-ante de bilan carbone permettra d'aider les concepteurs de projets à sélectionner les activités présentant les meilleurs bénéfices tant sur le plan économique qu'en terme de mitigation.

❖ Outils de suivi-évaluation des activités

- Système national de surveillance des forêts

La fonction de surveillance des forêts du SNSF est utilisée pour le suivi-évaluation des activités REDD+. Avec pour échelle nationale, cette fonction s'appuiera sur le suivi satellitaire et éventuellement sur les communautés locales et les autres systèmes de surveillance de la forêt tel que le dispositif mis en place pour les inventaires forestiers nationaux.

- Registre des projets REDD+

Le registre des projets REDD+ servira pour le suivi de toutes les activités REDD+. Des procédures et des critères de sélection pour l'enregistrement des projets REDD+ seront développés à cet effet.

- Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS)

Le système d'information sur les sauvegardes (SIS) est l'instrument qui sera utilisé pour le suivi du respect des sauvegardes environnementales et sociales. Il servira à collecter, traiter et diffuser toutes les informations pertinentes démontrant la prise en compte des sauvegardes environnementales et sociales, ainsi que la bonne gouvernance dans la mise en œuvre de la SN-REDD+.

- Delta

Delta est une plateforme de planification et de suivi-évaluation multi-Projets permettant de gérer de façon efficace un portefeuille de projets REDD+ au Burkina Faso. Il permet de capitaliser les données sur les indicateurs de résultats aux fins d'évaluation d'impacts et de générer automatiquement des rapports de suivi ainsi que des tableaux de bord personnalisés sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets et programmes ou activités REDD+.

- Système d'information sur les bénéfices non carbone

Il s'agit d'un outil de capitalisation des interventions (investissements, de génération de revenus, ...) en lien avec les bonnes pratiques de la REDD+ intégré au dispositif de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) qui est le système national de suivi-évaluation de l'environnement et du développement durable.

3.2.3. Instance de suivi-évaluation

Les sessions des organes de pilotage présentés ci-dessus tiennent lieu d'instances de pilotage, de suivi et d'évaluation du plan d'actions. Il s'agit des sessions du Comité National

REDD+ (CN/REDD+), des Comités Régionaux REDD+ (CR/REDD+) et des Comités Communaux REDD+ (CC/REDD+).

3.3. Financement de la REDD+

3.3.1. Coût du plan d'actions

Le coût total du plan d'actions 2024-2026 est de **236,039 milliards de FCFA**. Le financement acquis est de **80,740 milliards**, soit **34,21%** du coût total du plan d'actions. Sur le financement acquis, la part contributive de l'état s'élève à **31,08 milliards de FCFA**, soit **13,17%** contre **21,04%** pour les partenaires techniques et financiers.

Le financement à rechercher s'élève à **155,298 milliards de FCFA**, soit **65,80%** du coût total du plan d'actions.

Le tableau ci-après fait ressortir la synthèse des financements par axe sur la période 2024-2026.

Tableau 1: Répartition du coût du plan d'actions par axe en milliers de FCFA

Axes	Coûts				Financement acquis	Financement à rechercher
	2024	2025	2026	Total	2024-2026	2024-2026
Axe 1	17 226 388	17 029 285	17 057 535	51 313 208	21 271 271	30 041 936
Axe 2	31 431 463	33 860 523	36 904 302	102 196 289	9 977 450	92 218 838
Axe 3	15 401 276	19 505 272	22 650 849	57 557 397	41 090 603	16 466 794
Axe 4	7 175 321	7 422 002	6 978 494	21 575 817	7 399 834	14 175 983
Axe 5	1 205 482	1 146 700	1 043 500	3 395 682	1 000 657	2 395 025
Total	72 439 930	78 963 782	84 634 680	236 038 392	80 739 815	155 298 577

Source : Equipe de rédaction

3.3.2. Stratégie de financement et de gestion

Le financement du plan d'actions 2024-2026 de la SN-REDD+ constitue un véritable enjeu pour le Burkina Faso. La mobilisation des ressources se fera par financement directs et indirects. Au regard de l'importance des financements à rechercher, des plaidoyers et un plan de communication en direction de l'Etat et des autres acteurs seront mis en œuvre.

3.3.2.1. Financements directs

Ces sources de financement concernent : l'État, les collectivités territoriales, les ONG, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

- l'Etat

Il interviendra dans le financement du plan d'action 2024-2026 de la SN-REDD+ à travers les allocations budgétaires. Sa contribution se fera sous forme de financement direct des investissements structurants, de la prise en charge des contre parties nationales prévues dans les projets/programmes en lien avec la REDD+, des dépenses régulières des ministères et institutions étatiques impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action de la SN-REDD+. Cette contribution peut se faire également à travers les fonds spécifiques et les recettes fiscales internes dans les domaines des ressources naturelles.

- les Collectivités territoriales

Les interventions des collectivités territoriales se feront à travers la prise en compte et la budgétisation des activités du plan d'action 2024-2026 de la SN-REDD+ dans les plans annuels d'investissement locaux. La coopération décentralisée pourra jouer un rôle important dans le financement de ces plans annuels.

- **le Secteur privé et les ONG**

La contribution de ces partenaires sera indispensable pour la mise en œuvre du plan d'action de la SN-REDD+. Leurs interventions se feront sous forme d'appuis budgétaires, de paniers communs et de financements des projets et programmes en lien avec le présent plan d'actions de la SN-REDD+.

- **les Partenaires Techniques et Financiers**

Les partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Coopération Luxembourgeoise, Coopération Suédoise etc.) interviendront dans la mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action de la SN-REDD+ selon leur sensibilité. Outre ces partenaires traditionnels, des plaidoyers se feront auprès des institutions multilatérales telles que le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Investissement Climatique (FIC) pour la mobilisation des financements climatiques.

3.3.2.2. Financement indirect ou paiements basés sur les résultats

Ces sources de financement indirect concernent :

- **le fonds carbone** : l'Etat espère tirer profit de ce fonds par la vente de tout ou partie de ses émissions réduites dans le cadre du programme de réduction des émissions ;
- **l'Initiative pour les Paysages Forestiers Durables (Initiative for Sustainable Forest Landscape, ISFL)** : le Burkina Faso entend solliciter les ISFL pour valoriser non seulement les émissions réduites sur les terres agricoles, mais aussi tout ou partie de celles du programme de réduction des émissions ;
- **le fonds vert** : ce Fonds sera sollicité par le Burkina Faso pour l'achat des émissions réduites dans le cadre de la REDD+.
- **la CCNUCC** : dans le cadre du mécanisme d'échange entre les pays parties à la CCNUCC, le Burkina Faso pourrait bénéficier de ressources financières nécessaires au financement du présent plan d'actions à travers sa contribution déterminée au niveau national.
- **la coalition LEAF** : cette coalition dont l'objectif est la mobilisation de financement pour protéger les forêts tropicales au profit des personnes dépendant de ces forêts sera sollicitée pour le financement du présent plan d'actions.
- d'autres partenaires avec lesquels le Burkina Faso pourrait éventuellement conclure des contrats d'achat de réductions d'émissions.

La contribution des différents acteurs au financement de la mise en œuvre du plan d'actions est synthétisée dans le tableau ci-après.

Tableau 2: Contributions par type d'acteurs (en milliers de FCFA)

Acteurs	Montant (en millions de FCFA)	Proportion (en %)
Etat	95 240 101	40,35
Collectivités Territoriales	7 651 191	3,24
PTF	113 681 050	48,16
ONG/OSC	854 450	0,36
Privé	18 611 601	7,88
Total	236 038 392	100,00

Source : Equipe de rédaction

3.3.3. Gestion des financements

La gestion des financements dans le cadre du présent plan d'actions sera assurée par les structures étatiques conformément à la réglementation nationale en matière de gestion des finances publiques ainsi que les PTF chacun selon les procédures qui leurs sont propres.

IV. ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

La mise en œuvre du plan d'actions de la SN-REDD+ pour la période 2024-2026 pourrait être confrontée à un certain nombre de risques. Sur la base de sa portée et de son caractère transversal, les risques majeurs suivants ont été identifiés :

4.1. Analyse des risques

4.1.1. Persistance de la crise sécuritaire

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des attaques terroristes répétées. Cette situation contribue à la dégradation des ressources naturelles (occupation des forêts, restriction de la surveillance) et peut nuire à la mise en œuvre de la SN-REDD+. Les activités des groupes terroristes, le grand banditisme et le braconnage constituent les principaux facteurs de ce risque. La sécurisation des personnes et des biens et la protection de l'environnement sont donc une condition indispensable au succès de la mise en œuvre de la SN-REDD+.

4.1.2. Pression foncière

La spéculation foncière constitue une source de conflits latents entre les différents acteurs du secteur rural, partie prenante du processus d'intervention de la REDD+. Cette pression foncière se manifeste non seulement en milieu urbain mais également et surtout en milieu rural, zone d'intervention par excellence des projets REDD+, toute chose susceptible de compromettre la mise en des activités dans ces zones.

4.1.3. Exacerbation des facteurs climatiques

Le Burkina Faso figure parmi les nations les moins résilientes aux changements climatiques avec un indice de vulnérabilité de 0,545 et un indice de préparation de 0,302; le classant au rang de 156^e pays sur 182 en termes d'adaptation aux changements climatiques avec un score global de 37,9 (ND-GAIN, 2019). Les aléas climatiques

aggravent le phénomène de dégradation des forêts. Leurs impacts négatifs sur le couvert forestier sont de nature à compromettre l'atteinte des objectifs de la SN-REDD+ du Burkina Faso.

4.1.4. Instabilité socio-politique et institutionnelle

Les conflits fonciers, le non-respect de la réglementation en matière de protection des ressources naturelles et la mauvaise gouvernance peuvent entraîner une instabilité socio-politique avec des effets négatifs sur la mise en œuvre de la présente SN-REDD+ en termes de participation des populations, de confiance des partenaires techniques et financiers et de mobilisation des ressources financières.

De même, l'instabilité institutionnelle (y compris celle en lien avec les ressources humaines) est susceptible d'entraver l'atteinte des objectifs de la SN-REDD+ à travers ses effets négatifs sur son pilotage optimal.

4.1.5. Sous financement de la SN-REDD+

L'augmentation du stock de carbone forestier se réalise par l'accroissement des superficies forestières et la restauration de forêts dégradées. Ces activités sont coûteuses et sollicitent des engagements à long terme. C'est pourquoi une faible mobilisation des ressources financières, aussi bien nationale qu'internationale, pourrait compromettre la mise en œuvre de la SN-REDD+.

La stabilité de l'environnement économique international est déterminante dans la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SN-REDD+ du Burkina Faso et partant, un meilleur financement du développement durable. Un environnement international marqué par des crises économiques, financières et migratoires associées à des crises sanitaires telles que la COVID-19 affecteraient les capacités de financements de la SN-REDD+.

4.1.6. Crises sanitaires

La survenue de la pandémie de la maladie à Coronavirus en mars 2020 indique que le Burkina Faso n'est pas à l'abri d'une crise sanitaire majeure. En effet, partant du cas illustratif de la COVID-19, les épidémies, pandémies et autres urgences sanitaires pourraient handicaper la mise en œuvre de la présente stratégie à travers entre autres la mise en place de mesures de restriction, en limitant la capacité de mobilisation des ressources et la réorientation des ressources pour faire face à la crise.

Tableau 3: Analyse des risques

N°	Enoncé du risque	Occurrence	Incidence	Criticité
		1. Faible 2. Moyenne 3. Elevée	1. Faible 2. Moyenne 3. Elevée	1-2. Faible 3-4. Moyenne 6-9. Elevée
1	Pression foncière	3	3	9
2	Persistance de la crise sécuritaire	2	3	6

3	Sous financement de la stratégie	2	3	6
4	Exacerbation des facteurs climatiques	2	2	4
5	Instabilité socio-politique et institutionnelle	2	2	4
6	Crises sanitaires	1	2	2

Source : Équipe de rédaction 2023

4.2. Gestion des risques

En vue de faire face à ces risques, il importe que des mesures de mitigation soient préconisées pour assurer le succès de la mise en œuvre de la SN-REDD+.

4.2.1. Persistance de la crise sécuritaire

Les mesures de protection de l'environnement et la sécurisation des personnes et des biens constituent des conditions indispensables au succès de la mise en œuvre de la SN-REDD+. Il importe alors de renforcer les capacités opérationnelles des agents forestiers, la synergie d'actions avec les autres forces de défense et de sécurité et la sensibilisation des communautés locales pour une meilleure collaboration avec ces derniers. Il s'agira également d'appuyer la mise en œuvre des stratégies de préservation et de protection des ressources naturelles.

4.2.2. Pression foncière

Pour réduire la pression foncière croissante, il sera judicieux d'opérationnaliser les instruments d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT, SRADDT, SDADDC) ainsi que les instances de gestion foncière en milieu rural (SFR, CFV, CCFV). Toute chose qui permet de sécuriser les investissements et les espaces de conservation. En cas de survenue de conflits, le recours doit être fait au mécanisme de gestion des plaintes et des recours (MGPR) institué dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie.

4.2.3. Exacerbation des facteurs climatiques

Au regard de la persistance des effets néfastes du changement climatique et de la faible capacité d'adaptation du Pays, il est nécessaire d'accorder une grande importance à la mise en œuvre des différents programmes et projets d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. Il s'agit particulièrement de renforcer les systèmes d'information et les capacités des cadres institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques. Il convient également de mettre en œuvre un mécanisme financier-durable en matière d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre et de résilience aux effets néfastes du changement climatique.

4.2.4. Instabilité socio-politique et institutionnelle

Les conflits fonciers, le non-respect de la réglementation en matière de protection des ressources naturelles et l'absence de bonne gouvernance peuvent entraîner une instabilité socio-politique avec des effets négatifs sur la mise en œuvre de la présente SN-REDD+ en termes de participation des populations, de confiance des partenaires techniques et financiers et de mobilisation des ressources financières.

En vue de contribuer à la promotion d'un environnement socio-politique apaisé et garantir la stabilité institutionnelle, il est important de renforcer la bonne gouvernance à travers le respect du principe de subsidiarité dans la gestion administrative et financière, la lutte contre la corruption, l'alignement et l'harmonisation des interventions des partenaires techniques et financiers. La diffusion des textes juridiques encadrant la gestion des ressources naturelles, la sensibilisation des populations sur l'importance du respect de ces textes et le respect de la réglementation dans le sous-secteur doivent également être renforcés.

De même, il s'agira de créer les conditions d'une participation effective de tous les acteurs de mise en œuvre et d'opérationnaliser les organes de la REDD+ afin de prévenir les éventuelles insuffisances qui pourraient survenir sur le plan de la coordination intersectorielle.

4.2.5. Sous financement de la SN-REDD+

Au regard des enjeux liés au financement des actions climatiques notamment la faible mobilisation des ressources financières, il importe de développer des stratégies de financement efficace et durable basées sur le renforcement des capacités de mobilisation des ressources au niveau national (fiscalité environnementale) et une diversification des sources de financement externe.

4.2.6. Crises sanitaires

Les mesures de mitigation de ce risque résident dans le renforcement des actions de communication préventive et la mise en place d'un mécanisme d'alerte interne en étroite collaboration avec les autorités sanitaires compétentes. Aussi, il convient de développer des nouveaux modes de travail plus résilients tenant compte de la spécificité de la crise sanitaire.

Tableau 4: Mesures d'atténuation des risques

Risques	Mesures de mitigation
Aggravation de l'insécurité <ul style="list-style-type: none">• Poursuite des attaques terroristes• Recrudescence du grand banditisme• Poursuite des actes de braconnage	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents forestiers• Renforcement de la coopération avec les communautés locales• Promotion d'une communication inclusive• Renforcement de la synergie d'actions avec les autres forces de défense et de sécurité

	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en œuvre des politiques, stratégies et projets/programmes de préservation et de protection des ressources naturelles
<p>Pression foncière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spéculation immobilière • Conflits fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'opérationnalisation des instruments d'aménagement et de développement durable du territoire • Appui à l'opérationnalisation des instances de gestion foncière en milieu rural • Mise en œuvre des instruments spécifiques de sauvegarde, notamment le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, le Cadre Fonctionnel, le Cadre de Gestion des Pesticides
<p>Exacerbation des facteurs climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Irrégularité et insuffisance des précipitations • Inondations et vents violents • Dégradation des terres et des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en œuvre de programmes d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et de plans de riposte aux catastrophes naturelles • Appui à la vulgarisation des résultats de la recherche en matière résilience climatique • Opérationnalisation d'un système d'alerte précoce • Systématisation de la prise en compte du changement climatique dans les actions de la stratégie nationale REDD+ • Renforcement de la mobilisation des financements climatiques
<p>Instabilité socio-politique et institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de bonne gouvernance • Incivisme • Instabilité politique • Conflits fonciers • Forte mobilité du personnel • Fusion, scission, création ou suppression récurrente des structures publiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'une bonne gouvernance administrative et financière • Diffusion des textes juridiques encadrant la gestion des ressources naturelles • Sensibilisation sur le respect de la réglementation environnementale • Promotion de mécanismes endogènes de résolution des conflits • Opérationnalisation des organes de la REDD+

<p>Sous financement de la SN-REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-financement interne • Faible mobilisation des ressources externes 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du plaidoyer pour un accroissement du financement interne des actions de la stratégie • Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources • Elaboration et soumission de projets aux mécanismes de financement innovant
<p>Aggravation de la crise sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relâchement du respect des mesures barrières • Faiblesse de la réponse médicale • Apparition de nouvelles variantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures barrières dans la conduite des activités • Renforcement des actions de communication préventive • Mise en place d'un mécanisme d'alerte sanitaire interne • Promotion du travail en rotation et l'utilisation des TIC • Elargissement aux spécialistes de santé de certaines instances de la stratégie

Source : Equipe de rédaction 2023

CONCLUSION

Le présent plan d'actions 2024-2026 est élaboré pour servir de boussole dans la mise en œuvre de la SN-REDD+. Son élaboration fait suite à la volonté du pays d'orienter son développement vers une économie verte, inclusive et sobre en carbone afin de contribuer ainsi à la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Pour ce faire, des axes stratégiques suivies des actions prioritaires et activités de contre-mesure dans le respect de l'intégrité environnementale et sociale ont été définis. Ces contre-mesures tracent les lignes directrices pour qu'un développement à bas carbone puisse se réaliser. Aussi, des dispositions de mise en œuvre et de suivi évaluations constituées des instruments, des acteurs et un cadre organisationnel ont été identifiés pour l'exécution des activités. De plus, les risques ont été identifiés et analysés et des mesures ont été proposées pour une meilleure gestion de ces risques.

D'un coût global de 236,038 milliards de FCFA, le plan d'actions 2024-2026 sera financé par l'État burkinabè, les Collectivités Territoriales, les organisations de la société civile, le secteur privé, les organisations professionnelles et les partenaires techniques et financiers. Ce plan d'actions, qui sera mis à jour chaque année, devrait donc constituer désormais le fil conducteur pour une gestion durable, concertée et équitable des ressources naturelles au Burkina Faso.

Face aux enjeux des changements climatiques et la dégradation constante des écosystèmes, notre pays doit redoubler d'effort afin de rechercher avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers des ressources financières nouvelles et additionnelles, pour inverser durablement les tendances à la déforestation et à la dégradation des terres.

ANNEXES

Annexe 1: Cadre de mesure de performance

Intitulé de la stratégie : Stratégie Nationale REDD+ du Burkina Faso											
Objectif Global : Réduire la déforestation et la dégradation des forêts et des terres pour une croissance verte, forte et inclusive											
Impact escompté 1 : La capacité de séquestration de carbone des écosystèmes forestiers et humides s'est accrue											
Code	Indicateurs d'impact	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Valeurs de référence	Années de référence	Cibles				Cibles atteintes (1=Oui, 0=Non)
							2026	2028	2030	2033	
Ind.1.1	Quantité de carbone séquestré (en millions de tonnes)	Rapport de performance du SP/REDD+	DGESS/MEEA	MARAH	5,2	2022	12	15	17	20,193	
Impact escompté 2 : Les conditions socio-économiques des populations en milieu rural sont améliorées											
Ind.1.2	Incidence de la pauvreté en milieu rural (%)	Rapport EHCVM	INSD/M EFP	MARAH, MEFP, MEEA	52,7	2021	<50	<49	<49,5	<48,7	
Axe 1 : Préservation des écosystèmes forestiers et humides											
Objectif Stratégique 1.1 : Réduire le déboisement et la conversion des forêts en d'autres types de terres											
Effet Attendu 1.1.1 : le déboisement dû à l'expansion agricole est réduit											
Ind.1.1.1	Superficie cumulée de déforestation évitée grâce aux technologies éprouvées (ha)	Rapports d'étude	DGESS-MEEA	MARAH	-	2023	383 802	639 670	895 538	1 279 340	
Effet Attendu 1.1.2 : le déboisement dû aux mauvaises pratiques d'exploitation des ressources ligneuses est réduit											
Ind.1.1.2	Superficie cumulée de déforestation évitée grâce aux technologies propres et sobres en carbone (ha)	Rapports d'étude	DGESS-MEEA	MARAH, MESRSI	-	2023	39 507	65 845	92 183	131 690	
Objectif Stratégique 1.2 : réduire la dégradation des forêts et des zones humides											

Effet Attendu 1.2.1 : La dégradation des forêts et des zones humides due à l'exploitation minière est réduite											
Ind.1.2.1	Cumul des superficies forestières préservées grâce aux bonnes pratiques d'exploitation minière (ha)	Rapports d'étude	DGESS/ MEEA	MARAH, MMC	-	2023	7 371	12 285	17 199	24 570	
Effet Attendu 1.2.2 : la dégradation des forêts et des zones humides due au surpâturage est réduite											
Ind.1.2.2	Cumul des superficies forestières préservées grâce à la gestion durable des ligneux fourragers et à la diversification des sources d'alimentation (ha)	Rapports d'étude	DGESS/ MEEA	MARAH	-	2023	15 000	25 000	35 000	50 000	
Axe 2 : Accroissement des stocks de carbone											
Objectif Stratégique 2.1 : améliorer les stocks de carbone aérien et souterrain à l'intérieur des forêts											
Effet Attendu 2.1.1 : le peuplement des espèces ligneuses est diversifié et accru											
Ind.2.1.1	Cumul des superficies nouvellement reboisées (Base 2021) (ha)	Rapports de performance MEEA	DGESS/ MEEA	MARAH	10 183	2022	57 443	95 738	134 033	191 476	
Effet Attendu 2.1.2 : les massifs forestiers sont mieux protégés											
Ind.2.1.2	Taux de survie des plants mis en terre (%)	Rapports de performance MEEA	DGESS/ MEEA	MARAH	37,5	2020	65	75	85	90	
Objectif Stratégique 2.2 : améliorer les stocks de carbone dans les terres agro-sylvo-pastorales											
Effet Attendu 2.2.1 : la superficie des terres dégradées récupérées dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux est accrue											

Ind.2.2.1	Cumul des superficies de terres récupérées dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux (Base 2021) (ha)	Rapports de performance CSD/PASP	DGESS/ MEEA	MARAH	26 119	2023	66 000	110 000	154 000	220 000	
Effet Attendu 2.2.2 : la qualité des sols dans les systèmes agro-sylvo-pastoraux est améliorée											
Ind.2.2.2	Dose nette d'utilisation de fumure organique (kg/ha)	Rapports de performance MARAH	DGESS/ MARAH	MEEA	2173	2020	2 700	3 000	4 000	5 000	
Axe 3 : Soutien au développement des chaînes de valeur à faible émission de carbone											
Objectif Stratégique 3.1 : créer un environnement favorable à une production agro-sylvo-pastorale et faunique durable											
Effet Attendu 3.1.1 : la disponibilité et l'accès des producteurs à la ressource eau sont améliorés											
Ind.3.1.1.1	Taux de couverture des besoins en eau d'abreuvement en saison sèche (%)	Rapports de performance MARAH	DGESS/ MARAH	MEEA	63	2022	70	75	80	90	
Ind.3.1.1.2	Capacité de stockage en eau de surface (million de m3)	Rapports de performance CSD/PASP	DGESS/ MEEA	MARAH	6 154	2023	6 300	6 400	6 900	7 300	
Ind.3.1.1.3	Taux de fonctionnalité des barrages (%)	Rapports de performance CSD/PASP	DGESS/ MEEA	MARAH	57,2	2023	57,9	58,3	58,8	59,4	
Ind.3.1.1.4	Cumul de nouvelles superficies de périmètres irrigués et de basfonds aménagés (base 2020) (ha)	Rapports de performance MARAH	DGESS/ MARAH	MEEA	23 501	2023	45 000	65 000	95 000	130 000	
Effet Attendu 3.1.2 : les pertes de production sont réduites											

Ind.3.1.2.1	Perte post récolte agricole (%)	Rapports de performance MARAH	DGESS/MARAH	MEEA	15	2016	12	10	8	7,5	
Ind.3.1.2.2	Taux de couverture vaccinale de la PPCB (%)	Rapports de performance MARAH	DGESS-MARAH	MEEA	25,59	2023	45	65	73	80	
Ind.3.1.2.3	Taux de couverture vaccinale de la MNC (%)	Rapports de performance MARAH	DGESS-MARAH	MEEA	50,46	2023	65	80	85	85	
Objectif Stratégique 3.2 : améliorer la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux											
Effet Attendu 3.2.1 : la transformation des produits ASP est accrue											
Ind.3.2.1.1	Taux de transformation des produits agricoles (%)	Rapports de performance MARAH	DGESS/MARAH	MEEA, MDICAPME	24	2020	28	30	32	35	
Ind.3.2.1.2	Quantité de viande produite (tonne)	Rapports de performance MARAH	DGESS-MARAH	MEEA, MDICAPME	60162	2023	80 000	91 281	100 000	112 232	
Ind.3.2.1.3	Taux de transformation des PFNL (%)	Rapports de performance MEEA	DGEVC C/MEEA	Secteur privé	20	2023	35	75	85	90	
Effet Attendu 3.2.2 : l'accès des produits ASP aux marchés est amélioré											
Ind.3.2.2.1	Taux de commercialisation des produits agricoles (%)	Rapports de performance MDICAPME	DGESS/MDICAPME	MARAH, MEEA	37	2021	46,5	47	48,5	50	
Ind.3.2.2.2	Recettes annuelles issues de l'exportation des PFNL (en milliards FCFA)	Annuaire statistique des PFNL	DGEVC C/MEEA	MARAH, MEFP	42,83	2022	47	55	57	60	
Axe 4 : Aménagement du territoire et sécurisation foncière											
Objectif Stratégique 4.1 : améliorer l'occupation des terres											
Effet Attendu 4.1.1 : la planification spatiale du territoire est améliorée											

Ind.4.1.1.1	Proportion de régions disposant de schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (%)	Rapports de performance MEFP	DGDT/M EFP	MATDS, MEEA	23,07	2022	90	100	100	100	
Ind.4.1.1.2	Proportion de communes disposant de schéma directeur d'aménagement et de développement durable de la commune (%)	Rapports de performance MEFP	DGDT/M EFP	MATD, MEEA	0	2023	10	18	25	33	
Effet Attendu 4.1.2 : la sécurisation juridique des espaces ASP publics est améliorée											
Ind.4.1.2.1	Proportion des aires classées immatriculées (%)	Rapports de performance MEEA	DGEF/M EEA	MEEA, MATD	42,85	2023	60	80	95	100	
Ind.4.1.2.2	Cumul des superficies des espaces pastoraux nouvellement balisés (ha)	Rapports de performance MARAH	DGESS/MARAH	MEFP, MATD	25 309,23	2023	37 000	44 836	65 000	89 672	
Ind.4.1.2.3	Superficie totale des zones pastorales créées et aménagées (ha)	Rapports de performance MARAH	DGESS/MARAH	MEEA	66 701,23	2023	75 000	80 000	95 000	119 344	
Objectif Stratégique 4.2 : assurer la sécurisation foncière											
Effet Attendu 4.2.1 : la sécurisation des sites d'investissements ASP est renforcée											
Ind.4.2.1.1	Proportion d'actes fonciers (APFR) délivrés sur les demandes d'actes (%)	Rapports de performance MARAH	DGFOM R/MARAH	MEEA, MATDS	82,1	2023	95	100	100	100	
Effet Attendu 4.2.2 : le dispositif de sécurisation foncière est renforcé											

Ind.4.2.2.1	Proportion de communes ayant mis en place des structures de gestion foncière fonctionnelles (%)	Rapports de performance MARAH	DGESS/ MARAH	MEEA, MATDS	97,71	2023	100	100	100	100	
Axe 5 : Gouvernance de la REDD+											
Objectif Stratégique 5.1 : renforcer le cadre politique et juridique											
Effet Attendu 5.1.1 : la prise en compte de la dimension de la REDD+ dans les référentiels de développement est renforcée											
Ind.5.1.1	Proportion de PCD ayant intégré les thématiques environnement et développement durable (%)	Rapports de performance MEEA	DGESS/ MEEA	MEFP, MATD	43,08	2023	80	100	100	100	
Effet Attendu 5.1.2 : le cadre juridique est renforcé											
Ind.51.2	Proportion des textes juridiques élaborés/révisés en matière de REDD+ (%)	Rapports de performance MEEA	SP- REDD+/ MEEA	MARAH	0	2023	60	100	100	100	
Objectif Stratégique 5.2 : renforcer la coordination, la planification et la visibilité des interventions											
Effet Attendu 5.2.1 : la coordination et le suivi-évaluation des interventions en matière de REDD+ sont améliorés											
Ind.5. 2.1.1	Proportion de communes disposant des comités et cellules techniques REDD+ (%)	Rapports de performance MEEA	SP- REDD+/ MEEA	MATDS	16,40	2023	30,28	30,28		100	
Ind.5.21.2	Proportion des comités et cellules techniques régionaux et communaux REDD+ qui tiennent	Rapports de performance MEEA	SP- REDD+/ MEEA	MATDS	39,66	2023		100		100	

	des sessions régulières (%)										
Effet Attendu 5.2.2 : le dispositif d'information et de communication est renforcé											
Ind.5.22	Taux annuel de mise en œuvre du plan de communication (%)	Rapports de performance MEEA	SP-REDD+/MEEA	Ministères partenaires	0	2023	40	100	100	100	
Effet Attendu 5.2.3 : la mobilisation et la gestion efficiente des ressources financières sont assurées											
Ind.5.2.3.1	Taux de mobilisation des ressources financières (%)	Rapports de performance MEEA	SP-REDD+/MEEA	Ministères partenaires	0	2023	100	100	100	100	
Ind.5.2.3.2	Taux d'exécution financière des activités de la stratégie (%)	Rapports de performance MEEA	DGF/MEA	Ministères partenaires	0	2023	100	100	100	100	

Annexe 2: Cadre programmatique

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Objectif Global : Réduire la déforestation et la dégradation des forêts et des terres pour une croissance verte, forte et inclusive										72 439 930	78 963 782	84 634 680	236 038 392	31 081 871	49 657 944	155 298 577
Axe 1 : Préservation des écosystèmes forestiers et humides										17 226 388	17 029 285	17 057 535	51 313 208	11 197 445	10 073 826	30 041 936
Objectif Stratégique 1.1 : Réduire le déboisement et la conversion des forêts en d'autres types de terres										9 982 984	9 860 881	9 868 631	29 712 496	5 767 059	1 124 221	22 821 216
Effet Attendu 1.1.1 : Le déboisement dû à l'expansion agricole est réduit										9 589 384	9 361 581	9 376 331	28 327 296	5 723 059	303 921	22 300 316
Action 1.1.1.1 : Amélioration de l'accès des producteurs aux intrants et équipements agricoles										6 765 517	6 765 517	6 765 517	20 296 552	10 892	7	20 285 653

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.1.1.1.1	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées à prix subventionné	Des semences améliorées sont mises à la disposition des producteurs à prix subventionné	Quantité de semences améliorées distribuées à prix subventionné aux producteurs (Tonne)	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP V/MARAH	Projets et programmes	8 000	8 000	8 000	4965517,241	4965517,241	4965517,24	14 896 552	7585,588303	5,95862069	14 888 960
Activité 1.1.1.1.2	Mettre à la disposition des producteurs des équipements de motorisation (motoculteur, desphateuse/égreneuse, charrue, semoir, etc.) intermédiaires à prix subventionné	Des équipements de motorisation (motoculteur, desphateuse/égreneuse, charrue, semoir, etc.) intermédiaires sont mis à la disposition des producteurs à prix subventionné	Nombre d'équipements de motorisation intermédiaires mise à la disposition des producteurs	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP V/MARAH	Projets et programmes, SONATER	2 000	2 000	2 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	5 400 000	3306,6	0,5517	5 396 693
Action 1.1.1.2 : Appui à l'adoption des techniques et technologies agricoles durables										1 635 367	1 442 064	1 470 814	4 548 245	2 920 167	283 915	1 344 163
Activité 1.1.1.2.1	Former les producteurs en techniques et bonnes pratiques agricoles	Des producteurs sont formés sur les techniques et bonnes pratiques agricoles	Nombre de producteurs formés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	FAO, SP-REDD+	500	500	250	7 500	7 500	3 750	18 750	10 000	0	8 750

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.1.1.2.2	Doter les producteurs formés à la mise en œuvre des techniques agricoles en matériels	Des producteurs formés à la mise en œuvre des techniques agricoles sont dotés en matériels	Nombre de producteurs appuyés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+, GGGI	400	3	350	8 000	8 000	7 000	23 000	10 000	0	13 000
Activité 1.1.1.2.3	Mettre en place des sites démonstratifs de production agroécologique	Des sites démonstratifs sont mis en place	Nombre de sites démonstratifs mis en place	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	FAO, SP-REDD+	4	4	2	21 000	21 000	10 500	52 500	0	40 000	12 500
Activité 1.1.1.2.4	Promouvoir les pratiques agroécologiques innovantes, performantes et résilientes aux changements climatiques	Des pratiques agroécologiques innovantes, performantes et résilientes aux changements climatiques sont promues	Superficie sous pratiques agroécologiques réalisées (Ha)	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	GGGI, SP-REDD+	400	400	200	8 000	8 000	4 000	20 000	0	0	20 000
Activité 1.1.1.2.5	Promouvoir les espèces forestières pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux (PFNL) à valeur	Des plants pourvoyeurs de (PFNL) à valeur socioéconomique multiple sont reboisés dans les	Nombre de plants à valeur socioéconomique multiple (PFNL) reboisés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	GGGI, SP-REDD+	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	27 000	0	0	27 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	socioéconomique multiple dans les exploitations agricoles	exploitations agricoles	dans les exploitations agricoles													
Activité 1.1.1.2.6	Mettre en place les jardins nutritifs	Des jardins nutritifs sont mis en place	Nombre de jardins nutritifs fonctionnel	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	PGPC/SP-REDD+	25	20	30	75 000	60 000	90 000	225 000	0	225 000	0
Activité 1.1.1.2.7	Sensibiliser les producteurs sur l'importance d'utiliser les techniques et technologies agricoles durables	Des producteurs sont sensibilisés sur l'importance de l'utilisation des techniques et technologies agricoles durables	Nombre de producteurs sensibilisés	Rapport d'activités	DGPE/MEEA	Ministères, institutions publiques et privées	500	500	700	30 000	30 000	42 000	102 000	5 000	0	97 000
Activité 1.1.1.2.8	Sensibiliser les producteurs sur l'utilisation des biopesticides et des biofertilisants	Des producteurs sont sensibilisés sur l'utilisation des biopesticides et des biofertilisants	Nombre de producteurs sensibilisés	Rapport d'activités	DGPE/MEEA	Ministères, institutions publiques et privées	400	450	600	22 000	24 000	30 000	76 000	0	0	76 000
Activité 1.1.1.2.9	Mettre en place des outils de vulgarisation (CEP, CEAP, PD,	Des outils de vulgarisation sont mis en place	Nombre d'outils (CEP, CEAP, PD,	Rapport Bilan annuel MARAH	DGPV/MARAHAH	DRARAH, Projets et	5 382	5 500	5 500	1 055 000	1 078 131	1 078 131	3 211 262	2 102 434	18 915	1 089 913

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	PD, UD et PVP)		UD et PVP) mis en place			programmes										
Activité 1.1.1.2.10	Développer la vulgarisation des techniques et technologies agricoles avec les TIC (système 321, spot et reportage télé, etc.)	La vulgarisation avec les TIC est développée	Nombre de plateforme numérique agricole intégrée développée	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP V/MARAH	DRAR AH, Projets et programmes	1	0	0	102 000	0	0	102 000	102 000	0	0
Activité 1.1.1.2.12	Identifier les producteurs relais pour la diffusion des bonnes pratiques de GDT retenues	Des producteurs relais sont identifiés pour la diffusion des bonnes pratiques de GDT	Nombre de producteurs relais identifiés	Rapport d'activités	DGE VCC	SP/REDD+, PGPC/REDD+	640	320	320	867	433	433	1 733	1 733	0	0
Activité 1.1.1.2.13	Accompagner les producteurs relais pour la diffusion des bonnes pratiques de GDT retenues	Des producteurs relais sont accompagnés pour la diffusion des bonnes pratiques de GDT	Nombre de producteurs relais accompagnés	Rapport d'activités	DGE VCC	SP/REDD+, PGPC/REDD+	710	320	320	197 000	96 000	96 000	389 000	389 000		0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.1.1.2.14	Apporter un appui financier à la réalisation de jardins polyvalents équipés de forages à exhaure solaire	Des jardins polyvalents équipés de forages à exhaure solaire sont réalisés	Nombre de jardins polyvalents équipés de forages à exhaure solaire	Rapport d'activités	DGE VCC	Projets /programmes Prestataires	5	5	5	100 000	100 000	100 000	300 000	300 000	0	0
Action 1.1.1.3 : Renforcement des mécanismes de financement innovant										1 188 500	1 154 000	1 140 000	3 482 500	2 792 000	20 000	670 500
Activité 1.1.1.3.2	Former les cadres du MEEA et ses partenaires en technique d'élaboration des projets et de mobilisation des ressources	Des cadres du MEEA sont formés en technique d'élaboration des projets et de mobilisation des ressources	Nombre de cadres formés	Rapport d'activités	SP-CND D/ME EA	Luxdev, SP/REDD+	20	20	20	20 000	20 000	20 000	60 000	0	5 000	55 000
Activité 1.1.1.3.3	Elaborer des notes conceptuelles de projets E/DD	Des notes conceptuelles de projets E/DD sont élaborées	Nombre de notes conceptuelles de projets E/DD élaborées	Rapport d'activités	SP-CND D/ME EA	FVC, SP-REDD+	2	2	4	5 000	5 000	15 000	25 000	0	5 000	20 000
Activité 1.1.1.3.5	Organiser des sessions de formation au profit des structures de mobilisation et	Sessions de formation organisées	Nombre de session de formation	Rapport d'activités	SP/REDD+/ME EA	SP-CNDD	1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000	0	10 000	5 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	gestion des financements climatiques															
Activité 1.1.1.3.6	Former les acteurs sur le mécanisme du warrantage communautaire et par tierce détention	Les acteurs sont formés sur le mécanisme du warrantage communautaire et par tierce détention	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	DRAR AH, Projets et programmes	240	180	180	40 000	30 000	30 000	100 000	75 000	0	25 000
Activité 1.1.1.3.7	Développer un mécanisme d'arrimage du warrantage à l'agriculture contractuelle dans le cadre des achats institutionnels	Un mécanisme d'arrimage du warrantage à l'agriculture contractuelle dans le cadre des achats institutionnels est développé	Nombre de mécanisme d'arrimage développé	Document de mécanisme	DGP ER/MARAH	DRAR AH, Projets et programmes	1	0	0	35 000	0	0	35 000	35 000	0	0
Activité 1.1.1.3.8	Organiser des séances d'information et de vulgarisation des textes juridiques sur le warrantage y compris le guide pratique du warrantage communautaire	Des séances d'information et de vulgarisation des textes juridiques sur le warrantage y compris le guide pratique du warrantage communautaire	Nombre de sessions d'information organisées	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	DRAR AH, Projets et programmes	10	10	10	27 000	27 000	27 000	81 000	60 750	0	20 250

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
		sont développées														
Activité 1.1.1.3.9	Diffuser la micro-vidéo pédagogique sur le warrantage communautaire	La micro-vidéo pédagogique sur le warrantage communautaire est diffusée	Nombre de diffusion réalisées	Contrat de diffusion	DGP ER/MARAH	DRAR AH, Projets et programmes	15	10	10	4 500	3 000	3 000	10 500	5 250	0	5 250
Activité 1.1.1.3.10	Instituer les contributions forfaitaires obligatoires (CFO) au profit des interprofessionnels des filières ASPHF	Des CFO sont instituées au profit des interprofessionnels	Nombre de CFO instituées	Arrêté d'institution	DGF OMR/MARAH	DGPE R/MARAH, MEFP MDICA PME	1	2	0	12 000	24 000	0	36 000	36 000	0	0
Activité 1.1.1.3.11	Abonder le fonds de développement agricole	Le fonds de développement agricole est abondé	Nombre de déblocages effectués	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	MEFP/BADF	1	1	1	500 000	500 000	500 000	1 500 000	1 500 000	0	0
Activité 1.1.1.3.12	Assurer les exploitations Agro-Pastorales et Halieutiques (APH)	Des exploitations APH sont assurées	Nombre d'hectares assurés	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	SONAR, Yenne ga	40 000	40 000	40 000	540 000	540 000	540 000	1 620 000	1 080 000	0	540 000
Effet attendu 1.1.2 : Le déboisement dû aux mauvaises pratiques d'exploitation des ressources ligneuses est réduit										393 600	499 300	492 300	1 385 200	44 000	820 300	520 900
Action 1.1.2.1: Promotion de technologies propres et sobres en carbone										50 000	50 000	58 000	158 000	19 000	0	139 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.1.2.1.1	Former les femmes sur la construction de foyers améliorés	Des femmes sont formées sur la construction de foyers améliorés	Nombre de femmes formées	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+, PGPC/REDD+	600	600	200	6 000	6 000	2 000	14 000	4 000	0	10 000
Activité 1.1.2.1.2	Former les acteurs de la pharmacopée sur les bonnes pratiques de récolte des organes des plantes médicinales	Des acteurs de la pharmacopée traditionnelle sont formés aux bonnes pratiques de récoltes des organes des plantes médicinales	Nombre d'acteurs de la pharmacopée formés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+, PGPC/REDD+	250	250	250	8 000	8 000	8 000	24 000	10 000	0	14 000
Activité 1.1.2.1.3	Sensibiliser les agriculteurs sur les modes de productions et de consommations durables	Des agriculteurs sont sensibilisés sur les modes de productions et de consommations durables	Nombre d'agriculteurs sensibilisés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+, PGPC/REDD+	500	500	500	6 000	6 000	6 000	18 000	0	0	18 000
Activité 1.1.2.1.4	Sensibiliser les producteurs sur les technologies propres et	Des producteurs sont sensibilisés sur l'utilisation des	Nombre de producteurs sensibilisés	Rapports d'activités	DGP E/MEEA	Ministères, institutions publiques	500	500	700	30 000	30 000	42 000	102 000	5 000	0	97 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	sobres en carbone	technologies propres et sobres en carbone				es et privées										
Action 1.1.2.2 : Amélioration de l'accès des populations aux technologies propres et sobres en carbone										343 600	449 300	434 300	1 227 200	25 000	820 300	381 900
Activité 1.1.2.2.1	Doter les ménages en foyers améliorés modernes	Des ménages sont dotés en foyers améliorés modernes	Nombre de foyers octroyés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+, PGPC/REDD+	500	500	500	10 000	10 000	10 000	30 000	10 000	0	20 000
Activité 1.1.2.2.2	Créer des jardins des plantes médicinales	Des jardins de plantes médicinales sont créés	Nombre de jardins de plantes médicinales créés	Rapport de suivi	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+, PGPC/REDD+	20	25	20	60 000	75 000	60 000	195 000	15 000	0	180 000
Activité 1.1.2.2.3	Réaliser des biodigesteurs	Des biodigesteurs sont réalisés	Nombre de biodigesteurs réalisés	Rapport d'activités	DGP A/MA RAH	Projets et programmes	1 500	2 000	2 000	273 600	364 300	364 300	1 002 200	0	820 300	181 900
Objectif stratégique 1.2 : Réduire la dégradation des forêts et des zones humides										7 243 404	7 168 404	7 188 904	21 600 711	5 430 386	8 949 605	7 220 721
Effet Attendu 1.2.1 : La dégradation des forêts et des zones humides due à l'exploitation minière est réduite										461 787	381 787	402 787	1 246 361	920 361	5 000	321 000
Action 1.2.1.1 : Promotion des bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT)										237 650	232 650	242 650	712 950	612 950	5 000	95 000
Activité 1.2.1.1.1	Effectuer des sorties de contrôle et de vérification des coordonnées et	Des coordonnées et des bornages des titres miniers et	Nombre de sorties de contrôle et de vérification	Rapport annuel d'activités	MEMC	MEEA	60	60	60	17 650	17 650	17 650	52 950	52 950	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	des bornages des titres miniers et autorisations	autorisations sont régulièrement contrôlés														
Activité 1.2.1.1.2	Assurer l'encadrement des sites miniers artisanaux	L'exploitation minière artisanale est encadrée	Nombre de sites miniers artisanaux encadrés	Rapport annuel d'activités	MEMC	MEEA	50	50	50	35 000	35 000	35 000	105 000	105 000	0	0
Activité 1.2.1.1.3	Contrôler l'application de la réglementation dans le domaine minier et réduire les impacts de l'exploitation des mines industrielles, artisanales et semi-mécanisées sur l'environnement	L'application de la réglementation en matière de gestion environnementale est contrôlée dans le domaine des mines	Nombre de sites miniers contrôlés	Rapport annuel d'activités	MEMC	MEEA	100	100	100	150 000	150 000	150 000	450 000	450 000	0	0
Activité 1.2.1.1.4	Sensibiliser les exploitants miniers sur les bonnes pratiques de gestion	Des exploitants miniers sont sensibilisés sur les bonnes pratiques de gestion	Nombre d'exploitants miniers sensibilisés	Rapports d'activités	DGPE/MEEA	Ministères, institutions publiques	500	500	600	30 000	30 000	40 000	100 000	5 000	0	95 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	durables des terres	durables des terres				es et privées										
Activité 1.2.1.1.5	Optimiser des paramètres du procédé d'électrocoagulation pour le traitement des eaux polluées au niveau des sites miniers du Burkina Faso	Des paramètres du procédé d'électrocoagulation pour le traitement des eaux polluées au niveau des sites miniers du Burkina Faso sont optimisés	Nombre de paramètres de traitement optimiser	Rapports d'activités	CNR ST/IR SAT	MEEA, MEMC	3	0	0	3000	0	0	3000	0	3000	0
Activité 1.2.1.1.6	Mettre au point des procédés de décontamination des sols pollués par les mines et l'orpaillage	Des procédés de décontamination des sols pollués par les mines et l'orpaillage sont mis au point	Nombre de procédés de décontamination des sols pollués par les mines et l'orpaillage mis au point	Rapports d'activités	CNR ST/IR SAT	MEEA, MEMC	2	0	0	2000	0	0	2000	0	2000	0
Action 1.2.1.2 : Promotion d'une exploitation minière responsable et intelligente vis-à-vis de la forêt (Forest-Smart Mining)										168 387	93 387	96 387	358 161	195 161	0	163 000
Activité 1.2.1.2.1	Réaliser des inspections des systèmes et des outils de management de la santé et	Des systèmes et les outils de management de la sécurité et santé au travail et	Nombre de rapports d'inspection	Rapport annuel d'activités	MEMC	MEEA	3	3	3	4 277	4 277	4 277	12 831	12 831	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
	sécurité au travail et environnemental	environnemental sont inspectés															
Activité 1.2.1.2.2	Contrôler les dépôts de substances explosives à usage civil fournies aux exploitants miniers	Des dépôts de substances explosives à usage civil sont contrôlés	Nombre de dépôts de substances explosives à usage civil contrôlés	Rapport annuel d'activités	MEMC	MEEA	7	7	7	3 690	3 690	3 690	11 070	11 070	0	0	0
Activité 1.2.1.2.3	Sensibiliser les exploitants miniers à l'exploitation respectueuse de l'environnement	Des exploitants miniers sont sensibilisés à l'exploitation respectueuse de l'environnement	Nombre d'exploitants miniers sensibilisés	Rapports d'activités	DGPE/MEEA	Ministère chargé des mines ; ANEE MAS	500	500	650	30 000	30 000	33 000	93 000	5 000	0	88 000	
Activité 1.2.1.2.4	Réaliser une évaluation environnementale et sociale pour la mise en place d'une unité industrielle de production de substances de mines et d'une	Une évaluation environnementale et sociale pour la mise en place d'une unité industrielle de production de substances de mines et d'une unité semi-	Nombre de rapports d'évaluations environnementales disponibles	Rapport d'activités	DGMG/MEMC	MEEA	2	0	0	75 000	0	0	75 000	0	0	75 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	unité semi-mécanisée	mécanisée est réalisée														
Activité 1.2.1.2.5	Suivre et contrôler les activités des sites d'exploitation de substances de carrières	Les activités des sites d'exploitation de substances de carrières sont suivis et contrôlés	Nombre de sites de d'exploitation de substance de carrières contrôlés	Rapport d'activités	MEMC	MEEA	100	100	100	30 420	30 420	30 420	91 260	91 260	0	0
Activité 1.2.1.2.6	Elaborer la Cartographie de sites de carrières des Blocs Latéritiques Taillés (BLT) au Burkina Faso	Cartographie de 15 sites de BLT	Nombre de sites cartographiés	Rapport annuel d'activités	MUA FH/D GAIC	MEMC /BUMI GEB	5	5	5	25 000	25 000	25 000	75 000	75 000	0	0
Action 1.2.1.3 : Renforcement de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans le secteur minier										52 600	52 600	60 600	165 800	102 800	0	63 000
Activité 1.2.1.3.1	Tenir les sessions du comité de pilotage du contenu local	Les sessions du comité de pilotage du contenu local sont tenues	Nombre de sessions du comité de pilotage du contenu local	Rapport annuel d'activités	MEMC	MATDS	2	2	2	11 000	11 000	11 000	33 000	33 000	0	0
Activité 1.2.1.3.2	Organiser les sessions du Comité National de suivi du Fonds Minier de Développement	Les sessions du Comité National de suivi du Fonds Minier de Développement	Nombre de rapports de sessions	Rapport annuel d'activités	MEMC	MATDS	2	2	2	5 800	5 800	5 800	17 400	17 400	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	Développement Local	t Local sont tenues														
Activité 1.2.1.3.3	Suivre l'utilisation du FMDL	L'utilisation du FMDL est suivie dans dix (10) communes et régions minières	Nombre de rapport de suivi	Rapport annuel d'activités	MEMC	MATDS	1	1	1	6 000	6 000	6 000	18 000	18 000	0	0
Activité 1.2.1.3.4	Répartir les taxes superficielles au profit des collectivités territoriales	Des taxes superficielles sont réparties à temps	Nombre de sessions de répartition réalisées	Rapport annuel d'activités	MEMC	MATDS	1	1	1	9 800	9 800	9 800	29 400	29 400	0	0
Activité 1.2.1.3.5	Former les acteurs miniers sur la responsabilité sociétale des entreprises	Des acteurs miniers sont formés sur la responsabilité sociétale des entreprises	Nombre d'acteurs miniers formés	Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	DGE VCC/ MEEA	SP-REDD +	100	100	100	5 000	5 000	5 000	15 000	0	0	15 000
Activité 1.2.1.3.6	Sensibiliser les entreprises du secteur minier à la connaissance et à l'application de la RSE	Des entreprises minières sont sensibilisées	Nombre d'entreprises minières sensibilisées	Rapport d'activités	DGPE/MEEA	Ministère chargé des mines ; ANEEMAS	10	10	15	15 000	15 000	23 000	53 000	5 000	0	48 000
Action 1.2.1.4 : Opérationnalisation des mécanismes de réhabilitation des sites miniers										3 150	3 150	3 150	9 450	9 450	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.2.1.4 .1	Elaborer les organigrammes des directions en charge de la réhabilitation et de la fermeture des sites miniers et des sites de carrières	Des organigrammes des directions en charge de la réhabilitation et la fermeture des sites miniers et des sites de carrières sont disponibles	Nombre d'organigrammes disponibles	Rapport d'activités	MEMC	MEEA	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activité 1.2.1.4 .2	Organiser un atelier de partage d'expériences sur la réhabilitation et la fermeture des sites miniers	Un atelier de partage d'expériences sur la réhabilitation et la fermeture des sites miniers est organisé	Nombre d'ateliers organisés	Rapport d'activités	IDEM/ME MC	MEEA	1	1	1	3 150	3 150	3 150	9 450	9 450	0	0
Effet Attendu 1.2.2 : La dégradation des forêts et des zones humides due au surpâturage est réduite										6 781 617	6 786 617	6 786 117	20 354 350	4 510 025	8 944 605	6 899 721
Action 1.2.2.1 : Aménagement des espaces pastoraux										3 300 000	3 300 000	3 300 000	9 900 000	1 800 000	3 600 000	4 500 000
Activité 1.2.2.1 .1	Aménager des zones pastorales	Des zones pastorales sont aménagées annuellement	Superficie des zones pastorales aménagées annuellement (Ha)	Rapport Bilan annuel MARAH	DGA DI/MARAH	Projets et programmes ; CT	2 000	2 000	2 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000	1 800 000	3 600 000	3 600 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 1.2.2.1.2	Aménager des pistes à bétail	Des pistes à bétail sont aménagées	Longueur de pistes à bétail aménagées (Km)	Rapport Bilan annuel MARAH	DGA DI/MARAH	Projets et programmes ; CT	300	300	300	300 000	300 000	300 000	900 000	0	0	900 000
Action 1.2.2.2 : Gestion durable des ligneux fourragers										31 000	33 000	35 500	99 500	75 000	0	24 500
Activité 1.2.2.2.1	Produire des semences de ligneux fourragers	Des semences de ligneux fourragers sont produits	Quantité de semences produite (Kg)	Rapport trimestriel Rapport annuel	CNSF	DGEF	4 500	5 000	5 500	24 000	26 000	28 000	78 000	60 000	0	18 000
Activité 1.2.2.2.2	Produire des plants de ligneux fourragers	Des plants de ligneux fourragers sont produits	Nombre de plants produits	Rapport trimestriel Rapport annuel	CNSF	DGEF	117 000	127 000	137 000	7 000	7 000	7 500	21 500	15 000	0	6 500
Action 1.2.2.3 : Diversification des sources alimentaires du cheptel										1 500 617	1 503 617	1 500 617	4 504 850	1 585 025	1 394 605	1 525 221
Activité 1.2.2.3.1	Former les acteurs à la fauche et conservation du fourrage	Des acteurs sont formés à la fauche et conservation du fourrages	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+	200	340	200	6 000	8 500	6 000	20 500	10 000	0	10 500
Activité 1.2.2.3.2	Former les acteurs à la culture des légumineuses fourragères	Des acteurs sont formés à la culture des légumineuses fourragères	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+	300	330	300	8 000	8 500	8 000	24 500	10 000	0	14 500
Activité 1.2.2.3.3	Mettre à la disposition des producteurs	Des aliments concentrés sont mis à la	Quantité d'aliments concentrés mis à la	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP A/MARAH	Projets et programmes	3 500	3 500	3 500	700 000	700 000	700 000	2 100 000	1 000 000	500 000	600 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	des aliments concentrés	disposition des producteurs	disposition des acteurs (Tonne)													
Activité 1.2.2.3.4	Mettre à la disposition des acteurs des semences fourragères	Des semences fourragères sont mises à la disposition des acteurs	Quantité de semences fourragères mise à la disposition des acteurs (Tonne)	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP A/MARAH	Projets et programmes	310	310	310	361 667	361 667	361 667	1 085 000	350 000	373 333	361 667
Activité 1.2.2.3.5	Mettre à la disposition des producteurs des kits de production fourragère	Des kits de production fourragère sont mis à la disposition des acteurs	Nombre de kits distribués pour la production fourragère	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP A/MARAH	Projets et programmes	150	150	150	424 950	424 950	424 950	1 274 850	215 025	521 272	538 553
Action 1.2.2.4 : Amélioration de l'accès du cheptel aux ressources en eau										1 950 000	1 950 000	1 950 000	5 850 000	1 050 000	3 950 000	850 000
Activité 1.2.2.4.1	Réaliser des forages solaires pastoraux équipés de polytank	Des forages solaires pastoraux équipés de polytank sont réalisés	Nombre de forages solaires pastoraux équipés de polytank réalisés	Rapport de suivi ; PV de réception	DGE VCC/MEEA, DGA DI/MARAH	SP-REDD+, Projets et programmes	155	155	155	1 260 000	1 260 000	1 260 000	3 780 000	960 000	2 400 000	420 000
Activité 1.2.2.4.2	Réaliser des boullis pastoraux	Des boullis pastoraux sont réalisés	Nombre de boullis réalisés	Rapport de suivi ; PV de réception	DGE VCC/MEEA, DGA DI/M	SP-REDD+, Projets et	55	55	55	690 000	690 000	690 000	2 070 000	90 000	1 550 000	430 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
					ARAH	programmes											
Axe 2 : Accroissement des stocks de carbone										31 431 463	33 860 523	36 904 302	102 196 289	6 954 433	3 023 017	92 218 838	
Objectif Stratégique 2.1 : Améliorer les stocks de carbone aérien et souterrain à l'intérieur des forêts										21 891 270	20 246 471	19 536 875	61 674 616	6 136 558	1 320 879	54 217 179	
Effet Attendu 2.1.1 : Le peuplement des espèces ligneuses est diversifié et accru										17 334 531	17 190 611	16 861 875	51 387 017	1 260 058	35 000	50 091 959	
Action 2.1.1.1 : Reforestation et reboisement										17 302 531	17 118 611	16 836 500	51 257 642	1 229 558	0	50 028 084	
Activité 2.1.1.1.1	Produire des semences améliorées d'espèces forestières	Des semences améliorées d'espèces forestières sont produites	Quantité de semences d'espèces forestières produites (Kg)	Rapport d'activités	CNS F/MEA	DGEF/MEEA, CNRS T	8 000	8 000	8 000	50 000	50 000	50 000	150 000	149 488	0	512	
Activité 2.1.1.1.2	Diffuser des semences améliorées d'espèces forestières	Des semences améliorées d'espèces forestières sont diffusées	Quantité de semences d'espèces forestières diffusées (Kg)	Rapport d'activités	CNS F/MEA	DGEF/MEEA, CNRS T	6 000	6 000	6 000	1 500	1 500	1 500	4 500	4 000	0	500	
Activité 2.1.1.1.3	Produire des plants	Des plants sont produits	Nombre de plants produits	Rapport d'activités	DGE F/MEA	DGEV CC/MEA, Pépinières privés, CT	11 000 000	11 000 000	11 000 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	16 500 000	247 500	0	16 252 500	
Activité 2.1.1.1.4	Mettre en terre des plants	Des plants sont mis en terre	Nombre de plants mis en terre	Rapport d'activités	DGE F/MEA	DGEV CC/MEA, Pépinière	10 500 000	10 500 000	10 500 000	11 025 000	11 025 000	11 025 000	33 075 000	0	0	33 075 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						res privés, CT										
Activité 2.1.1.1.5	Elaborer une stratégie nationale de reboisement	Une stratégie nationale de reboisement est élaborée	Nombre de stratégie de reboisement élaborée	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	DGEP/MEFP, DGES S	0	1	0	0	15 000	0	15 000	0	0	15 000
Activité 2.1.1.1.6	Organiser des missions de suivi des plantations réalisées	Des missions de suivi des plantations réalisées sont effectuées	Nombre de missions de suivi effectuées	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	10	10	10	15 000	15 000	15 000	45 000	45 000	0	0
Activité 2.1.1.1.7	Organiser des campagnes nationales de reforestation	Des campagnes nationales de reforestation sont organisées	Nombre de campagnes nationales de reforestation organisées	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000	0	0
Activité 2.1.1.1.8	Organiser des Journées Nationales de l'Arbre	Des Journées Nationales de l'Arbre sont organisées	Nombre de journées nationales de l'arbre organisées	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	1	1	1	150 000	150 000	150 000	450 000	450 000	0	0
Activité 2.1.1.1.9	Organiser des sessions de formation des bénéficiaires sur les techniques de plantations et	Des bénéficiaires sont formés sur les techniques de plantations et d'entretien des plants	Nombre de bénéficiaires formés	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	5 000	5 000	5 000	30 000	30 000	30 000	90 000	90 000	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	d'entretien des plants															
Activité 2.1.1.1.10	Réaliser des forages équipés sur les sites de reboisement	Des forages équipés sont réalisés	Nombre de forages équipés réalisés	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	5	5	5	55 000	55 000	5 000	115 000	0	0	115 000
Activité 2.1.1.1.11	Réaliser des systèmes d'irrigation sur les sites de reboisement	Des systèmes d'irrigation sont réalisés	Nombre de systèmes d'irrigation réalisés	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	5	5	5	12 500	12 500	12 500	37 500	0	0	37 500
Activité 2.1.1.1.12	Suivre les placettes permanentes	Des placettes permanentes sont suivies	Nombre de placettes permanentes suivies	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	1 148	0	0	150 000	0	0	150 000	0	0	150 000
Activité 2.1.1.1.13	Réaliser des inventaires forestiers avant et après coupe dans les Chantiers d'aménagement forestier	Des inventaires forestiers avant et après coupe dans les CAF sont réalisés	Superficie inventoriée (Ha)	Rapport d'activités	DGE F/ME EA	DTCAF, CT	139 786	139 786		139 786	139 786		279 572	0	0	279 572
Activité 2.1.1.1.14	Mettre en place un poumon vert dans les écovillages	Des poumons verts sont mis en place dans les écovillages	Nombre de poumon vert mis en place dans les écovillages	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+	4	4	4	20 000	20 000	20 000	60 000	25 000	0	35 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.1.1.1.15	Appuyer les acteurs en matériel de protection dans la mise en place des plantations individuelles	Des acteurs sont appuyés en matériel de protection dans la mise en place des plantations individuelles	Nombre d'acteurs appuyés	Rapport d'activités	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+	45	45	45	22 500	22 500	22 500	67 500	0	0	67 500
Activité 2.1.1.1.16	Mettre au point des techniques de multiplication végétative de 10 espèces prioritaires	Des techniques de multiplications végétative de 10 espèces prioritaires sont mises au point	Nombre de techniques développées	Rapport d'activités	CNS F/MEEA	DGEF/MEEA, CNRS T, INERA	2	0	0	37 920	0	0	37 920	37 920	0	0
Activité 2.1.1.1.17	Former les acteurs en techniques de multiplication végétative	Des acteurs sont formés dans diverses thématiques en lien avec les techniques de multiplication végétative	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	CNS F/MEEA	DGEF/MEEA	472	480	0	88 325	77 325	0	165 650	165 650	0	0
Action 2.1.1.2 : Promotion de l'agroforesterie										18 500	18 500	21 875	58 875	30 000	15 000	13 875
Activité 2.1.1.2.1	Former/recycler les chef(-f-e) - s d'exploitation sur les techniques de la RNA et de la restauration	Des sessions de formations sont organisées	Nombre de sessions de formations organisées	Rapport d'activités du MEFP/Tii palga	DGE F/MEEA	ONG, Associations, MARAH	20	20	20	5 000	5 000	5 000	15 000	0	15 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	des terres agroforestières (zaï, demi lunes, cordons pierreux, fumure organique, etc.)															
Activité 2.1.1.2.2	Former les producteurs sur l'agriculture climato-intelligente dans chaque écovillage	Des producteurs sont formés sur l'agriculture climato-intelligente dans 40 écovillages	Nombres de producteurs formés	Rapport d'activité	DGE VCC/MEEA	SP-REDD+	600	600	750	13 500	13 500	16 875	43 875	30 000	0	13 875
Action 2.1.1.3 : Promotion de l'initiative « une famille une forêt »										13 500	53 500	3 500	70 500	500	20 000	50 000
Activité 2.1.1.3.1	Réaliser une étude sur la foresterie privée	L'étude sur la foresterie privée est réalisée	Nombre d'étude réalisé	Rapport de l'étude validé	DGE F/MEEA	SP-REDD+	1	0	0	10 000	0		10 000	0	10 000	0
Activité 2.1.1.3.2	Elaborer une stratégie nationale de promotion de la foresterie privée	La stratégie nationale de promotion de la foresterie privée est élaborée	Nombre de stratégie élaborée	Document de stratégie validé	DGE F/MEEA	SP-REDD+	0	1	0		50 000		50 000	0	0	50 000
Activité 2.1.1.3.3	Accompagner les promoteurs à la réalisation de plantations	Des promoteurs sont accompagnés	Nombre de promoteurs accompagnés	Rapport d'activité	DGE F/MEEA	Projets et Programmes	40	40	40	3 500	3 500	3 500	10 500	500	10 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	dans leurs espaces privées	à la réalisation de plantations dans leurs espaces privées														
Effet Attendu 2.1.2 : Les massifs forestiers sont mieux protégés										4 556 739	3 055 860	2 675 000	10 287 599	4 876 500	1 285 879	4 125 220
Action 2.1.2.1 : Protection des massifs forestiers										2 215 379	1 164 500	1 124 500	4 504 379	225 000	1 285 879	2 993 500
Activité 2.1.2.1.1	Créer des espaces de conservation dans les collectivités territoriales	Des espaces de conservation sont créés dans les collectivités territoriales	Nombre d'espaces de conservation créés	Rapports d'activités	Communes, régions	MEEA	50	50	50	734 500	734 500	734 500	2 203 500	0	0	2 203 500
Activité 2.1.2.1.2	Appuyer les communautés locales à l'aménagement des espaces de conservation	Des espaces de conservation sont aménagés	Nombre d'espaces de conservation aménagés	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	10	10	10	100 000	100 000	100 000	300 000	0	0	300 000
Activité 2.1.2.1.3	Appuyer l'élaboration des Plans d'Aménagement Forestier (PAF)	Des Plans d'aménagement Forestier (PAF) sont élaborés	Nombre de PAF élaborés	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	1	5	5	50 000	200 000	200 000	450 000	0	50 000	400 000
Activité 2.1.2.1.4	Appuyer l'actualisation des Plans d'aménagement	Des Plans d'aménagement Forestier	Nombre de PAF actualisés	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	PGCP, IGMVS,	2	5	3	10 000	50 000	30 000	90 000	0	0	90 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	t Forestier (PAF)	(PAF) sont actualisés				UICN, CAF										
Activité 2.1.2.1.6	Apurer des forêts	Des forêts sont apurées	Nombre de forêts apurées	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	MDAC, MATD S	2	4	3	40 000	80 000	60 000	180 000	180 000	0	0
Activité 2.1.2.1.7	Aménager l'exutoire à l'intérieur et en aval du parc Bangre Wéogo	L'exutoire à l'intérieur et en aval du parc Bangre Wéogo est aménagée	Longueur de l'exutoire aménagée (Km)	Rapport définitif	DGU VT/M UAF H	MEFP, MEEA	4	0	0	1 280 879	0		1 280 879	45 000	1 235 879	0
Action 2.1.2.2 : Renforcement de la surveillance des écosystèmes forestiers										2 341 360	1 891 360	1 550 500	5 783 220	4 651 500	0	1 131 720
Activité 2.1.2.2.1	Acquérir des moyens roulants à quatre roues au profit du corps des eaux et forêts	Des moyens roulants à quatre roues sont acquis au profit du corps des eaux et forêts	Nombre de moyens roulants à quatre roues acquis	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	15	5	5	450 000	150 000	150 000	750 000	600 000	0	150 000
Activité 2.1.2.2.2	Acquérir des moyens roulants à deux roues au profit du corps des eaux et forêts	Des moyens roulants à deux roues sont acquis au profit des eaux et forêts	Nombre de moyens roulants à deux roues acquis	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	200	200	200	150 000	150 000	150 000	450 000	450 000	0	0
Activité 2.1.2.2.3	Construire des postes forestiers	Des postes forestiers sont construits	Nombre de postes forestiers construits	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	10	10	0	280 000	280 000	0	560 000	0	0	560 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.1.2.2.4	Construire des postes de contrôle forestiers	Des postes de contrôle forestiers sont construits	Nombre de postes de contrôle forestiers construits	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	5	5	0	60 860	60 860	0	121 720	0	0	121 720
Activité 2.1.2.2.5	Acquérir du matériel et outillage technique au profit du corps des eaux et forêts	Du matériel et outillage technique au profit des eaux et forêts sont acquis	Nombre total de dotations au profit du corps des Eaux et Forêts	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	MDAC	2	2	2	700 500	700 500	700 500	2 101 500	2 101 500	0	0
Activité 2.1.2.2.6	Effectuer des patrouilles de sécurisation des aires protégées	Des patrouilles de sécurisation des aires protégées sont effectuées	Nombre de patrouilles effectuées	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	MDAC, MATDS	20 000	20 000	20 000	500 000	500 000	500 000	1 500 000	1 500 000	0	0
Activité 2.1.2.2.7	Acquérir des drones de surveillance	Des drones de surveillance sont acquis	Nombre de drones de surveillance acquis	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	MDAC, MATDS	4	1	1	200 000	50 000	50 000	300 000	0	0	300 000
Objectif Stratégique 2.2 : Améliorer les stocks de carbone dans les terres agro-sylvo-pastorales										9 540 193	13 614 052	17 367 427	40 521 673	817 875	1 702 138	38 001 659
Effet Attendu 2.2.1 : La superficie des terres dégradées récupérées dans les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux est accrue										9 234 914	13 381 552	17 261 552	39 878 019	806 294	1 351 638	37 720 087
Action 2.2.1.1 : Restauration des terres dégradées dans les écosystèmes forestiers										4 310 000	8 190 000	12 070 000	24 570 000	0	0	24 570 000
Activité 2.2.1.1.1	Récupérer les terres dégradées dans les aires protégées	Des terres dégradées dans les aires protégées sont récupérées	Superficies de terres dégradées récupérées (Ha)	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	DGPV/MARA H DGADI/MARA	19 400	38 800	58 200	3 880 000	7 760 000	11 640 000	23 280 000	0	0	23 280 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						H Projets /programmes										
Activité 2.2.1.1.2	Acquérir des unités mécanisées de récupération des terres dégradées	Des unités mécanisées de récupération des terres dégradées sont acquises	Nombre d'unités mécanisées acquises	Rapport d'activités	DGE F/MEA	DGPV/MARAH SONATER/MARAH Projets /programmes	2	2	2	400 000	400 000	400 000	1 200 000	0	0	1 200 000
Activité 2.2.1.1.3	Former les acteurs à la récupération de terres dégradées	Des acteurs sont formés à la récupération des terres dégradées	Nombre de sessions de formation réalisées	Rapport d'activités	DGE F/MEA	DGPV/MARAH DGADI/MARAH Projets /programmes	10	10	10	30 000	30 000	30 000	90 000	0	0	90 000
Action 2.2.1.2 : Restauration des terres agricoles et pastorales dégradées										4 838 914	5 185 552	5 185 552	15 210 019	806 294	1 271 638	13 132 087
Activité 2.2.1.2.1	Récupérer les terres agropastorales dégradées	Des terres agropastorales dégradées sont récupérées	Superficies des terres agropastorales dégradées récupérées (Ha)	Rapport d'activités	DGE VCC	DGEF/MEEA	200	200	200	20 000	20 000	20 000	60 000	0	60 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.2.1.2.2	Mettre à la disposition des producteurs des kits CES/DRS	Des kits CES/DRS sont mis à la disposition des producteurs	Nombre de kits CES/DRS mis à la disposition des producteurs	Rapport d'activités	DGA DI/MARAH	DGEF/MEEA Projets et programmes	1 502	1 502	1 502	112 650	112 650	112 650	337 950	84 488	0	253 462
Activité 2.2.1.2.3	Réaliser des aménagements sous CES/DRS	Des aménagements sous CES/DRS sont réalisés	Superficies de terres aménagées sous CES/DRS (Ha)	Rapport d'activités	DGA DI/MARAH	Projets et programmes	28 125	30 000	30 000	4 218 750	4 500 000	4 500 000	13 218 750	181 806	727 222	12 309 722
Activité 2.2.1.2.4	Restaurer des pâturages dégradés	Des pâturages dégradés sont restaurés	Superficies de pâturage dégradé restaurées (Ha)	Rapport d'activités	DGA DI/MARAH	DGPA Projets et programmes	2 200	2 500	2 500	479 514	544 902	544 902	1 569 319	540 000	484 416	544 903
Activité 2.2.1.2.5	Former les agriculteurs en technique de récupération des terres	Les agriculteurs sont formés en technique de récupération des terres	Nombre d'agriculteurs formés	Rapport d'activités	DGE VCC/PRODEC OV	Projets et programmes	250	250	250	8 000	8 000	8 000	24 000	0	0	24 000
Action 2.2.1.3 : Renforcement des mesures incitatives à la restauration et à la réhabilitation des terres										86 000	6 000	6 000	98 000	0	80 000	18 000
Activité 2.2.1.3.1	Réaliser une étude de clarification des PSE dans le cadre de la	Une étude de clarification des PSE dans le cadre de la REDD+ et	Nombre d'étude réalisée	Rapport d'activités	SP/REDD+	DGEV CC/MEEA, DAJC, DDII,	1	0	0	80 000	0	0	80 000	0	80 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	REDD+ et proposition d'une démarche de leur intégration dans les référentiels de développement	proposition d'une démarche de leur intégration dans les référentiels de développement est réalisée				SP/CNDD, Projets et programmes										
Activité 2.2.1.3.2	Organiser le concours du meilleur site de JNA au niveau régional	Un concours du meilleur site de JNA au niveau régional est réalisé	Nombre de concours réalisés	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	1	1	1	4 000	4 000	4 000	12 000	0	0	12 000
Activité 2.2.1.3.3	Organiser le concours du meilleur site de JNA au niveau communal	Un concours du meilleur site de JNA au niveau communal est réalisé	Nombre de concours réalisés	Rapports d'activités	DGE F/ME EA	Collectivités Territoriales	1	1	1	2 000	2 000	2 000	6 000	0	0	6 000
Effet Attendu 2.2.2 : la qualité des sols dans les systèmes agro-sylvo-pastoraux est améliorée										305 279	232 500	105 875	643 654	11 581	350 500	281 573
Action 2.2.2.1 : Promotion des bonnes pratiques d'amélioration de la fertilité des sols										85 779	43 500	58 875	188 154	11 581	0	176 573
Activité 2.2.2.1.1	Former les acteurs locaux sur les bonnes pratiques ASP	Des acteurs locaux sont formés sur les bonnes pratiques ASP	Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	DGE VCC	DGPV, DGPA/MARAH Projets /programmes	600	600	750	13 500	13 500	16 875	43 875	6 581	0	37 294

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.2.2.1.2	Sensibiliser les producteurs à la bonne gestion des déchets chimiques agro-sylvo-pastoraux	Des producteurs sont sensibilisés à la bonne gestion des déchets chimiques	Nombre de producteurs sensibilisés	Rapport d'activités	DGP E	DGPV, DGPA/MARAH Projets /programmes	500	500	700	30 000	30 000	42 000	102 000	5 000	0	97 000
Activité 2.2.2.1.3	Doter les SCOOP féminines en matériel de compostage	Des SCOOP féminines sont dotées en matériel de compostage	Nombre de kits de matériel de compostage octroyés	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI CAPME	GIZ/PROCON INERA	1	0	0	2 500	0	0	2 500	0	0	2 500
Activité 2.2.2.1.4	Former les SCOOP féminines en compostage en tas	Des SCOOP féminines sont formées en compostage en tas	Nombre de SCOOP féminines formées	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI CAPME	GIZ/PROCON INERA	130	0	0	11 200	0	0	11 200	0	0	11 200
Activité 2.2.2.1.5	Doter les SCOOP Féminines en semence de légumineuse	Des SCOOP Féminines sont dotées en semence de légumineuse	Nombre de kits de semence de légumineuse octroyés	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI CAPME	GIZ/PROCON INERA	1	0	0	5 000	0	0	5 000	0	0	5 000
Activité 2.2.2.1.6	Organiser un atelier de partage sur les innovations dans la production du coton durable	Un atelier de partage sur les innovations dans la production du coton durable est organisé	Nombre d'atelier organisé	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI CAPME	GIZ/PROCON INERA	1	0	0	5 000	0	0	5 000	0	0	5 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 2.2.2.1.7	Former de manière pratique les agents de l'UNPCB et de Faso coton en biochar et bokashi	Des agents sont formés en biochar et bokashi	Nombre d'agents formés	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI/CAP/ME	GIZ/PROCON/INERA, Prosol	113	0	0	18 579	0	0	18 579	0	0	18 579
Action 2.2.2.2 : Valorisation des déchets organiques (utilisation de la technologie de biogaz, compostage...)										133 000	126 000	32 000	291 000	0	216 000	75 000
Activité 2.2.2.2.1	Former les coopératives des PFNL (Karité) sur la valorisation de leurs déchets en briquettes écologiques	Des coopératives des PFNL (Karité) sont formées à la fabrication des briquettes écologiques	Nombre de coopératives formées	Rapport d'activités	DGE/VCC	UICN Projets/programmes	5	5	5	7 000	7 000	7 000	21 000	0	21 000	0
Activité 2.2.2.2.2	Appuyer les promoteurs individuels pour la réalisation et la valorisation de leurs biodigesteurs	Des promoteurs individuels sont appuyés pour la réalisation et la valorisation de leur biodigesteurs	Nombre de biodigesteurs fonctionnels réalisés	Rapport d'activités	DGE/VCC	Projet/programmes UICN	650	550	0	101 000	94 000	0	195 000	0	195 000	0
Activité 2.2.2.2.3	Appuyer la création de coopératives de production de compost	Des coopératives de production de compost des feuilles de	Nombre de coopératives créées	Rapport d'activités	DGE/VCC	SP/REDD+	5	5	5	25 000	25 000	25 000	75 000	0	0	75 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	des feuilles de karité	karité sont créées														
Action 2.2.2.3 : Développement d'un marché d'engrais organique										61 500	30 000	15 000	106 500	0	106 500	0
Activité 2.2.2.3 .1	Appuyer les promoteurs individuels pour la réalisation de comptoirs de vente de compost	Des comptoirs de vente de compost au profit des promoteurs individuels sont réalisés	Nombre de comptoirs de vente de compost équipés réalisés	Rapport d'activités	DGE VCC	Projet/ programmes UICN	4	4	2	30 000	30 000	15 000	75 000	0	75 000	0
Activité 2.2.2.3 .2	Appuyer la mise en place des faitières des acteurs des maillons production et commercialisation de compost	Des faitières des acteurs des maillons production et commercialisation de compost sont mis en place	Nombre de faitières régionales et nationales	Rapport d'activités	DGE VCC	Projet/ programmes UICN	9	0	0	31 500	0	0	31 500	0	31 500	0
Action 2.2.2.4 : Gestion et valorisation des eaux usées et boues de vidange à des fins agronomiques										25 000	33 000	0	58 000	0	28 000	30 000
Activité 2.2.2.4 .1	Mettre au point des technologies de dépollution des eaux usées	Des technologies de dépollution des eaux usées sont mises en œuvre	Nombre de technologies mises en œuvre	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	CNSF, ECDD/ SNV, ONEA	1	1	0	20 000	20 000	0	40 000	0	20 000	20 000
Activité 2.2.2.4 .2	Mettre au point des technologies de traitement des boues de	Des technologies de traitement des boues de vidange, des	Nombre de technologies mises en œuvre	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	CNSF, ONEA	1	3	0	5 000	13 000	0	18 000	0	8 000	10 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
	vidange, des sols et des eaux usées	sols et des eaux usées sont mises au point															
Axe 3 : Soutien au développement des chaînes de valeur à faible émission de carbone										15 401 276	19 505 272	22 650 849	57 557 397	9 021 265	32 069 338	16 466 794	
Objectif Stratégique 3.1 : Créer un environnement favorable à une production agro-sylvo-pastorale et faunique durable										12 118 901	16 812 400	19 735 662	48 666 963	8 876 875	29 133 611	10 656 477	
Effet Attendu 3.1.1 : La disponibilité et l'accès des producteurs à la ressource eau sont améliorés										4 653 500	9 090 600	12 013 400	25 757 500	6 130 450	19 060 350	566 700	
Action 3.1.1.1 : Construction et réhabilitation d'ouvrages de retenue d'eau										4 198 000	8 674 600	11 586 900	24 459 500	5 179 150	19 060 350	220 000	
Activité 3.1.1.1.1	Réaliser des mares/boulis dans les aires de protection faunique	Des mares/boulis sont réalisés dans les aires de protection faunique	Nombre de mares/boulis réalisés	Rapport d'activités	DGE F	Gestionnaires des APF et Prestataires Projets /programmes	1	0	0	200 000	0	0	200 000	200 000	0	0	
Activité 3.1.1.1.2	Réhabiliter des mares/boulis dans les aires de protection faunique	Des mares/boulis sont réhabilités dans les aires de protection faunique	Nombre de mares/boulis curés	Rapport d'activités	DGE F	Gestionnaires des APF et Prestataires Projets /programmes	1	0	0	30 000	0	0	30 000	30 000	0	0	
Activité 3.1.1.1.3	Réaliser des forages positifs équipés dans	Des forages positifs équipés sont réalisés	Nombre de forages positifs	Rapport d'activités	DGE F	Gestionnaires des	9	0	0	108 000	0	0	108 000	108 000	0	0	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	les aires de protection faunique	dans les aires de protection faunique	équipés réalisés			APF et Prestataires Projets /programmes										
Activité 3.1.1.1.4	Réhabiliter des forages positifs équipés dans les aires de protection faunique	Des forages positifs équipés sont réhabilités dans les aires de protection faunique	Nombre de forages positifs équipés réhabilités	Rapport d'activités	DGEF	Gestionnaires des APF et Prestataires Projets /programmes	12	0	0	60 000	0	0	60 000	60 000	0	0
Activité 3.1.1.1.5	Exécuter les travaux de réhabilitation de barrages y compris la mise en œuvre des mesures environnementales	Des barrages dégradés sont réhabilités	Nombre de barrages dégradés réhabilités	PV de réception Rapport de suivi	DGIH	AGETTER, DREA	4	9	12	3 800 000	8 550 000	11 400 000	23 750 000	4 750 000	19 000 000	0
Activité 3.1.1.1.6	Réaliser les travaux d'aménagement du Lac Dem	Les travaux d'aménagement du Lac Dem sont exécutés	Taux d'exécution des travaux	Rapport de suivi	DGIH	DREA	0	20	40	0	124 600	186 900	311 500	31 150	60 350	220 000
Action 3.1.1.2 : Entretien et sécurisation des ouvrages de retenue d'eau										455 500	416 000	426 500	1 298 000	951 300	0	346 700

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.1.1.2.1	Mettre en place des Comités d'usagers de l'Eau (CUE) pour l'entretien courant des barrages, y compris leur kit d'entretien	Des Comités d'usagers de l'Eau (CUE) sont mis en place	Nombre de CUE mis en place	Procès-verbaux de session d'installation	DGIH	DREA, Agences d'eau de bassin et Exploitants principaux	30	25	25	300 000	250 000	250 000	800 000	720 000	0	80 000
Activité 3.1.1.2.2	Former les membres des CUE sur leurs rôles et responsabilités (surveillance et entretien courant des barrages)	Des membres de CUE sont formés sur l'entretien courant des barrages	Nombre de membres formés	Rapport de formation ; Rapports bilan du PNAH,	DGIH	DREA et Agences d'eau de bassin	100	100	100	25 000	25 000	25 000	75 000	67 500	0	7 500
Activité 3.1.1.2.3	Conduire les travaux d'entretien des ouvrages	Des travaux d'entretien de barrages sont réalisés	Nombre de barrages entretenus	Rapports bilan du PNAH,	DGIH	DREA, Agences d'eau de bassin, CUE et Exploitants principaux	30	30	30	120 000	120 000	120 000	360 000	126 000	0	234 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.1.1.2.4	Superviser les activités d'entretien des barrages	La supervision des activités d'entretien de barrages est réalisée	Nombre de missions de supervision réalisées	Rapports bilan du PNAH,	DGIH	DREA et Agences d'eau de bassin	30	60	90	10 500	21 000	31 500	63 000	37 800	0	25 200
Effet Attendu 3.1.2 : Les pertes de production sont réduites										7 465 401	7 721 800	7 722 262	22 909 463	2 746 425	10 073 261	10 089 777
Action 3.1.2.1 : Développement des instruments et outils de réduction des pertes										84 801	51 200	51 662	187 663	14 800	41 400	131 463
Activité 3.1.2.1.1	Acquérir des kits d'équipements de mise en qualité des produits agricoles avant stockage (Egreneuse, vanneuse, Bâche et Humidimètre)	Des kits d'équipements de mise en qualité des produits agricoles avant stockage sont acquis	Nombre de kit d'équipement acquis	PV de cession	DGP ER/M ARA H	DGPV, DRAR AH, Projets et programmes	15	10	10	55 500	37 000	37 000	129 500	12 025	34 575	82 900
Activité 3.1.2.1.2	Former les acteurs à l'utilisation des équipements de mise en qualité des produits agricoles avant stockage	Les acteurs sont formés à l'utilisation des équipements de mise en qualité des produits agricoles avant stockage	Nombre d'acteurs formés	Rapport de formation	DGP ER/M ARA H	DGPV, DRAR AH, Projets et programmes	300	300	300	3 700	3 700	3 700	11 100	2 775	6 825	1 500

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.1.2.1.3	Renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes techniques de cueillette	Les capacités des producteurs sur les bonnes techniques de cueillette sont renforcées	Nombre de producteurs formés	Rapport d'activités	DGE VCC	SP/REDD+	650	700	750	9 500	10 500	10 962	30 962	0	0	30 962
Activité 3.1.2.1.4	Former les agents de l'UNPCB sur la mise en place des champs de démonstration	Des agents sont formés sur la mise en place des champs de démonstration	Nombre d'agents formés	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI CAP ME	GIZ/PROCON INERA	53	0	0	16 101	0		16 101	0	0	16 101
Action 3.1.2.2 : Développement des infrastructures communautaires paysannes de stockage adaptées										1 080 600	1 130 600	1 130 600	3 341 800	39 250	55 750	3 246 800
Activité 3.1.2.2.1	Renforcer les capacités des producteurs sur la gestion des infrastructures communautaires	Les capacités des producteurs sont renforcées sur la gestion des infrastructures communautaires	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport d'activités	DGE VCC	Projets/Programmes	10	10	10	8 500	8 500	8 500	25 500	10 000	0	15 500
Activité 3.1.2.2.2	Construire des chambres froides pour la conservation des produits ASP	Des chambres froides pour la conservation des produits ASP sont construites	Nombre de chambres froides construites	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	Projets/Programmes CCI-BF, DGC/MDICA	2	3	3	100 000	150 000	150 000	400 000	0	0	400 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						PME, CRA, CNA et Prestataires										
Activité 3.1.2.2.3	Construire des magasins de stockage des produits ASP	Des magasins de stockage sont construits	Nombre de magasins de stockage construits	Rapport d'activité	DGP ER/MARAH	Projets / Programmes CRA, CNA et Prestataires	50	50	50	937 100	937 100	937 100	2 811 300	0	0	2 811 300
Activité 3.1.2.2.4	Former les acteurs sur les techniques d'exploitation des infrastructures agricoles post-récoltes garantissant la conservation de la qualité des produits agricoles stockés	Des acteurs sont formés sur les techniques d'exploitation des infrastructures agricoles post-récoltes garantissant la conservation de la qualité des produits agricoles stockés	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	DRAR AH, Projets et programmes	120	120	120	20 000	20 000	20 000	60 000	18 000	22 000	20 000
Activité 3.1.2.2.5	Former les acteurs sur l'utilisation optimales des	Des acteurs sont formés sur l'utilisation optimales des	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	DRAR AH, Projets et	90	90	90	15 000	15 000	15 000	45 000	11 250	33 750	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	chambres froides	chambres froides				programmes										
Action 3.1.2.3 : Amélioration de la couverture sanitaire du cheptel										6 300 000	6 540 000	6 540 000	19 380 000	2 692 375	9 976 111	6 711 514
Activité 3.1.2.3.1	Vacciner les petits ruminants contre la Peste des petits ruminants (PPR)	Les petits ruminants sont vaccinés contre la PPR	Nombre de têtes de petits ruminants vaccinés contre la PPR	Rapport d'activités	DGS V/MA RAH	DRAR AH, vétérinaires privés Projets et programmes	6 500 000	8 500 000	8 500 000	780 000	1 020 000	1 020 000	2 820 000	360 000	1 200 000	1 260 000
Activité 3.1.2.3.2	Vacciner les bovins contre la Péripleurésie contagieuse bovine (PPCB)	Les bovins sont vaccinés contre la PPCB	Nombre de têtes de bovins vaccinés contre la PPCB	Rapport d'activités	DGS V/MA RAH	DRAR AH, vétérinaires privés Projets et programmes	14 000 000	14 000 000	14 000 000	1 680 000	1 680 000	1 680 000	5 040 000	92 375	3 267 625	1 680 000
Activité 3.1.2.3.3	Vacciner la volaille contre la Maladie de Newcastle (MNC)	La volaille est vaccinée contre la MNC	Nombre de têtes de volailles vaccinées contre la MNC	Rapport d'activités	DGS V/MA RAH	DRAR AH, vétérinaires privés Projets et programmes	32 000 000	32 000 000	32 000 000	3 840 000	3 840 000	3 840 000	11 520 000	2 240 000	5 508 486	3 771 514
Objectif Stratégique 3.2 : Améliorer la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux										3 282 375	2 692 872	2 915 187	8 890 434	144 390	2 935 727	5 810 317

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Effet Attendu 3.2.1 : La transformation des produits ASP est accrue										704 443	763 443	698 443	2 166 329	0	340 529	1 825 800
Action 3.2.1.1 : Promotion des techniques et technologies innovantes de transformation des produits ASP à faible émission de carbone										601 443	660 443	595 443	1 857 329	0	340 529	1 516 800
Activité 3.2.1.1.1	Former les acteurs sur les bonnes pratiques de transformation des produits forestiers non ligneux	Les acteurs sont formés sur les bonnes pratiques de transformation des produits forestiers non ligneux	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	DGE VCC	Projets /programmes	120	120	120	34 243	34 243	34 243	102 729	0	102 729	0
Activité 3.2.1.1.2	Mettre à la disposition des acteurs des kits de transformation des produits frais	Des kits de transformation de produits frais (tomates, pomme de terre, mangue...) sont mis à disposition des acteurs	Nombre de kits de transformation octroyés	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	Projets et programmes	46	46	46	561 200	561 200	561 200	1 683 600	0	231 800	1 451 800
Activité 3.2.1.1.3	Mettre au point une unité de traitement et transformation de graines de Balanites	Une unité de traitement et transformation de graines de Balanites est mise au point	Nombre d'unité de traitement et transformation de Balanites mis au point	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	MEEA, MARAH ; MICA, OPA et Transformatrices	0	1	0	0	60 000	0	60 000	0	0	60 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.2.1.1.4	Elaborer un répertoire des savoirs, savoirs faire locaux et des meilleures pratiques de cueillette, de conservation et de transformation des PFNL dans toutes les régions du Burkina	Un répertoire des savoirs, savoirs faire locaux et des meilleures pratiques de cueillette, de conservation et de transformation des PFNL dans toutes les régions du Burkina est élaboré	Nombre de répertoire élaboré	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	MEEA	0	1	0	0	5 000	0	5 000	0	0	5 000
Activité 3.2.1.1.5	Valider des formulations de produits cosmétiques à base de beurre de karité et d'autres PFNL	Des formulations de produits cosmétiques à base de beurre de karité et d'autres PFNL sont validées	Nombre de formulations de produits cosmétiques à base de beurre de karité et d'autres PFNL validées	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	MEEA, Scoops,	8	0	0	2 000	0	0	2 000	0	2 000	0
Activité 3.2.1.1.6	Former les acteurs locaux sur les bonnes pratiques de fabrication de cosmétiques à	Nombre d'acteurs locaux sur les bonnes pratiques de fabrication de	Nombre de sessions de formations organisées	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	MEEA, Scoops,	5	0	0	2 500	0	0	2 500	0	2 500	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
	base de beurre de karité et de production d'huiles essentielles	cosmétiques à base de beurre de karité et de production d'huiles essentielles formés															
Activité 3.2.1.1.7	Former les acteurs sur le système de traçabilité du coton durable	Les acteurs sont formés sur le système de traçabilité du coton durable	Nombre de sessions	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI/CAP/ME	GIZ/Protocon	1	0		1 500	0		1 500	0	1 500	0	
Action 3.2.1.2 : Développement des infrastructures de transformation des produits ASP										103 000	103 000	103 000	309 000	0	0	309 000	
Activité 3.2.1.2.1	Mettre en place des unités de transformation des produits ASP	Des unités de transformation des produits ASP sont mises en place	Nombre d'unités de transformation mises en place	Rapport d'activités	DGP/ER/M/ARAH	Projets et programmes	1	1	1	53 000	53 000	53 000	159 000	0	0	159 000	
Activité 3.2.1.2.2	Mettre en place des centres de valorisation des mets locaux	Des centres de valorisation des mets locaux sont mis en place	Nombre de centres de valorisation de mets locaux mis en place	Rapport d'activités	DGP/ER/M/ARAH	Projets et programmes	1	1	1	50 000	50 000	50 000	150 000	0	0	150 000	
Effet Attendu 3.2.2 : L'accès des produits ASP aux marchés est amélioré										2 577 932	1 929 429	2 216 744	6 724 105	144 390	2 595 198	3 984 517	
Action 3.2.2.1 : Amélioration de la qualité des produits transformés										1 991 653	1 318 150	1 635 465	4 945 268	15 000	2 577 030	2 353 238	
Activité 3.2.2.1.1	Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une	L'étude de faisabilité de la mise en place d'une unité régionale de	Nombre d'étude de faisabilité réalisée	Rapport de l'étude validé	DGDI/MDI/CAP/ME	DGES/S/MDI/CAP/ME/DGPE	0	1	0	0	50 000	0	50 000	0	0	50 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	unité régionale de fabrication d'emballages biodégradables	fabrication d'emballages biodégradable est réalisée				R/MAR AH Projets /programmes										
Activité 3.2.2.1.2	Former les acteurs des PME/PMI en Management de la Qualité Sécurité et Environnement (MQSE)	Des acteurs des PME/PMI sont formés sur le MQSE	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	APEX - BF/M DICA PME	DGPE R/MAR AH ABNORM Projets /programmes	100	100	100	30 000	30 000	30 000	90 000	0	0	90 000
Activité 3.2.2.1.3	Organiser des séances de sensibilisation des acteurs sur la norme NBF	Des séances de sensibilisation des acteurs sont organisées sur la norme NBF	Nombre de séance de sensibilisation	Rapport d'activités	ABNORM	DGPE R/MAR AH Projets /programmes, CCI-BF	2	2	2	10 000	10 000	10 000	30 000	0	0	30 000
Activité 3.2.2.1.4	Accompagner à l'accréditation du système de certification de l'ABNORM selon la norme ISO 17065	L'ABNORM est accompagnée à l'accréditation du système de certification selon la norme ISO 17065	Nombre de système accrédité selon la norme ISO 17065	Certificat d'accréditation, Rapport d'activités	ABNORM	DGPE R/MAR AH Projets /programmes, CCI-BF	1	0	0	40 000	0	0	40 000	0	0	40 000
Activité 3.2.2.1.5	Elaborer des règlements techniques	Des règlements techniques	Nombre de règlements techniques	Règlements techniques	ABNORM	DGPE R/MAR AH	2	2	0	40 000	40 000	0	80 000	0	0	80 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	particuliers de certification	particuliers de certification sont élaborés	particuliers de certification élaborés	es particuliers, Rapport d'activités		Projets /programmes, CCI-BF										
Activité 3.2.2.1.6	Accompagner l'ABNORM pour l'accréditation de son laboratoire d'essai	L'ABNORM est accompagnée pour l'accréditation de son laboratoire d'essai	Nombre de laboratoire d'essai accrédité	Certificat d'accréditation, Rapport d'activités	ABNORM	DGPE R/MARAH Projets /programmes, CCI-BF, CNRS T	0	1	0	0	75 000	0	75 000	0	0	75 000
Activité 3.2.2.1.7	Elaborer des normes des produits ASP	Des normes des produits ASP sont élaborées	Nombre de normes élaborées	Normes, Rapport d'activités	ABNORM	DGPE R/MARAH Projets /programmes, CCI-BF	10	15	15	27 500	41 250	41 250	110 000		0	110 000
Activité 3.2.2.1.8	Accompagner les producteurs à l'accès aux marchés des PFNL (FJP, Salons, etc.)	Des producteurs sont accompagnés à l'accès aux marchés des PFNL	Nombre des producteurs accompagnés	Rapport d'activités	DGE VCC	APEX-BF, DGPE R/MARAH, TREE AID Projets	20	30	30	15 000	9 440	9 440	33 880	0	33 880	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						/programmes										
Activité 3.2.2.1.9	Appuyer les OP pour la certification des parcs à karité (ECOCERT)	Des OP sont appuyés à la certification des parcs à karité	Nombre de parcs à karité certifié	Certificats, Rapport d'activités	DGE VCC	ABNORM, ECOCERT Projets /programmes	150	100	250	500 565	338 710	839 275	1 678 550	0	839 275	839 275
Activité 3.2.2.1.10	Appuyer les organisations socioprofessionnelles pour la certification de leurs produits (karité, moringa, baobab, néré, compost, etc.)	Des organisations socioprofessionnelles sont appuyées pour la certification de leurs produits	Nombre d'organisations socioprofessionnelles appuyées	Certificats, Rapport d'activités	DGE VCC	ABNORM, ECOCERT Projets /programmes	0	40	60	0	17 500	26 250	43 750	0	35 000	8 750
Activité 3.2.2.1.11	Acquérir des normes et bonnes pratiques de production au profit des OP	Des normes et bonnes pratiques de production sont acquises au profit des OP	Nombre de normes et bonnes pratiques de production acquises	Rapport d'activités	DGE VCC	ABNORM, ECOCERT Projets /programmes	155	150	150	3 875	3 750	3 750	11 375	0	11 375	0
Activité 3.2.2.1.12	Renforcer les capacités des promoteurs des Microprojets et	Les capacités des promoteurs des MP/SP sont renforcées	Nombre de promoteurs des MP/SP formés	Rapport d'activités	DGE VCC	ABNORM, ECOCERT Projets	0	50	50	0	17 500	17 500	35 000	0	35 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	sous-projets (MP/SP) a l'utilisation des normes de production du beurre de karité et savon					/programmes										
Activité 3.2.2.1 .13	Accompagner la création des entreprises PFNL	Des entreprises PFNL sont créées	Nombre d'entreprises PFNL créées	Rapport d'activités	DGE VCC	MEBF, CCI-BF, DGI Projets /programmes	300	300	300	600 000	600 000	600 000	1 800 000	0	1 540 000	260 000
Activité 3.2.2.1 .14	Accompagner les entreprises agro-alimentaires au respect de la démarche qualité	Des entreprises agro-alimentaires sont accompagnées au respect de la démarche qualité	Nombre d'entreprises agro-alimentaires accompagnées	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	ABNORM Projets et programmes	14	14	14	14 000	14 000	14 000	42 000	0	0	42 000
Activité 3.2.2.1 .15	Accompagner la participation de 20 TPE-PME à des foires textiles /salons nationaux et sous régionaux	Des TPE-PME sont accompagnées pour leur participation aux foires textiles /salons	Nombre de participation aux foires textiles/salons nationaux et sous régionaux	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI CAPME	GIZ/Protocon Projets /programmes	5	0	0	17 500	0	0	17 500	0	17 500	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
		nationaux et sous régionaux														
Activité 3.2.2.1 .16	Mettre en place un incubateur "Burkina Textile"	Un incubateur textile est mis en place	Nombre d'incubateurs mis en place	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI/CAP/ME	GIZ/Protocoles, AFP/PME, MBE-BF Projets /programmes, INERA	1	0	0	392 261	0	0	392 261	0	0	392 261
Activité 3.2.2.1 .17	Former les incubés	Les incubés sont formés	Nombre d'incubés formés	Rapport d'activités	SP-FCL/MDI/CAP/ME	GIZ/Protocoles, AFP/PME, MBE-BF Projets /programmes, INERA	15	0	0	154 952	0	0	154 952	0	0	154 952
Activité 3.2.2.1 .18	Appuyer les acteurs pour la mise en place/réhabilitation d'unités de fabrication d'emballages	Des acteurs sont appuyés pour la mise en place/réhabilitation d'unités de fabrication d'emballages	Nombre d'unités de fabrication d'emballages mis en place	Rapport d'activités	DGP/ER/MARA/H	CRA, prestataires Projets /Programmes	1	0	0	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.2.2.1 .19	Mettre en place des systèmes d'auto contrôle dans 05 unités de transformation	Des systèmes d'auto contrôle sont mis en place dans 05 unités de transformation	Nombre de systèmes d'auto-contrôle mis en place	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes	2	1	0	24 000	12 000	0	36 000	0	0	36 000
Activité 3.2.2.1 .20	Former les cadres du MARAH sur le système HACCP	Des cadres du MARAH sont formés sur le système HACCP	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes	1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000	0	0	30 000
Activité 3.2.2.1 .21	Former les acteurs sur les bonnes pratiques de transformation (BPH & BPF)	Des acteurs sont formés sur les bonnes pratiques de transformation (BPH & BPF)	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes	2	0	0	13 000	0	0	13 000	0	0	13 000
Activité 3.2.2.1 .22	Appuyer à la certification de deux (02) produits transformés	La certification de deux (02) produits transformés est réalisée	Nombre de produits transformés certifiés	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes	1	1	1	12 000	12 000	12 000	36 000	0	0	36 000
Activité 3.2.2.1 .23	Former et informés les acteurs sur les enjeux des emballages dans la compétitivité des produits	Des acteurs sont formés sur les enjeux des emballages dans la compétitivité des produits	Nombre de personnes formées	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes	2	2	2	12 000	12 000	12 000	36 000	0	0	36 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.2.2.1 .24	Former les acteurs du maillon transformation des PFNL sur les BPH/BPF	Des acteurs du maillon transformation des PFNL sont formés sur les BPH/BPF	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	DGVE CC ; ONG, Associations	100	100	100	10 000	10 000	10 000	30 000	0	0	30 000
Activité 3.2.2.1 .25	Elaborer des formulations de produits alimentaires et cosmétiques à base de PFNL (Parkia biglobosa, Detarium microcarpum, Adansonia digita, Ziziphus jujuba et les amandes de Sclerocarya birrea A. rich)	Des formulations de produits alimentaires et cosmétiques à base de PFNL sont développées	Nombre de formulations développées	Rapport d'activités	IRSA T/CN RST	DGVE CC, Centre National de semences forestières (CNSF), Université Nazi Boni / Centre Universitaire de Gaoua (CU/G) , l'entreprise de transformation	5	5	0	15 000	15 000	0	30 000	15 000	15 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						n agroalimentaire B3 AGRO SERVICE & CONSULTING										
Action 3.2.2.2 : Renforcement des infrastructures de stockage et de commercialisation										510 000	510 000	510 000	1 530 000	0	0	1 530 000
Activité 3.2.2.2.1	Mettre en place des vitrines de promotion de produits burkinabè	Des vitrines de promotion des produits burkinabè sont mises en place	Nombre de vitrines de promotion des produits burkinabè mis en place	Rapport d'activités	APEX-BF	DGES S/MDI CAPME, CCI-BF Projets /programmes	1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000	0	0	30 000
Activité 3.2.2.2.2	Mettre en place des comptoirs d'achat et/ou mini marchés	Des comptoirs d'achats et/ou mini marchés sont mis en place	Nombre de comptoir d'achat et/ou mini-marchés mis en place	Rapport d'activités, PV de réception	DGP ER/MARAH	DGC/MDICA PME Projets /programmes	2	2	2	100 000	100 000	100 000	300 000	0	0	300 000
Activité 3.2.2.2.3	Réaliser des marchés à bétail	Des marchés à bétail sont réalisés	Nombre de marchés à bétail réalisés	Rapport d'activités, PV de	DGP A/MARAH	Projets /programmes	2	2	2	400 000	400 000	400 000	1 200 000	0	0	1 200 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
				réception												
Action 3.2.2.3 : Renforcement des systèmes d'information sur les marchés des produits ASP										76 279	101 279	71 279	248 837	129 390	18 168	101 279
Activité 3.2.2.3 .1	Mettre en place une plateforme numérique d'informations commerciales	Une plateforme numérique d'informations commerciales est mise en place	Nombre de plateforme numérique commerciale mise en place	Rapport d'activités	APEX -BF	DGES S/MDI CAPME, CCI-BF, DGC, DGPE R/MARAH, Projets /programmes	0	1	0	0	30 000		30 000	0	0	30 000
Activité 3.2.2.3 .2	Développer la plateforme virtuelle e-commerce des produits ASP	La plateforme e-commerce des produits ASP est développée	Nombre de plateforme e-commerce des produits ASP développée	Rapport d'activités	DGP ER/MARAH	Projets /programmes Prestataires	1	0	0	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0
Activité 3.2.2.3 .3	Elaborer des bulletins trimestriels conjoints d'information SIMA	Des bulletins trimestriels conjoints d'information SIMA sont élaborés	Nombre de bulletins trimestriels conjoints d'information SIMA élaborés	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes, DRARAH, DGEVCC	4	4	4	11 608	11 608	11 608	34 824	5 048	18 168	11 608

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 3.2.2.3.4	Assurer la diffusion des informations du SIMA par les radios rurales	La diffusion des informations du SIMA par les radios rurales est réalisée	Nombre de protocoles avec des radios partenaires signés	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes, DRAR AH, CRA	1			10 150	10 150		30 450	20 300	0	10 150
Activité 3.2.2.3.5	Appuyer le fonctionnement des cellules régionales d'information (CIR) du SIMA	Le fonctionnement des cellules régionales d'information (CIR) du SIMA est assuré	Nombre de cellules régionales d'information appuyées	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes, CRA		1	1							
Activité 3.2.2.3.6	Organiser des sessions de formation des agents d'agriculture sur les techniques d'utilisation de la plateforme SIMA	Des sessions de formation des agents d'agriculture sur les techniques d'utilisation de la plateforme SIMA sont organisées	Nombre de sessions de formation des agents d'agriculture sur les techniques d'utilisation de la plateforme SIMA réalisées	Rapport Bilan annuel MARAH	DGP ER/MARAH	Projets et programmes, DRAR AH	3	3	3	15 861	15 861	15 861	47 583	31 722	0	15 861
Axe 4 : Aménagement du territoire et sécurisation foncière										7 175 321	7 422 002	6 978 494	21 575 817	3 908 729	3 491 105	14 175 983
Objectif Stratégique 4.1 : Améliorer l'occupation des terres										5 800 785	6 093 571	5 699 163	17 593 519	2 595 129	3 034 682	11 963 708
Effet Attendu 4.1.1 : La planification spatiale du territoire est améliorée										1 001 791	1 413 577	1 074 669	3 490 037	1 770 529	1 054 508	665 000
Action 4.1.1.1 : Renforcement des instruments d'aménagement et de développement durable du territoire										851 791	1 103 577	761 669	2 717 037	1 770 529	946 508	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.1.1.1.1	Elaborer les Schémas Régionaux d'Aménagement et Développement Durable du Territoires (SRADDT)	Des SRADDT sont élaborés	Nombre SRADDT élaborés	Rapports d'activités DGDT/MEFP	DGDT/MEFP	Collectivités territoriales (régions)	3	4	3	395 000	560 000	420 000	1 375 000	1 330 000	45 000	0
Activité 4.1.1.1.2	Elaborer des Schémas directeurs d'aménagement et de développement durable de la Commune (SDADDC)	Des SDADDC sont élaborés	Nombre de SDADDC élaborés	Rapports d'activités DGDT/MEFP	DGDT/MEFP	Collectivités territoriales (communes), PGPC/REDD+, PARGFM, PUDTR, UEMOA	11	12	15	306 820	273 548	321 140	901 508	0	901 508	0
Activité 4.1.1.1.3	Réaliser l'étude diagnostique pour la révision du SDAGO horizon 2025	Une étude diagnostique est réalisée	Nombre d'étude diagnostique réalisée	Rapports d'activités MUAFH/DGUVT	MUAFH/DGUVT	MATDS, MEFP, Collectivités Territoriales	0	0	1	0	0	20 529	20 529	20 529	0	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.1.1.1.4	Réviser le SDAGO horizon 2025	Le SDAGO est révisé	Nombre de SDAGO révisés	Rapports d'activités MUAFH/DGUVT	MUAFH/DGUVT	MATDS, MEFP, Collectivités Territoriales	0	1	0	0	20 000	0	20 000	20 000	0	0
Activité 4.1.1.1.5	Réviser les SDAU de cinq villes (Kaya, Ouahigouya, Dori, Fada N'Gourma, Dédougou) à fort défi sécuritaire selon une procédure d'urgence	Des SDAU sont révisés	Nombre de SDAU révisés	Rapports d'activités MUAFH/DGUVT	MUAFH/DGUVT	MATDS, Collectivités Territoriales	2	3	0	149 971	250 029	0	400 000	400 000	0	0
Action 4.1.1.2 : Mise en œuvre des instruments d'aménagement du territoire										150 000	310 000	313 000	773 000	0	108 000	665 000
Activité 4.1.1.2.1	Mettre en place le fonds national d'aménagement et de développement durable du territoire	Le Fonds national d'aménagement et de développement durable du territoire est mis en place	Existence du fonds	Décret de création, Rapports d'activités MEF/DGDT	MEFP/DGDT	MATDS MUAFH	0	1	0	0	15 000		15 000	0	0	15 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.1.1.2.2	Réviser des Plans communaux de développement (PCD) pour les arrimer aux SDADDC	Des PCD sont révisés	Nombre de PCD révisés	Rapports d'activités de la DGDT	Communes	PGPC/REDD+, MEFP/DGDT	0	5	7	0	45 000	63 000	108 000	0	108 000	0
Activité 4.1.1.2.3	Réviser des Plans Régionaux de développement (PRD) pour les arrimer aux SRADDT	Des PRD sont révisés	Nombre de PRD révisés	Rapports définitifs des PRD, Arrêtés d'approbation des Gouverneurs	DGDT	Régions	3	5	5	150 000	250 000	250 000	650 000	0	0	650 000
Effet Attendu 4.1.2 : La sécurisation juridique des espaces ASP publics est améliorée										4 798 994	4 679 994	4 624 494	14 103 482	824 600	1 980 174	11 298 708
Action 4.1.2.1 : Approbation des plans d'aménagement forestier										80 800	30 300	30 300	141 400	0	0	141 400
Activité 4.1.2.1.1	Organiser des sessions d'examen des PAF au niveau provincial	Des sessions d'examen des PAF au niveau provincial sont organisées	Nombre de sessions organisées au niveau provincial	Rapport d'activités de la DGEF/MEEA	DPE/MEEA	MEFP, MATDS	8	3	3	23 200	8 700	8 700	40 600	0	0	40 600
Activité 4.1.2.1.2	Organiser des sessions d'examen des PAF au niveau régional	Des sessions d'examen des PAF au niveau régional sont organisées	Nombre de sessions organisées au niveau régional	Rapport d'activités de la DGEF/MEEA	DRE/MEEA	MEFP, MATDS	8	3	3	23 200	8 700	8 700	40 600	0	0	40 600

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.1.2.1.3	Organiser des sessions d'examen des PAF au niveau national	Des sessions d'examen des PAF au niveau national sont organisées	Nombre de sessions organisées au niveau national	Rapport d'activités de la DGEF/MEEA	DGE F/MEEA	MEFP, MATDS	8	3	3	20 000	7 500	7 500	35 000	0	0	35 000
Activité 4.1.2.1.4	Elaborer les cahiers de charges et les contrats de gestion	Des cahiers de charges et des contrats de gestion sont élaborés	Nombre de cahier de charges et de contrats de gestion élaborés	Rapport d'activités de la DGEF/MEEA	DGE F/MEEA	MEFP, MATDS	8	3	3	14 400	5 400	5 400	25 200	0	0	25 200
Action 4.1.2.2 : Immatriculation des forêts										206 000	187 500	132 000	525 500	0	79 500	446 000
Activité 4.1.2.2.1	Acquérir des GPS différentiels	Des GPS différentiels sont acquis	Nombre de GPS différentiels acquis	Rapport d'activités DGEF/MEEA	DGE F/MEEA	PGPC/REDD+	1	1	1	35 000	35 000	35 000	105 000	0	35 000	70 000
Activité 4.1.2.2.2	Acquérir des GPS ordinaires (Garmin)	Des GPS ordinaires (Garmin) sont acquis	Nombre de GPS ordinaires (Garmin) acquis	Rapport d'activités DGEF/MEEA	DGE F/MEEA	PGPC/REDD+	10	10	10	3 000	3 000	3 000	9 000	0	3 000	6 000
Activité 4.1.2.2.3	Former des cadres de la DGEF et ses partenaires en topographie appliquée à la délimitation des forêts	Des cadres sont formés en topographie appliquée à la délimitation des forêts	Nombre de cadres formés	Rapport d'activités DGEF/MEEA	DGE F/MEEA	PGPC/REDD+	20	20	20	2 000	2 000	2 000	6 000	0	1 500	4 500

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.1.2.2.4	Immatriculer des forêts classées	Des forêts classées sont immatriculées	Nombre de forêts classées immatriculées	Rapport d'activités DGEF/MEEA	DGEF/MEEA	MEFP, PGPC/REDD+	5	5	5	92 000	92 000	92 000	276 000	0	40 000	236 000
Activité 4.1.2.2.5	Immatriculer les espaces de conservation	Des espaces de conservation sont immatriculés	Nombre d'espaces de conservation immatriculés	Rapport d'activités DGEF/MEEA	DGEF/MEEA	MEFP, MUAFH	4	3	0	74 000	55 500	0	129 500	0	0	129 500
Action 4.1.2.3 : Classement des espaces forestiers										3 175 000	3 125 000	3 125 000	9 425 000	0	0	9 425 000
Activité 4.1.2.3.1	Elaborer les PAF des espaces de conservation	Des PAF des espaces de conservation sont élaborés	Nombre de PAF élaborés	Rapport d'activités DGEF/MEEA	DGEF/MEEA	MEFP, MATDS, Collectivités Territoriales	4	3	3	200 000	150 000	150 000	500 000	0	0	500 000
Activité 4.1.2.3.2	Classer des espaces de conservation créés dans les collectivités territoriales	Des espaces de conservation créés dans les collectivités territoriales sont classés	Nombre d'espaces de conservation classés	Rapport d'activités DGEF/MEEA	Communes, régions	DGEF/MEEA	50	50	50	2 975 000	2 975 000	2 975 000	8 925 000	0	0	8 925 000
Action 4.1.2.4: Immatriculation des espaces agropastoraux										1 337 194	1 337 194	1 337 194	4 011 582	824 600	1 900 674	1 286 308
Activité 4.1.2.4.1	Baliser les espaces pastoraux	Des espaces pastoraux sont balisés	Superficie des espaces	Rapport Bilan	DGF OMR	Projets et	59 672	59 672	59 672	1 230 735	1 230 735	1 230 735	3 692 205	717 816	1 794 540	1 179 849

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
			pastoraux balisés annuellement (Ha)	annuel MARAH	/MARAH	programmes											
Activité 4.1.2.4.2	Immatriculer les zones pastorales	Des zones pastorales sont immatriculées	Superficie des zones pastorales immatriculées (Ha)	Rapport Bilan annuel MARAH	DGF OMR /MARAH	Projets et programmes MEFP	16 459	16 459	16 459	16 459	16 459	16 459	49 377	7 784	25 134	16 459	
Activité 4.1.2.4.3	Immatriculer les aménagements hydro-agricoles	Des aménagements hydro-agricoles sont immatriculés	Superficie des aménagements hydro-agricoles immatriculés	Rapport Bilan annuel MARAH	DGF OMR /MARAH	Projets et programmes	6 250	6 250	6 250	90 000	90 000	90 000	270 000	99 000	81 000	90 000	
Objectif Stratégique 4.2 : Assurer la sécurisation foncière										1 374 536	1 328 431	1 279 331	3 982 298	1 313 600	456 423	2 212 275	
Effet Attendu 4.2.1 : La sécurisation des sites d'investissements ASP Réviser est renforcée										512 731	466 626	467 526	1 446 884	423 600	226 209	797 075	
Action 4.2.1.1 : Renforcement du cadre juridique et de son application										102 905	25 500	12 000	140 405	0	102 905	37 500	
Activité 4.2.1.1.1	Relire la loi 034-2012/AN portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) au Burkina Faso	La Loi portant RAF est relue	Disponibilité de loi portant RAF relue	Rapports d'activités MEFP/DGDT	MEFP/DGDT	MEEA, MARAH, MATDS, MUAFH, PARGFM	1	0	0	102 905	0	0	102 905	0	102 905	0	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.2.1.1.2	Organiser les sessions de sensibilisation sur les textes juridiques en matière d'aménagement du territoire	Des sessions de sensibilisation sont organisées	Nombre de sessions organisées	Rapports d'activités MEFP/DGDT	MEFP/DGDT	CT	0	7	8	0	10 500	12 000	22 500	0	0	22 500
Activité 4.2.1.1.3	Mettre en place la police de l'aménagement du territoire	Le décret portant mise en place de la police de l'aménagement du territoire est adopté	Disponibilité du décret	Rapports d'activités MEFP/DGDT	MEFP/DGDT	MEEA, MARAH, MATDS, MUAFH	0	1	0	0	15 000		15 000	0	0	15 000
Action 4.2.1.2 : Gestion efficace des conflits fonciers										322 326	336 126	336 126	994 579	273 600	32 554	688 425
Activité 4.2.1.2.1	Mettre en place des commissions de gestion des plaintes au sein des organes REDD+	Des commissions de gestion des plaintes au sein des organes REDD+ sont mises en place	Nombre de commissions mises en place	Rapport bilan du SP/REDD+	Communes, Régions	MARAH/DGFOMR, MEEA, Projets et programmes, MATDS/DGCT,	19	18	18	64 000	57 000	57 000	178 000	0	0	178 000
Activité 4.2.1.2.2	Former les membres des commissions de gestion des	Les membres des commissions de gestion des	Nombre de sessions de formation	Rapport des sessions de	MEEA/SP/REDD+	Projets et programmes	19	18	18	67 325	60 325	60 325	187 975	0	0	187 975

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	plaintes sur diverses thématiques	plaintes des organes REDD+ sont formés sur diverses thématiques		formation		Collectivités Territoriales										
Activité 4.2.1.2.3	Organiser des sessions des commissions de gestion des plaintes	Des sessions des commissions de gestion des plaintes sont organisés	Nombre de session organisé	Rapport des sessions	Communes, Régions	MARA H/DGF OMR, MEEA, Projets et programmes, MATD S/DGCT,	19	18	18	19 000	18 000	18 000	55 000	0	0	55 000
Activité 4.2.1.2.4	Réaliser des émissions radiophoniques au niveau régional sur le mécanisme de gestion des plaintes	Des émissions radiophoniques sur le mécanisme de gestion des plaintes sont organisés	Nombre d'émissions radiophoniques organisées	Rapport bilan du SP/REDD+	Communes, Régions	MARA H/DGF OMR, MEEA, Projets et programmes, MATD S/DGCT,	16	24	24	9 600	14 400	14 400	38 400	0	0	38 400
Activité 4.2.1.2.2	Organiser des sessions de diffusions des	Des sessions de diffusions	Nombre de sessions de	Rapport bilan du	MEEA/SP/	MATD S	3	3	3	12 000	12 000	12 000	36 000	0	0	36 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
	mécanismes endogènes de gestion des conflits auprès des acteurs de la chaîne de gestion des conflits	sont organisées	diffusions organisées	SP/REDD+	REDD+												
Activité 4.2.1.2.3	Mettre en place des CCFV	Des CCFV sont mises en place	Nombre de CCFV mises en place	- Rapport Bilan annuel MARAH - Rapport Bilan annuel MEEA	Communes	MARAH/DGF OMR, MEEA, Projets et programmes, MATD S/DGCT,	174	174	174	43 601	43 601	43 601	130 804	0	32 554	98 250	
Activité 4.2.1.2.4	Former les membres des Commissions de Conciliation Foncières Villageoises (CCFV) sur la sécurisation foncière en milieu rural	Des membres de CCFV sont formés	Nombre de membres de Commissions de Conciliation Foncières Villageoises (CCFV) formés	Rapport Bilan annuel MARAH	MARAH/DGFO MR	Projets et programmes MATD S/DGCT	890	1 090	1 090	106 800	130 800	130 800	368 400	273 600	0	94 800	
Action 4.2.1.3 : Accompagnement des exploitants ASP dans la procédure de sécurisation foncière										87 500	105 000	119 400	311 900	150 000	90 750	71 150	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.2.1.3 .1	Appuyer la sécurisation des fermes péri-urbaines	Des fermes péri-urbaines sont sécurisées	Superficie des fermes péri-urbaines évaluées pour la délivrance de titre foncier (Ha)	Rapport Bilan annuel MARAH	DGF OMR /MAR AH	Projets et programmes	250	300	300	12 500	15 000	15 000	42 500	15 000	18 750	8 750
Activité 4.2.1.3 .2	Accompagner les producteurs à la sécurisation de leurs exploitations agricoles	Des producteurs sont accompagnés à la sécurisation des exploitations	Nombre d'actes fonciers (APFR) délivrés	Rapport Bilan annuel MARAH	DGF OMR /MAR AH	Projets /programme et CT	2 500	3 000	3 000	75 000	90 000	90 000	255 000	135 000	72 000	48 000
Activité 4.2.1.3 .3	Appuyer la délimitation des espaces de production ASP	Des espaces de production ASP sont délimités	Nombre d'espaces ASP délimités	Rapport bilan du MUA FH	MUA FH/D R	MEFP	0	0	13	0	0	14 400	14 400	0	0	14 400
Effet Attendu 4.2.2 : Le dispositif de sécurisation foncière est renforcé										861 805	861 805	811 805	2 535 414	890 000	230 214	1 415 200
Action 4.2.2.1 : Mise en place de structures de gestion foncière										224 405	224 405	174 405	623 214	0	230 214	393 000
Activité 4.2.2.1 .1	Mettre en place des commissions foncières villageoises (CFV)	Des CFV sont mises en place	Nombre de CFV mises en place	Rapport Bilan annuel MARAH	Communes	MATD S, MARAH, MEEA	174	174	174	174 405	174 405	174 405	523 214		130 214	393 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 4.2.2.1.2	Mettre en place des services fonciers ruraux (SFR)	Des SFR sont mises en place	Nombre de services fonciers mis en place	Rapport Bilan annuel MEEA/D GEVCC	Communes	MATDS, MARAH, MEEA	5	5	0	50 000	50 000	0	100 000	0	100 000	0
Action 4.2.2.2 : Opérationnalisation des structures de gestion foncière										637 400	637 400	637 400	1 912 200	890 000	0	1 022 200
Activité 4.2.2.2.1	Doter les CFV/CCFV en kits de fonctionnement	Des CFV/CCFV sont dotées en kits de fonctionnement	Nombre de CFV/CCFV dotées en Kits de fonctionnement	Rapport Bilan annuel MARAH	DGF OMR/MARAH	Projets et programmes	300	300	300	600 000	600 000	600 000	1 800 000	890 000	0	910 000
Activité 4.2.2.2.2	Installer les CFV/CCFV	Des CFV/CCFV sont installées	Nombre de CFV/CCFV installées	Rapport Bilan annuel MARAH, Rapport Bilan annuel MEEA/D GEVCC	Communes	MATDS, MEEA, MARAH Projets et programmes	340	340	340	37 400	37 400	37 400	112 200	0	0	112 200
Axe 5 : Gouvernance de la REDD+										1 205 482	1 146 700	1 043 500	3 395 682	0	1 000 657	2 395 025
Objectif Stratégique 5.1 : renforcer le cadre politique et juridique										253 482	170 000	175 000	598 482	0	216 482	382 000
Effet Attendu 5.1.1 : La prise en compte de la dimension de la REDD+ dans les référentiels de développement est renforcée										160 000	110 000	145 000	415 000	0	33 000	382 000
Action 5.1.1.1 : Renforcement des capacités des parties prenantes										40 000	40 000	40 000	120 000	0	11 000	109 000
Activité 5.1.1.1.1	Organiser des sessions de formation au profit des acteurs en	Des sessions de formation sont organisées	Nombre de sessions organisées	Rapport d'activité MEEA/S P-CNDD	MEEA/SP - CNDD	MATDS, MEFP, Collectivité	1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000	0	0	15 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	charge de l'élaboration des référentiels sur les thématiques émergentes de la REDD+					Territoriale										
Activité 5.1.1.1.2	Former les acteurs locaux sur la prise en compte des thématiques E/DD dans la planification locale	Des acteurs sont formés sur les thématiques environnement, développement durable et changement climatique dans la planification	Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activité MEEA/SP-CNDD	MEEA/SP-CNDD	ENABEL, Collectivité Territoriale	100	100	100	15 000	15 000	15 000	45 000	0	11 000	34 000
Activité 5.1.1.1.3	Former les responsables de programme budgétaire et leurs planificateurs sur l'intégration des CC dans la budgétisation	Des responsables de programme budgétaire et leurs planificateurs sont formés	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité SP-CNDD	MEEA/SP-CNDD	Luxdev	100	100	100	20 000	20 000	20 000	60 000	0	0	60 000
Action 5.1.1.2 : Prise en compte de la REDD+ dans les référentiels de développement										120 000	70 000	105 000	295 000	0	22 000	273 000
Activité 5.1.1.2.1	Réviser les PLD pour prendre en compte les	Des PLD sont révisés pour prendre en compte des	Nombres de PLD révisés prenant en compte des	Rapport d'activité MEEA/SP-CNDD	Communes et	MEFP, MATDS,	10	10	15	50 000	50 000	75 000	175 000	0	12 000	163 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	thématiques E/DD	thématiques E/DD	thématiques E/DD		régions	MEEA/SP-CNDD										
Activité 5.1.1.2.2	Organiser des ateliers de diffusion du guide de prise en compte des thématiques E/DD dans les référentiels de développement	Des ateliers de diffusion du guide de prise en compte des thématiques E/DD dans les référentiels de développement sont organisés	Nombre d'ateliers de diffusion organisés	Rapport d'activité MEEA/SP-CNDD	MEEA/SP-CNDD	Luxdev	10	10	15	20 000	20 000	30 000	70 000	0	10 000	60 000
Activité 5.1.1.2.4	Réviser les documents stratégiques pour prendre en compte les thématiques E/DD	Des documents stratégiques sont révisés pour prendre en compte des thématiques E/DD	Nombre de documents stratégiques révisés	Rapport d'activité MEEA/DGEVCC	MEEA/SP-RED D+	MARA/SP/CTPSA, MEFP	2	0	0	50 000	0		50 000	0	0	50 000
Effet Attendu 5.1.2 : Le cadre juridique est renforcé										93 482	60 000	30 000	183 482	0	183 482	0
Action 5.1.2.1 : Elaboration ou actualisation des textes juridiques en matière de REDD+										43 482	20 000	0	63 482	0	63 482	0
Activité 5.1.2.1.1	Réviser le code de forestier	Le code de forestier est révisé	Disponibilité du code forestier révisé	Rapport d'activité MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/RED D+	MEFP MARA H, CT,	1		0	20 000			20 000	0	20 000	0
Activité 5.1.2.1.2	Réviser le code de l'environnement	Le code de l'environnement est révisé	Disponibilité du code de l'environnement révisé	Rapport d'activité MEEA/SP	MEEA/SP/RED D+	MEFP MARA H, CT, MUAF	0	1	0	0	20 000	0	20 000	0	20 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
				P/REDD+		H, MTMUSR										
Activité 5.1.2.1.3	Elaborer les décrets d'applications du code forestier et de l'environnement	Les décrets d'applications du code forestier et de l'environnement sont élaborés	Nombre de décrets d'applications du code forestier et de l'environnement élaborés	Rapport d'activité MEEA/S P/REDD+	MEE A/SP/ RED D+	MEFP MARA H, CT, MUAF H, MTMUSR	1		2	5 000	0	0	5 000	0	5 000	0
Activité 5.1.2.1.4	Elaborer un texte juridique sur les droits carbone	Un texte juridique sur les droits carbone est élaboré	Nombre de textes juridiques sur les droits carbone élaborés	Rapport d'activité MEEA/S P/REDD+	MEE A/SP/ RED D+	MEFP, MARA H, CT	1	0	0	18 482	0		18 482	0	18 482	0
Action 5.1.2.2 : Vulgarisation des textes juridiques en matière de REDD+										50 000	40 000	30 000	120 000	0	120 000	0
Activité 5.1.2.2.1	Organiser des sessions de formation au profit des acteurs sur les textes juridiques relatifs à la REDD+	Des sessions de formation sont organisées	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport d'activité MEEA/S P/REDD+	MEE A/SP/ RED D+	MARA H, MEMC, Collectivité Territoriale	10	10	6	30 000	30 000	20 000	80 000	0	80 000	0
Activité 5.1.2.2.2	Sensibiliser les populations sur les textes	Des sessions de sensibilisation	Nombre de sessions de sensibilisation	Rapport d'activité MEEA/S	MEE A/SP/	Collectivité	5	5	5	20 000	10 000	10 000	40 000	0	40 000	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
	juridiques relatif à la REDD+	sont organisées	on organisées	P/REDD+	REDD+	Territoriale											
Objectif Stratégique 5.2 : assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie										952 000	976 700	868 500	2 797 200	0	784 175	2 013 025	
Effet Attendu 5.2.1 : La coordination et le suivi-évaluation des interventions en matière de REDD+ sont améliorés										705 500	786 500	672 500	2 164 500	0	452 500	1 712 000	
Action 5.2.1.1 : Mise en place d'organes de pilotage, de concertation et d'exécution										108 000	114 000	0	222 000	0	204 000	18 000	
Activité 5.2.1.1.1	Mettre en place le comité national changement climatique	Le CNACC est mis en place	Disponibilité du décret de mise en place	Rapport d'activité MEEA/SP-CNDD	MEEA/SP/CND	SP/REDD+, SPONG	1	0	0	6 000	0	0	6 000	0		6 000	
Activité 5.2.1.1.2	Mettre en place les Comités et les cellules techniques régionaux REDD+	Des comités et des cellules techniques régionaux REDD+ sont mis en place	Nombre de comités et de cellules techniques régionaux REDD+ mis en place	Rapport d'activité MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MATDS, Collectivité Territoriale	2	2	0	6 000	6 000	0	12 000	0	6 000	6 000	
Activité 5.2.1.1.3	Mettre en place les Comités et les cellules techniques communaux REDD+	Des comités et des cellules techniques communaux REDD+ sont mis en place	Nombre de comités et de cellules techniques communaux REDD+ mis en place	Rapport d'activité MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MATDS, Collectivité Territoriale	30	36	0	90 000	108 000	0	198 000	0	198 000	0	
Activité 5.2.1.1.4	Mettre en place la coalition nationale pour la gestion durable des terres	La coalition nationale pour la gestion durable des terres est mise en place	Disponibilité du décret de mise en place	Rapport d'activités MARAH/SP-CPSA	MARAH/SP-CPSA	MEEA, Société civile	1	0	0	6 000	0	0	6 000	0	0	6 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Action 5.2.1.2 : Opérationnalisation des organes de pilotage, de coordination et de suivi-évaluation										453 000	573 000	573 000	1 599 000	0	226 000	1 373 000
Activité 5.2.1.2 .1	Tenir les sessions du cadre de concertation unique des conventions (CCUC)	Des sessions du CCUC sont tenues	Nombre de sessions du CCUC tenues	Rapport de session	SP/C NDD	SP/REDD+	1	1	1	7 000	7 000	7 000	21 000	0	4 000	17 000
Activité 5.2.1.2 .2	Tenir les sessions du comité national changement climatique	Des sessions du CNACC sont tenues	Nombre de sessions du CNACC tenues	Rapport de session	SP/C NDD	SP/REDD+	1	1	1	7 000	7 000	7 000	21 000	0	4 000	17 000
Activité 5.2.1.2 .3	Tenir les sessions de la plateforme nationale REDD+	Des sessions de la plateforme nationale REDD+ sont tenues	Nombre de sessions de la plateforme nationale REDD+ tenues	Rapport d'activités MEEA/SP/REDD+	SP/REDD+	Toutes les structures impliquées dans le processus REDD+	1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000	0	4 000	11 000
Activité 5.2.1.2 .4	Tenir les sessions de la plateforme nationale des OSC sur la REDD+	Des sessions de la plateforme nationale des OSC sur la REDD+ tenues	Nombre de sessions de la plateforme nationale des OSC	Rapport d'activités MEEA/SP/REDD+	SP/REDD+	OSC	1	1	1	5 000	5 000	5 000	15 000	0	0	15 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
			sur la REDD+ tenues													
Activité 5.2.1.2.5	Tenir les sessions du comité national REDD+	Des sessions du comité national REDD+ sont tenues	Nombre de sessions du comité national REDD+ tenues	Rapport d'activités MEEA/SP/REDD+	SP/REDD+	Toutes les structures impliquées dans le processus REDD+	2	2	2	16 000	16 000	16 000	48 000	0	2 000	46 000
Activité 5.2.1.2.6	Tenir les sessions des comités régionaux REDD+	Des sessions des comités régionaux REDD+ sont tenues	Nombre de sessions des comités régionaux REDD+ tenues	Rapport d'activités MEEA/SP/REDD+	SP/REDD+	Toutes les structures impliquées dans le processus REDD+	16	16	16	80 000	80 000	80 000	240 000	0	18 000	222 000
Activité 5.2.1.2.7	Tenir les sessions des comités communaux REDD+	Des sessions des comités communaux REDD+ sont tenues	Nombre de sessions des comités communaux REDD+ tenues	Rapport d'activités MEEA/SP/REDD+	SP/REDD+	Collectivité Territoriale	164	224	224	328 000	448 000	448 000	1 224 000	0	194 000	1 030 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 5.2.1.2.8	Tenir les sessions de la coalition nationale pour la gestion durable des terres	Des sessions de la coalition nationale pour la gestion durable des terres sont tenues	Nombre de sessions de la coalition nationale pour la gestion durable des terres	Rapport d'activités SP/CPS A/MARAH	MARAH/SP/CP SA	SPONG, MEEA	2	2	2	5 000	5 000	5 000	15 000	0	0	15 000
Action 5.2.1.3 : Mise en place du dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation										144 500	99 500	99 500	343 500	0	22 500	321 000
Activité 5.2.1.3.1	Elaborer le manuel de suivi-évaluation de la stratégie nationale REDD+	Le manuel de suivi-évaluation de la stratégie REDD+ est élaboré	Nombre de manuel de suivi-évaluation élaboré	Rapport d'activités du MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCA T, MEFP MTMUSR, CT	1	0	0	45 000	0	0	45 000	0	0	45 000
Activité 5.2.1.3.2	Organiser des sessions de formation au profit des acteurs en suivi-évaluation	Des sessions de formation en suivi évaluation sont organisées	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport d'activités du MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSAR	1	1	1	12 000	12 000	12 000	36 000	0	0	36 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						GF, MSJE, MCCA T, MEFP MTMUSR, CT										
Activité 5.2.1.3.3	Elaborer/actualiser le PAO de la stratégie nationale REDD+	Le PAO de la stratégie nationale REDD+ est actualisé	Nombre de PAO actualisé	Rapport d'activités du MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCA T, MEFP MTMUSR, CT	1	1	1	11 000	11 000	11 000	33 000	0	22 500	10 500
Activité 5.2.1.3.4	Elaborer le PTBA de la stratégie nationale REDD+	Le PTBA de la stratégie nationale REDD+ est élaboré	Nombre de PTBA élaboré	Rapport d'activités du MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCA	1	1	1	8 000	8 000	8 000	24 000	0	0	24 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						T, MEFP MTMUSR, CT										
Activité 5.2.1.3.5	Définir des cadres de programmation annuelle des investissements en matière de REDD+	Des cadres de programmation annuelle des investissements en matière de REDD+ sont définis	Nombre de Cadre de programmation annuelle des investissements en matière de REDD+ définis	Rapport d'activités du MEEA/SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCAT, MEFP MTMUSR, CT	1	1	1	2 500	2 500	2 500	7 500	0	0	7 500
Activité 5.2.1.3.6	Elaborer un répertoire des bonnes pratiques dans le domaine de la REDD+	Un répertoire des bonnes pratiques dans le domaine de la REDD+ est élaboré	Nombre de répertoire des bonnes pratiques dans le domaine de la REDD+ élaboré	Rapport d'activités SP/REDD+	MEEA/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCAT, MEFP	1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000	0	0	30 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						MTMU SR, CT										
Activité 5.2.1.3.7	Elaborer les rapports périodiques de suivi de la stratégie nationale REDD+	Des rapports de performance de la stratégie nationale REDD+ sont élaborés	Nombre de rapports de performance élaborés	Rapport d'activités SP/REDD+	MEE A/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCAT, MEFP MTMU SR, CT	6	6	6	48 000	48 000	48 000	144 000	0	0	144 000
Activité 5.2.1.3.8	Elaborer le répertoire des indicateurs de la stratégie nationale REDD+	Le répertoire des indicateurs de la stratégie est élaboré	Nombre de répertoire des indicateurs élaboré	Rapport d'activités MEEA/SP/REDD+	MEE A/SP/REDD+	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCAT, MEFP MTMU SR, CT	1	1	1	8 000	8 000	8 000	24 000	0	0	24 000
Effet Attendu 5.2.2 : Le dispositif d'information et de communication est renforcé										143 200	113 200	113 000	369 400	0	229 375	140 025

AAAA

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Action 5.2.2.1 : Renforcement des capacités techniques des acteurs										45 200	45 200	40 000	130 400	0	45 900	84 500
Activité 5.2.2.1 .1	Organiser des sessions de formation au profit des acteurs en communication sur la REDD+	Des sessions de formation en communication REDD+ sont organisées	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MARAH, MUAFH, MESRI, MID, MSARGF, MSJE, MCCA T, MEFP MTMUSR, CT	3	3	3	30 000	30 000	30 000	90 000	0	30 000	60 000
Activité 5.2.2.1 .2	Former les acteurs chargés de l'animation de la plateforme nationale MRV	Des acteurs chargés de l'animation de la plateforme nationale MRV sont formés	Nombre d'acteurs chargés de l'animation de la plateforme nationale MRV formés	Rapport d'activité du SP-CNDD	MEE A/SP - CND D	MARAH, MEMC, MESRI, MEFP, CT	40	40	40	10 000	10 000	10 000	30 000	0	5 500	24 500
Activité 5.2.2.1 .3	Assurer le fonctionnement du Site-web de la REDD+	Le site-web de la REDD+ est fonctionnel	Nombre de mise à jour du site Site-web	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	4	4	0	3 500	3 500	0	7 000	0	7 000	0
Activité 5.2.2.1 .4	Réaliser la cartographie des radios	La cartographie des radios	Nombre de cartographies réalisées	Rapport d'activités du	MEE A/DG	Radio comm	1	1	0	1 700	1 700	0	3 400	0	3 400	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)			
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher	
	locales les plus écoutées	locales les plus écoutées est réalisée		MEEA/D GEVCC	EVC C	unautaires											
Action 5.2.2.2 : Renforcement de la communication sur la REDD+										98 000	68 000	73 000	239 000	0	183 475	55 525	
Activité 5.2.2.2 .1	Diffuser des émissions télé sur la REDD+	Des émissions télé et radio sur les outils REDD+ sont diffusés	Nombre d'émissions diffusées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C MEE A/DG PE	Prestat aires de services	10	10	10	22 000	22 000	22 000	66 000	0	39 000	27 000	
Activité 5.2.2.2 .2	Réaliser des boîtes à images sur l'éducation environnementale et de l'écocitoyenneté au profit des acteurs	Des boîtes à images sur l'éducation environnementale et de l'écocitoyenneté sont réalisées	Nombre de boîtes à images réalisées	Rapport d'activités du MEEA/D GPE	MEE A/DG PE	MENA PLN	5	5	10	5 000	5 000	10 000	20 000	0	0	20 000	
Activité 5.2.2.2 .3	Diffuser des billets d'information sur le processus REDD+	Des billets d'information sur le processus REDD+ sont diffusés	Nombre de billets d'information diffusés	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C		24	24	24	0	0	0	0	0	0	0	
Activité 5.2.2.2 .4	Diffuser des spots télé présentatifs du processus REDD+ du Burkina Faso	Des spots télé présentatifs du processus REDD+ sont diffusés	Nombre spots télé diffusés	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C		20	20	20	3 000	3 000	3 000	9 000	0	6 000	3 000	

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
Activité 5.2.2.2.5	Diffuser des films promotionnels de la REDD+	Des films promotionnels de la REDD+ sont diffusés	Nombre de diffusion de films	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C		2	2	2	7 000	7 000	7 000	21 000	0	19 000	2 000
Activité 5.2.2.2.6	Imprimer des brochures promotionnelles du processus REDD+	Des brochures promotionnelles du processus REDD+ sont imprimées	Nombre de brochures imprimées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	2 000	2 000	2 000	1 200	1 200	1 200	3 600	0	2 700	900
Activité 5.2.2.2.7	Imprimer des Kakémonos pour la visibilité du processus REDD+	Des kakémonos pour la visibilité du processus REDD+ sont imprimés	Nombre de Kakémono imprimés	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	10	10	10	9 000	9 000	9 000	27 000	0	27 000	0
Activité 5.2.2.2.8	Imprimer des affiches thématiques diverses sur la REDD+	Des affiches thématiques diverses sur la REDD+ sont imprimées	Nombre d'affiches imprimées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	30	30	30	9 000	9 000	9 000	27 000	0	27 000	0
Activité 5.2.2.2.9	Diffuser des publics reportages sur les activités REDD+	Des publi-reportages sont réalisés	Nombre de publi-reportages réalisés	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	3	3	3	800	800	800	2 400	0	2 400	0
Activité 5.2.2.2.10	Confectionner des Kits de gadgets pour la promotion du	Des kits de gadgets pour la promotion du processus	Nombre de kits de gadgets confectionnés	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	1	1	1	10 000	10 000	10 000	30 000	0	27 500	2 500

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	processus REDD+	REDD+ sont confectionnés														
Activité 5.2.2.2.11	Réaliser des capsules vidéo en langues nationale sur les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales	Des capsules vidéo en langues nationale sur les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales sont réalisées	Nombre de capsules vidéo réalisées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	10	0	0	30 000	0	0	30 000	0	30 000	0
Activité 5.2.2.2.12	Imprimer un guide de compréhension de la REDD+	Un guide de compréhension de la REDD+ est imprimé	Nombre d'exemplaires du guide imprimés	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	Prestataire de services	300	300	300	1 000	1 000	1 000	3 000	0	2 875	125
Effet Attendu 5.2.3 : la mobilisation et la gestion efficiente des ressources sont assurées										103 300	77 000	83 000	263 300	0	102 300	161 000
Action 5.2.3.1 : mobilisation des ressources financières										103 300	61 000	67 000	231 300	0	102 300	129 000
Activité 5.2.3.1.1	Organiser des sessions de formation sur la finance climat	Des sessions de formation sur la finance climat sont organisées	Nombre de sessions de formation sur la finance climat organisées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MARA, MUAF, MESRI, MID, MSAR, GF, MSJE, MCCA, T, MEFP	1	1	1	3 000	3 000	3 000	9 000	0	3 000	6 000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
						MTMUSR, CT										
Activité 5.2.3.1.2	Organiser des rencontres de concertations avec les acteurs intervenant dans la finance carbone	Des rencontres de concertations avec les acteurs intervenant dans la finance carbone sont organisées	Nombre de rencontres de concertations avec les acteurs intervenant dans la finance carbone organisées	Rapport d'activités du MEEA/DGEVCC	MEEA/DG EVC C	MARAH, MEMC, MESRI, MEFP, CT	2	2	2	2000	2000	2000	6000	0	2000	4000
Activité 5.2.3.1.3	Organiser des rencontres avec des partenaires intermédiaires entre l'offre et la demande de crédits carbone	Des rencontres avec des partenaires intermédiaires entre l'offre et la demande de crédits carbone sont organisées	Nombre de rencontres avec des partenaires intermédiaires entre l'offre et la demande de crédits carbone organisées	Rapport d'activités du MEEA/DGEVCC	MEEA/DG EVC C	Prestataire de services	2	2	2	1000	1000	1000	3000	0	0	3000
Activité 5.2.3.1.4	Organiser un atelier de finalisation du document de l'Er-program	Un atelier de finalisation du document de l'Er-program est organisé	Nombre d'atelier de finalisation du document de l'Er-	Rapport d'activités du MEEA/DGEVCC	MEEA/DG EVC C	MARAH, SE-FVC, OSC	1	1		5000	7000		12000	0	5000	7000

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
			program organisé													
Activité 5.2.3.1.5	Organiser des rencontres périodiques avec les fonds nationaux intervenant dans la REDD+	Des rencontres périodiques avec les fonds nationaux intervenant dans la REDD+ sont organisées	Nombre de rencontres périodiques avec les fonds nationaux intervenant dans la REDD+ organisé	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP, MARAH	0	1	1	0	1000	1000	2000	0	0	2000
Activité 5.2.3.1.6	Participer aux rencontres des instances internationales	Des participations aux rencontres des instances internationales sont effectives	Nombre de rencontres des instances internationales auxquelles des structures nationales ont participé	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP, Primature, OSC	4	2	4	50 000	30 000	50 000	130 000	0	50 000	80 000
Activité 5.2.3.1.7	Réaliser la cartographie des projets et programmes et initiatives REDD+	La cartographie des projets/programmes et initiatives REDD+ est réalisée	Nombre de documents sur la cartographie des projets et programmes	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP, Primature, OSC	1	0	0	9 300	0	0	9 300	0	9 300	0

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
			s et initiatives REDD+ élaboré													
Activité 5.2.3.1.8	Concevoir le registre des projets/programmes et initiatives et carbone REDD+	Le registre des projets/programmes et initiatives et carbone REDD+ est conçu	Nombre de registre des projets/programmes et initiatives et carbone REDD+ conçu	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP, Primature, OSC	1	0	0	20 000	0	0	20 000	0	20 000	0
Activité 5.2.3.1.9	Créer un guichet REDD+ au FIE	Un guichet REDD+ est créé	Nombre de guichet REDD+ créé	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP, PTF, Secteur privé	0	1	0	0	7 000	0	7 000	0	7 000	0
Activité 5.2.3.1.10	Elaborer des notes conceptuelles de projets et programmes REDD+	Des notes conceptuelles de projets et programmes REDD+ sont élaborées	Nombre de notes conceptuelles de projets et programmes REDD+ élaborées	Rapport d'activités du MEEA/D GEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP, MARAH, MEMC, Primature, PTF	1	1	1	7 000	7 000	7 000	21 000	0	0	21 000
Activité 5.2.3.1.11	Organiser des sessions de concertations avec l'ensemble des parties	Des sessions de concertations avec l'ensemble des parties	Nombre de sessions de concertations avec l'ensemble des parties	Rapport d'activités du MEEA/S P/CNDD	MEE A/SP/ CND D	MEFP, PTF, Secteur privé, OSC, MARA	4	2	2	6 000	3 000	3 000	12 000	0	6 000	6 000

HHHH

Code	Activités	Produits/résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Structure responsable	Structures partenaires	Programmation physique			Programmation financière			Coût total (Milliers de FCFA)	Financement (Milliers)		
							2024	2025	2026	2024	2025	2026		Etat	Partenaires	A rechercher
	prenantes du cadre normalisé d'attribution du crédit carbone	prenantes du cadre national de crediting sont organisées	prenantes du cadre national de crediting organisées			H, Projets et programmes										
Action 5.2.3.2 : gestion efficiente des ressources financières										0	16 000	16 000	32 000	0	0	32 000
Activité 5.2.3.2 .1	Elaborer un document de suivi des PPM	Un document de suivi des PPM est élaboré	Nombre de documents de suivi des PPM élaborés	Rapport d'activités du MEEA/DMP	MEE A/DM P	MEFP	0	1	1	0	5 000	5 000	10 000	0	0	10 000
Activité 5.2.3.2 .2	Elaborer des rapports de suivi de la mise en œuvre des PPM	Des rapports de suivi de la mise en œuvre des PPM sont élaborés	Nombre de rapports de suivi de la mise en œuvre des PPM élaborés	Rapport d'activités du MEEA/DMP	MEE A/DM P	MEFP	0	1	1	0	5 000	5 000	10 000	0	0	10 000
Activité 5.2.3.2 .3	Elaborer les rapports d'exécution financière	Des rapports d'exécution financière sont élaborés	Nombre de rapports d'exécution financière élaborés	Rapport d'activités du MEEA/DGEVCC	MEE A/DG EVC C	MEFP	0	1	1	0	5 000	5 000	10 000	0	0	10 000
Activité 5.2.3.2 .4	Réaliser des contrôles et audits	Des contrôles et audits sont réalisés	Nombre de contrôles et audits réalisés	Rapport d'activités du MEEA/DMEF	MEE A/DC MEF	MEFP	0	1	1	0	1 000	1 000	2 000	0	0	2 000
TOTAL										72 439 930	78 963 782	84 634 680	236 038 392	31 081 871	49 657 944	155 298 577

